



La politique au Québec Aucune surprise dans le discours du Trône

(Par ROGER BRUNEAU)

Le Discours du Trône ne réserverait aucune surprise aux députés s'il faut en croire une opinion émise récemment par une haute personnalité du Gouvernement du Québec.

Le Premier Ministre lui-même a déclaré la semaine dernière aux journalistes, qu'il ne croyait pas qu'il se trouverait des éléments de surprise dans le document.

Le principal article du Discours du Trône sera sans doute la nationalisation des compagnies d'électricité. Parmi les divers autres sujets qui y seront probablement traités, suivent des indications recueillies depuis plusieurs semaines, mentionnons la Loi des coopératives, la Loi de l'hôtellerie, le système de taxation des municipalités et des commissions scolaires, des lois ouvrières, notamment le Code du Travail, Loi concernant l'emblème floral de la province, des lois pour favoriser l'industrie touristique, etc.

L'Assemblée législative terminera également cette année, la mise au point de la nouvelle Loi électorale et de la Loi de contestation des élections. Par contre, peu d'observateurs croient que le Gouvernement présentera cette année la Loi de révision de la carte électorale. On se souviendra qu'un comité spécial avait été formé à la dernière session pour étudier cette question, mais qu'il ne s'est réuni qu'une fois.

À la dernière session, le bill 98 intitulé: "Loi concernant les Ingénieurs" avait été laissé en suspens par suite de la dissolution prématurée des Chambres. Si le projet de loi revient cette année, il y aura au moins un amendement qui lui sera apporté: il avait été présenté par le député de Gaspé-Nord, M. Claude Jourdain qui fut défait aux dernières élections.

PROPOSEUR ET SECONDEUR

Le nouveau député des Îles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a été désigné comme proposeur de l'Adresse en réponse au Discours du Trône. Il aura comme second, M. Roy Fournier, député libéral de Gatineau.

M. JOHNSON

L'ouverture de la session étant faite aujourd'hui, l'Assemblée législative sera ajournée à demain alors que MM. Lacroix et Fournier prononceront des discours accompagnant la proposition de l'Adresse en réponse au Discours du Trône.

La Chambre sera ensuite ajournée à mardi prochain, pour permettre au Chef de l'opposition, M. Daniel Johnson de préparer son discours en marge du débat sur l'Adresse.

AU CONSEIL

S'il s'est produit des changements à l'Assemblée législative, par suite des élections du 14 novembre, cet événement n'a aucunement influencé le Conseil législatif où nous verrons cette année les mêmes Conseillers.

M. George Marler dirigera le groupe libéral et M. Edouard Asselin dirigera le groupe de l'Union Nationale à la Chambre Haute.

Le proposeur de l'Adresse en réponse au Discours du Trône, au Conseil législatif, sera M. F. Philippe Brail, Conseiller de la division de Grandville, tandis que le second sera M. Francis L. Connors, représentant de la division des Mille-Îles.

Après ces deux discours, la Chambre haute sera ajournée pour 15 jours, après quoi M. Asselin, leader de l'opposition, sera le premier à prendre la parole en marge du débat sur l'Adresse.

SEANCES

Les règlements de l'Assemblée législative stipulent que la Chambre doit s'ajourner à onze heures du soir le mardi, le mercredi et le jeudi, et à une heure de l'après-midi le vendredi.

L'an dernier, le Premier Ministre avait présenté en Chambre dès la première séance, une motion décrétant que les séances s'ajourneraient à dix heures du soir et à midi trente le vendredi.

Tout porte à croire qu'une motion semblable sera présentée encore cette année, pour permettre aux députés de bien se reposer avant de commencer une nouvelle journée.



● SURPRISE PAR LA BRISE — A sa sortie de l'église Santa Maria, à Rome, lors d'une récente visite après sa maladie, le Souverain Pontife semble trouver amusant de voir le vent s'emparer de sa longue cape.

Ouverture de la première session de la 27e Législature du Québec

Par Roger BRUNEAU

C'est aujourd'hui que s'ouvre la première session de la 27e Législature du Québec.

Diverses cérémonies qui marqueront cet important événement, commenceront à se dérouler vers 2h.30 cet après-midi alors qu'une garde d'honneur de l'Armée prendra place devant la porte centrale du parlement pour subir plus tard une inspection du Lieutenant-Gouverneur.

L'inauguration officielle de la session se fera au moment où le Lieutenant-Gouverneur, M. Paul Comtois, lira le Discours du Trône annonçant les projets gouvernementaux pour la session.

LES INVITES

Environ 700 personnes ont été invitées à assister à l'inauguration de la session ou à la réception qui suivra au Café du parlement. Ces personnes représenteront tous les éléments de la société québécoise: épiscopat, municipalités, commissions scolaires, tribunaux, et divers organismes sociaux.

La Société Radio-Canada diffusera toutes les cérémonies sur les écrans de la télévision, de sorte que ceux qui ne pourront assister de visu aux manifestations, pourront quand même suivre cet événement à domicile.

Radio-Canada a installé plus de six caméras de télévision pour la réalisation de ce reportage.

PREPARATIFS

De nombreuses personnes terminaient hier les derniers préparatifs de la session. L'équipe de techniciens chargée d'installer les appareils électroniques pour la préparation du Journal officiel des débats avait à peu près terminé son travail. Une autorité du ministère des Travaux publics, nous communiquait que l'enregistrement des débats commencera officiellement dès cet après-midi. Les premières séances toutefois, serviront plutôt d'expérience et le perfectionnement de la méthode ne viendra qu'avec le temps.



Mission à surveiller

Mission à accomplir

De Gaulle estomaque Kennedy

WASHINGTON (PC) La nouvelle du refus catégorique que le président de Gaulle est opposé à la formation d'une force nucléaire multinationale Polaris dans le cadre de l'OTAN, a frappé de stupeur l'administration Kennedy.

La décision du président français, divulguée lors de sa conférence de presse et juste avant que le président Kennedy ne prononce devant le Congrès américain son discours sur l'état de l'Union, a fait perdre leur sens à certains passages du message présidentiel et plusieurs membres du gouvernement américain se demandent si le président français n'a pas choisi froidement son heure.

Les États-Unis n'avaient en effet pas été avertis que le général de Gaulle parlerait en termes aussi clairs - à savoir que le pacte de Nassau n'avait aucune importance aux yeux du gouvernement français et que la France entend "construire et utiliser elle-même sa propre force de frappe".

L'intention du président de Gaulle de constituer une force de frappe complètement indépendante s'ajoutant à son refus de faire d'autres concessions à la Grande-Bretagne au sujet du Marché commun contraste avec le passage du discours de M. Kennedy où il déclare que l'Europe "entre dans une ère de coopération et d'unité".

PROFOND DESACCORD

Le secrétaire d'Etat fut pris d'une telle stupeur devant la franchise brutale de certaines remarques du général de Gaulle qu'il donna l'ordre à ses attachés de presse de garder le silence le plus complet.

M. Kennedy tentera sans doute d'amener le chef d'Etat français à discuter de la question de la coopération franco-américaine, mais on croit à Washington qu'une telle conférence est impossible avant plusieurs mois, d'abord parce que de Gaulle ne veut pas d'une rencontre hâtive.

Ce qui se dégage des commentaires faits dans la capitale américaine c'est que le président français est plus déterminé que jamais à édifier une troisième force mondiale en Europe, équipée d'ogives nucléaires, de missiles et de bombardiers à long rayon d'action de fabrication française. Cette thèse vient à l'encontre de la conception qu'a Kennedy de l'Alliance atlantique régnant les armes nucléaires sous l'égide des États-Unis.

La proposition adoptée par de Gaulle au sujet de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun encore une fois est à l'opposé de la thèse américaine sur le sujet.

ENTRETIEN EN CATIMINI DE JEAN LESAGE ET D. JOHNSON

(Par Roger Brunneau)

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a eu un entretien privé avec le Premier Ministre Jean Lesage hier après-midi. Les deux hommes ont conversé pendant près d'une heure pour s'entendre sur la procédure à suivre au sujet de l'ouverture de la session. M. Johnson a avoué aux journalistes qu'il avait accepté de seconder la motion de M. Lesage lorsque ce dernier proposera le nom d'un député pour être nommé président de l'Assemblée législative. Quant aux autres questions qui ont été discutées entre MM. Johnson et Lesage, le Chef de l'Union Nationale s'est refusé à en dévoiler quoi que ce soit aux journalistes.

Diagramme

Le principal lieutenant de M. Johnson, M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, siégera à la droite du Chef de l'Union Nationale à l'Assemblée législative. De l'autre côté de M. Johnson, siégera M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi.

Plusieurs autres changements ont été apportés dans le diagramme de la Chambre basse par suite des élections du 14 novembre, tant chez les libéraux que chez les libéraux, mais le diagramme ne sera rendu public qu'aujourd'hui.

Rencontre

Tout indique que M. Daniel Johnson profitera des quelques jours de répit de la fin de semaine, pour rencontrer tous ses députés en vue de discuter avec eux de la procédure à suivre en Chambre durant la session.

Il a déjà été annoncé qu'une réception sera offerte ce soir en l'honneur de M. Johnson, et de ses collègues du parlement.

Cette réception sera offerte par le président du club Renaissance de Québec, M. Maurice Cloutier et les directeurs du club. La manifestation permettra aux députés de l'Union Nationale de prendre un premier contact au début de la session.

Nationalisation

Il est d'ores et déjà possible de se faire une idée de l'attitude que prendra l'Union Nationale à l'Assemblée législative au sujet de la nationalisation de l'électricité.

M. Daniel Johnson l'a laissé entendre dans des déclarations récentes, après que M. Lesage eut annoncé qu'il ferait des offres aux actionnaires des compagnies d'électricité devant être nationalisées.

M. Johnson trouve que le gouvernement offre trop aux actionnaires, et il croit que la transaction représente un coup de bourse de \$40 millions dont quelqu'un doit nécessairement profiter. A ce sujet, il a laissé

entendre qu'il demanderait à M. Lesage de donner des explications en Chambre.

Le Temps

L'organe officiel de l'Union Nationale, le journal Le Temps, traite de la question dans un article dont le titre est: "Collusion avec les intérêts anglais".

Le commentateur se surprend dans cet article du "silence des potentats de l'électricité, MM. Thompson, Fuller, Bouffard, Brillant, etc.", ce qui, toujours selon l'article, "indique qu'il y a eu tractation en haut lieu et que les compagnies avaient reçu avant le 14 novembre 1962, l'assurance qu'elles ne seraient pas lésées".

Le Temps ajoute: "Malgré le slogan fortement teinté de séparatisme (Maître chez nous), et malgré la menace de nationalisation des grandes entreprises anglophones d'électricité, les Anglais ont voté à deux mains pour M. Lesage".

Ces idées reflètent sans doute le thème général des discours

que prononceront les opposants quand s'ouvrira le débat sur la nationalisation à l'Assemblée législative.



Information	(P. 3, 8, 9, 16)
Lévis	(P. 2)
Editoriaux	(P. 4)
Finance	(P. 12, 13)
Sports	(P. 10, 11)
Sociale	(P. 5, 6, 7)
Ciné-Radio-TV	(P. 13, 15)

Au Togo

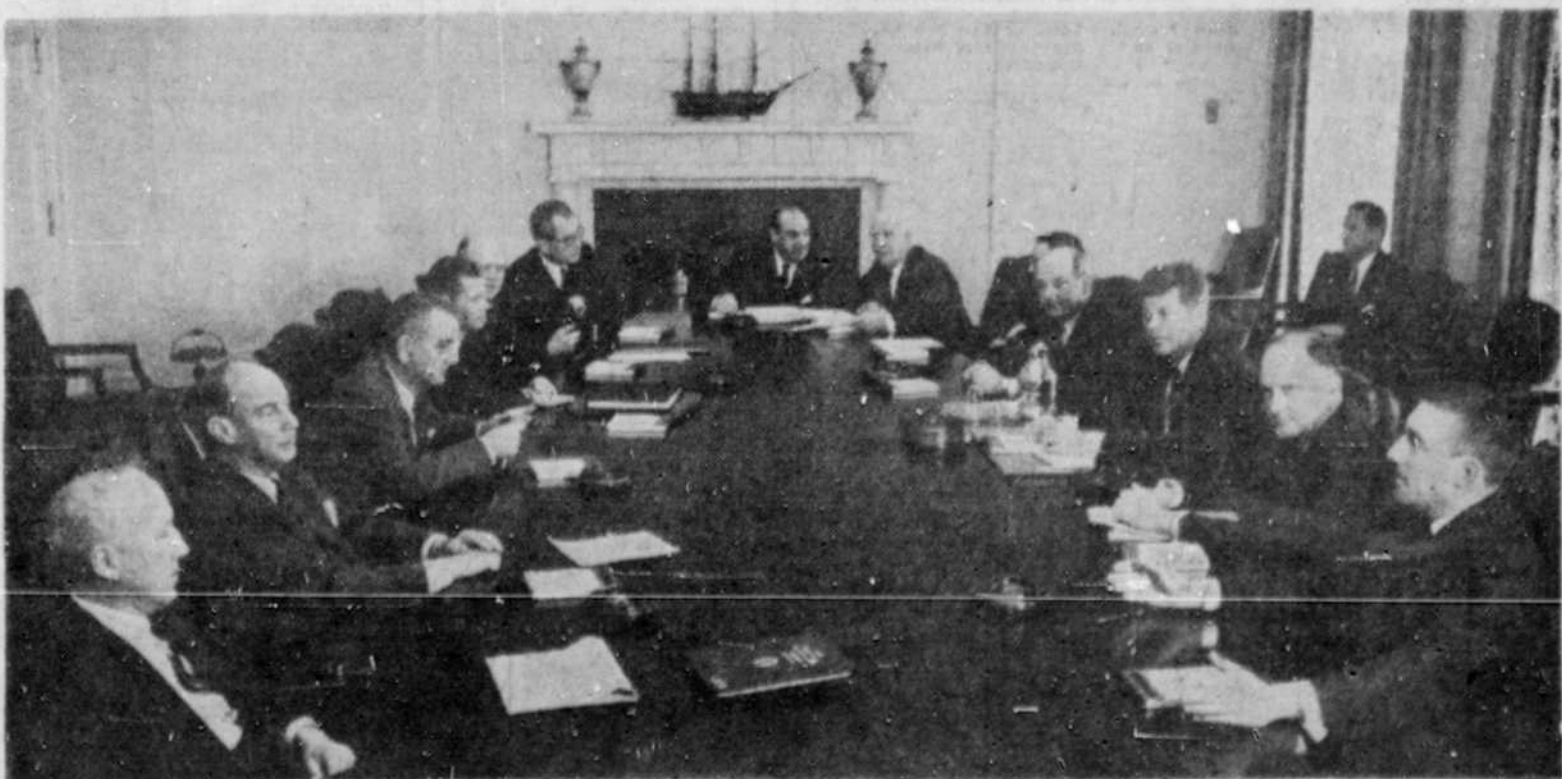
A la recherche d'un chef

LAGOS, Nigeria (P.A.) — La junte militaire qui a pris le pouvoir au Togo dimanche était à l'étude hier soir le cas de trois hommes pour trouver parmi eux un chef qui pourrait succéder au président Sylvanus Olympio, assassiné. Ils sont censés être tous à Lomé, la capitale du Togo.

Des mesures sporadiques dans les communications empêchent l'arrivée des nouvelles de Lomé et du golfe de Guinée, à 149 milles à l'ouest de Lagos.

Mais la radio de Lomé a fait savoir que le Togo respecterait ses traités étrangers. Ces traités comprennent un Pacte de coopération économique et technique avec les États-Unis, signé le 28 décembre 1960.

Selon les nouvelles reçues ici, il semble que le comité militaire révolutionnaire, qui a machiné le coup, soit peu intéressé à gouverner cette petite nation de l'Afrique occidentale et espère obtenir un nouveau chef de gouvernement parmi les hommes suivants:



● CABINET DU PRÉSIDENT KENNEDY — Voici la plus récente photo des membres du cabinet du président John Kennedy prise à la Maison Blanche à Washington. On remarque, de gauche à droite: MM. Edward J. Day (secrétaire général aux Postes); Adlai Stevenson (ambassadeur américain aux Nations-Unies); le vice-président Lyndon B. Johnson; Robert S. McNamara (secrétaire à la Défense); Charles Murphy (sous-secrétaire à l'Agriculture); W. Willard Wirtz (secrétaire au Travail); Anthony Celebrezze (HEW); Luther Hodges (Commerce); Burke Marshall (assistant juge en chef); Dean Rusk (secrétaire d'Etat); le président Kennedy; Douglas Dillon (Trésor); Stewart Udall (Intérieur). Assis à l'arrière: M. Timothy J. Reardon Jr., secrétaire à l'administration du président.

LÉVIS et la RÉGION

RÉCEPTION CHALEUREUSE DES AUTORITÉS SCOLAIRES DE LÉVIS

Malgré la température inclemente de samedi, une nombreuse assistance s'est donnée rendez-vous à la réception offerte à son personnel par la commission scolaire de Lévis, à l'école St-François-Xavier.

M. le président Vincent F. Chagnon s'est fait le porte-parole de la commission pour souhaiter la bienvenue à l'assistance. Il a passé en revue le travail fait par la commission pour l'amélioration des locaux afin de fournir plus de bien-être et de confort aux instituteurs et institutrices aussi bien qu'aux élèves.

M. le président Vincent F. Chagnon s'est fait le porte-parole de la commission pour souhaiter la bienvenue à l'assistance. Il a passé en revue le travail fait par la commission pour l'amélioration des locaux afin de fournir plus de bien-être et de confort aux instituteurs et institutrices aussi bien qu'aux élèves.

Vente à l'enchère de 13 écoles désaffectées

La Commission Scolaire de St-Henri de Lévis dont le président est le Dr Roger T. Roberge, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, l'autorisation de vendre à l'enchère publique, les 13 écoles désaffectées par suite de la centralisation au village des maisons d'enseignement où la gent étudiante est transportée quotidiennement par autobus.

La date de cette vente n'a pas encore été fixée mais il est prévu que ce sera vers le printemps afin de permettre aux intéressés de se rendre mieux compte de leur localisation et de l'état des bâtiments. Il est aussi probable que la Commission pourra de cette façon intéresser éventuellement un plus grand nombre de personnes. Plusieurs de ces écoles sont en très bon état, nous soulignons et déjà des résidents et étrangers ont manifesté le désir de faire des offres. Il est définitivement accepté que la Commission ne mettra pas ses 13 écoles en vente la même journée, on procédera plutôt à des dates différentes pour chaque école ou groupes et ce pour des raisons évidentes. Le secrétaire-trésorier, M. Gérard-F. Roberge publiera les avis légaux des que la ou les dates seront fixées.

Table ronde des autorités de Lévis et de St-Romuald

La question d'une rencontre entre les autorités de la Cité de Lévis et celles de St-Romuald a eu son écho lors de la dernière séance du conseil de cette dernière alors que le secrétaire, M. Antoine Gosselin a lu une lettre de Lévis demandant une telle rencontre afin d'étudier la possibilité de faire alimenter en eau potable par St-Romuald une partie de la rue St-Laurent et de la route Trans-Canadienne et la rue Gravel.

Messieurs les conseillers de St-Romuald ont accepté de rencontrer les autorités de Lévis à une date qui doit être fixée en comité et transmise au moins deux jours d'avance à leurs collègues de Lévis.

Des chemins municipalisés

Siégeant en assemblée spéciale sous la présidence de son honneur le maire Albert Patry, messieurs les conseillers pour la municipalité de Beaumont ont adopté un règlement portant le numéro 219 qui prévoit la municipalisation de l'entretien des chemins d'hiver dans le rang Ville-Marie-Est.

La réalisation prochaine du projet répondra à des demandes souvent répétées par les résidents de ce secteur de la ville où ils se sentent un peu traités en "étrangers" qui paient tout de même des taxes.

PHILOMÈNE



LE FANTÔME



LA SOURIS MIQUETTE



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS



LES ECHECS





DU HAUT DES REMPARTS

Par Jacques Revelin

Importants travaux secrets dans les parages de Québec

Selon une rumeur qui semble avoir de sérieux fondements, on serait sur le point d'entreprendre de vastes travaux ultra-secrets dans la région située à une vingtaine de milles au nord de Québec.

Ces travaux "discrets" doivent être effectués dans une zone montagneuse sous les auspices des États-Unis et doivent se prolonger durant 30 mois. Les quelque 20 millions de dollars que l'on se propose de déboursier pour mener à bien cette entreprise seraient engloutis (c'est le cas de le dire), sous terre.

Ce projet "confidentiel" consisterait en effet à aménager un abri souterrain dans lequel on procéderait à des expériences de futurs engins militaires.

Le voile qui recouvre généralement les activités militaires ou ayant des relations directes avec les armements ou la défense nationale ne nous a pas permis de vérifier cette rumeur et, comme cela arrive la plupart du temps, on peut déjà s'attendre qu'un communiqué officiel en provenance d'une haute autorité démentira "catégoriquement" cette nouvelle en la qualifiant d'erronée.

Dans le cas contraire, il s'agira d'une entreprise dont les effets ne laisseront pas les Québécois indifférents. Voilà pourquoi cette rumeur mérite une certaine attention.



M. Johnson dîne à l'heure des Français

M. Daniel Johnson n'est pas demeuré longtemps outre-mer mais il est possible que son bref séjour par delà l'Atlantique a modifié quelque peu le rythme de son existence.

Il est permis de se demander en effet si le chef de l'Union Nationale a décidé désormais de dîner à l'heure des Français car nous l'avons entrevu hier soir alors qu'il

il pénétrait dans un restaurant à huit heures tapant. La digestion des Québécois était alors bien avancée...

Le député de Bagot aura dû mal à rétablir son horaire d'antan durant les prochaines semaines car la session qui débute aujourd'hui l'oblige à siéger souvent fort tard à l'intérieur du parlement.

Fête civique en l'honneur de monsieur Réal Caouette

M. Réal Caouette sera dignement fêté par ses compatriotes et électeurs de Rouyn, samedi prochain. Les autorités de ce centre urbain de l'Abitibi ont décidé de proclamer à cette intention la journée du 12 janvier fête civique et tous les magasins seront fermés pour la circonstance.

Le chef-adjoint du Crédit Social se verra gratifier d'un pareil honneur, généralement réservé aux rois, pour avoir été proclamé "l'homme de l'année 1962" au Canada.

Il paraît que la compagnie Air Canada se propose de transporter gratuitement à Rouyn les députés créditistes des régions de Québec, Montréal et Ottawa. Ceux des autres régions pourront sans doute bénéficier du même avantage s'ils rejoignent à temps l'une des trois pistes d'envol.

Le futur poste de télévision à Québec Des requérants qui disent n'en plus être ou qui ne sont plus d'accord

(Par Nicole BLOUIN)

Qui l'eut cru!...

A en juger par les multiples rapports qui nous parviennent au journal, il semble bien que les 125 associations qui auraient signé en faveur du poste CJLR-TV ne soient pas toutes d'accord...

Dans la plupart des cas, ce ne serait pas l'exécutif d'un mouvement pas plus que la majorité des membres qui auraient voté pour le poste de TV privé.

Il s'agirait d'un membre isolé, qui aurait sans connaissance suffisante de la question, accordé son appui à une cause canadienne-française, et par surcroît québécoise. (ce qu'on lui avait dit!).

Depuis la fin de semaine, plusieurs associations ont jugé bon de rectifier leur position vis-à-vis la démarche de CJLR. Voici quelques-unes des protestations qui viennent de nous être transmises. La Chorale de St-Pascal de Maizerets, le

Syndicat catholique des Instituteurs et Institutrices laïcs de Québec-comté, le Cercle paroissial de Limoilou.

Pour leur part, les citoyens de l'Ancienne-Lorette ne veulent pas être en reste avec cette protestation de groupe. C'est ainsi que Les Équipes de Foyers, le Cercle Lacordaire, la Chambre de Commerce, l'O.T.J., la Caisse populaire, l'U.C.F.R. (union des femmes rurales), le Service d'orientation des Foyers, la Commission scolaire précisent qu'ils n'ont jamais signé en tant que groupe une requête pour l'établissement d'un poste de télévision privée à Québec.

Une personne influente de la municipalité se serait promenade ici et là pour recueillir des signatures mais toujours à titre personnel, sans que cela engage l'exécutif de l'association.

L'AGEL

Les étudiants de l'Université Laval ont eux aussi pris connaissance des récentes déclarations de M. Jacques Laro-

che, et réitérèrent leur intention d'appuyer la demande de Radio-Canada.

M. Jean-Marie Joly, professeur à l'École de Pédagogie de l'Université Laval, sera officiellement mandataire de l'A.G.E.L. pour appuyer la requête de Radio-Canada, cette semaine, à Ottawa.

M. Claude Frenette, président de l'AGEL a souligné hier soir au cours d'une conférence de presse que les étudiants avaient l'an dernier favorisé la demande faite par Radio-Canada et que les étudiants ne croyaient pas actuellement à l'entreprise privée.

L'an dernier, les étudiants avaient une émission d'une demi-heure au poste de radio CJLR, et ils n'avaient pas voulu appuyer la demande du directeur du poste, M. Laroche.

Cette année le programme politique préparé pour les étudiants se donne au poste CHRC.

Ci-jointes les déclarations de groupements s'opposant au poste de TV privée CJLR.

Etudiants de l'Université Laval

L'Association Générale des Etudiants de l'Université Laval s'étonne de ce que le Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion n'ait pas encore accordé purement et simplement à la Société Radio-Canada la permission d'installer un poste de télévision à Québec. Surtout après l'enquête publique qui fut tenue à Québec l'an dernier et qui démontrait l'appui massif de la population du Québec métropolitain à la cause de Radio-Canada, nous sommes extrêmement surpris de voir s'ouvrir à Ottawa une nouvelle enquête sur le sujet.

De plus, l'Association Générale des Etudiants de l'U. Laval met sérieusement en doute la valeur représentative du noyauage qui s'est effectué récemment autour de M. Jacques Laroche et de l'entreprise privée qu'il oppose à Radio-Canada. Le groupe d'associations et d'individus que M. Laroche présente à son appui nous semble être le reflet d'une pensée politico-sociale aussi rétrograde que réactionnaire qui reflète très peu l'opinion de la population de Québec et qui n'a rien en commun avec le souci de l'évolution culturelle de Québec.

Enfin, malgré tout, l'Association Générale des Etudiants de l'U. Laval, constatant l'existence des pressions indues et sournoises qui s'exercent dans l'entourage d'un BGR pour le moins hésitant, réitère au nom des cinq mille étudiants universitaires de Québec qu'elle représente son appui radical à Radio-Canada dans les termes suivants:

ATTENDU qu'en matière de radio et de télévision l'entreprise privée a depuis longtemps prouvé qu'elle était la plupart du temps incapable de produire des émissions d'une teneur éducative décente en raison de la carence des moyens dont elle dispose et en raison du but lucratif qu'elle poursuit et qui l'incite souvent, de pair avec les commanditaires, à l'endoctrinement du public.

ATTENDU QU'il y a déjà deux postes privés de télévision à Québec.

ATTENDU QUE Québec est la seule ville de son importance, tant du point de vue démographique que du point de vue politique, administratif, universitaire et culturel à ne pas avoir de poste de télévision d'Etat.

ATTENDU QUE le coût d'installation et d'opération d'un SILLERY — — — — — poste opéré par la Société Radio-Canada ne doit pas être un motif suffisant pour empêcher l'établissement et le maintien d'un tel médium de formation culturelle.

ATTENDU QUE le prétexte d'une période d'austérité ne peut valablement servir d'excuse pour refuser ce poste à Radio-Canada et l'accorder à l'entreprise privée.

L'Association Générale des Etudiants de l'U. Laval, représentante officielle de quelque 5000 étudiants universitaires et de ce fait porte-parole d'un potentiel artistique, culturel, humaniste et scientifique d'aujourd'hui et de demain pour la région de Québec, réclame l'installation d'un poste de télévision de Radio-Canada à Québec pour permettre à cet actif de se développer et de s'exprimer et pour toutes les raisons énumérées précédemment.

Le Comité Exécutif Association Générale des Etudiants de l'Université Laval, Inc.

Les étudiants, la TV et M. Jacques Laroche

En réponse à la déclaration de l'AGEL, M. Jacques Laroche a déclaré hier soir que dès l'ouverture de son poste de radio, en 1959, sans préoccupation politique ni financière, il a mis à la disposition de l'AGEL une période gratuite d'une demi-heure par semaine que les étudiants ont utilisée pendant deux ans.

Le poste CJLR était encore à disposition de l'AGEL mais cette association ne s'est pas prévaluée de cet avantage.

M. Jacques Laroche a tenu à rappeler également aux dirigeants de l'AGEL que CJLR a consacré une soirée complète avec un personnel de quinze employés, et cela gratuitement, lors des collectes du Prêt d'Honneur organisées par l'AGEL.

Le président du poste CJLR se demande qu'est-ce que le poste Radio-Canada CBV a fait depuis deux ans pour les étudiants de l'Université Laval. Il s'est dit en outre très heureux de constater qu'un autre poste privée fait bénéficier cette année l'AGEL et ses étudiants des bienfaits de l'entreprise privée.

Syndicat des instituteurs

Giffard, le 12 janvier 1963

Monsieur le rédacteur,

L'exécutif du Syndicat catholique des Instituteurs et des Institutrices laïcs de Québec-Comté, lors d'une réunion tenue le 12 janvier 1963, a résolu unanimement qu'un texte soit présenté aux quotidiens de Québec, l'Action et Le Soleil, pour protester contre le fait qu'on ait utilisé le nom de notre association dans le but d'obtenir de Radio-Canada l'autorisation d'établir un poste de télévision privée à Québec.

De plus ce même Syndicat en date du 13 février 1962 a déjà publié dans les deux quotidiens québécois une résolution de l'Assemblée générale prenant position en faveur de l'établissement d'une station de télévision régie par Radio-Canada.

Nous demandons donc aux deux journaux ci-haut mentionnés de bien vouloir produire une rétractation en marge de cette affaire.

Nous demeurons vos tout dévoués,
L'Exécutif du Syndicat catholique des Instituteurs et des Institutrices laïcs de Québec-Comté, par le président Viateur Dupont

Commission scolaire de Ville Les Saules

En relation avec la requête du groupe Laroche en vue de l'obtention d'un permis visant à l'exploitation d'un poste privé de télévision à Québec, il y a aussi la commission scolaire de ville Les Saules.

Hier soir, M. Eugène Rancourt, président de la commission scolaire de ville Les Saules, nous a fait cette déclaration:

"La commission scolaire de ville Les Saules n'a adopté aucune résolution favorisant le groupe Laroche ou la Société Radio-Canada. Cependant la majorité des commissaires de cette municipalité scolaire se sont antérieurement prononcés en faveur d'un permis à être accordé à Radio-Canada.

Un télégramme dans ce sens a été envoyé à M. Andrew's Stewart, président du Bureau des Gouverneurs".

La Chorale de St-Pascal de Maizerets

St-Pascal, le 13 janvier 1963.

Monsieur le rédacteur,

La Chorale de St-Pascal-de-Maizerets proteste énergiquement contre la façon de procéder des promoteurs d'un poste de télévision privée à Québec, pour obtenir de diverses associations leur adhésion.

Elle déplore de plus le fait, qu'un de ses membres, en son nom personnel, ait signé sans réaliser toute la portée de son geste, la formule qui a circulé librement dans Québec et la région.

Lors d'une réunion plénière tenue le 13 janvier 1963, la majorité des membres présents, de concert avec tous les organismes sérieux, favorise le projet d'une station de Radio-Canada à Québec.

Nous autorisons donc l'Action à produire la rétractation sollicitée par les membres.

Nous demeurons bien vôtres,

La Chorale de St-Pascal-de-Maizerets,
Par le président J.-R. Dion

Cercle paroissial de Limoilou

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de faire la rectification suivante, S.V.P. Au sujet de la publication des signatures à une requête pour un poste de télévision français à Québec, qui a paru dans votre journal le 12 janvier 1963. Le Cercle Paroissial n'a jamais signé cette requête ni autorisé personne à le faire. Celui qui a signé L. G. Garon gérant l'a fait sur l'instance d'un monsieur qui lui a dit tout simplement que c'était pour un poste de TV français au Québec sans plus d'explication de qui ou pourquoi toute cette affaire avait été fabriquée, l'a fait en son nom personnel cela n'engage en rien le Cercle Paroissial même. Je suis formellement opposé à ce que ce poste soit entre les mains de M. Laroche et M. Jos Bégin.

Je vous remercie de votre attention.

Je demeure bien à vous
L. Georges Garon
Gérant Salle Limoilou

Projet de construction controversé à Ste-Foy

La firme de construction Couillard a pris la vedette, hier soir, lors de la séance spéciale du conseil de Ste-Foy. L'avocat de la compagnie, Me Yves Prévost, a en somme déclaré au maire Noël Carter: "Nous ferons valoir nos droits devant la loi si la ville ne se rend pas à la demande du client qui veut construire des maisons unifamiliales."

La question est en suspens depuis le 5 novembre 1962, selon les données de Me Prévost. Le maire Carter, et les échevins ont décidé, devant l'attitude du représentant de la maison de constructions, de référer la décision à la prochaine séance du conseil et de nommer un conseiller légal, en l'occurrence, Me Guy Pinsonneault, pour délimiter les droits de chacune des parties dans cette cause.

Un référendum parmi les citoyens aurait semblé-t-il tranché la question en litige. Le peuple demandait aux entreprises Couillard de construire des ha-

bitations unifamiliales sur les lots vacants. Mais, l'entreprise concernée a refusé, hier, en fait, à se conformer à la "vox populi, vox Dei", pour reprendre ses prérogatives qui lui permettent, selon un règlement antérieur, de construire des maisons de quatre étages.

L'objection majeure, dans l'optique du "plan unifamilial" est la "limite d'horizon", en ce sens que la vue des propriétés serait bornée, au "soleil levant et couchant", par le mur arrière du motel déjà mentionné. Un citoyen a affirmé que la firme Couillard avait promis de planter un rideau d'arbres pour améliorer le coup d'oeil. Ce problème municipal a tenu en respect, pendant des minutes assez longues, les antagonistes.

Me Prévost en exposant les intérêts de son client, a en substance, demandé au conseil de ne pas axer sa décision sur le plan de la discrimination, en obligeant un constructeur à édifier des habitations unifamiliales là où personne n'en veut. Me Prévost a souligné qu'il n'y

a pas de territoire à garder inoccupé, puisque la décision en suspens du conseil, classe parmi les lots vacants, un segment de territoire appelé à être occupé. "Il n'y a pas d'acheteurs pour des maisons unifamiliales sur les lots en question", a noté Me Prévost.

Le maire Carter a répliqué qu'il fallait tenir compte du fait qu'il y a un code à respecter, du point de vue municipal. Asses souvent, des citoyens s'entendent avec le constructeur pour bâtir et, il arrive que les règlements de zonage et d'urbanisme ne sont pas respectés. Le meilleur règlement serait peut-être un compromis entre le propriétaire des cinq ou six lots et les ex-clients de la firme de construction.

Ce compromis consisterait à inviter la firme Couillard à mettre en chantier des constructions "moyennes" de deux étages.

Me Prévost a, dans son plaidoyer, objecté au maire, que l'attitude de ce dernier "figeait" entre les mains d'un propriétaire, les six lots.

Le conseil a expédié d'autres points, notamment l'approbation du règlement "707" décrétant l'acquisition et l'aménagement de terrains nécessaires au service des parcs et récréations. Il a fallu que le conseil soit autorisé à emprunter, au moyen d'une émission d'obligations, une somme n'excédant pas \$200,000 à un taux d'intérêt ne dépassant pas six pour cent l'an, échéant pour chacun des lots de terre concernés, sur une période de un à trente ans.

Le paragraphe final du règlement stipule: "Pour payer ledit emprunt, à chaque échéance, tant en capital qu'en intérêt, il est, par le présent règlement, imposé, et il sera prélevé, chaque année, sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, d'après le rôle d'évaluation alors en vigueur, une taxe spéciale-foncière suffisante du remboursement du capital et des intérêts du présent emprunt". Le conseil doit aussi décider s'il acceptera dans les limites de la cité un "bonhomme Carnaval" lumineux.

LE PARC CARTIER-BRÉBEUF POURRA ÊTRE ENFIN EMBELLI

La Commission d'Aménagement de Québec a remboursé la ville de Québec pour le prix d'acquisition du terrain Townend que celle-ci destine aux autorités fédérales afin de hâter les travaux d'agrandissement, d'embellissement et de réaménagement du parc national Cartier-Brébeuf, situé à l'embouchure de la rivière Lairet et de la rivière St-Charles, à Québec même.

Un chèque au montant de \$60,500, a été remis à S. H. le maire Wilfrid Hamel, soit le coût d'achat de cet immense terrain. Deux autres terrains qui étaient la propriété de la Cité de Québec, ont aussi été cédés au gouvernement fédéral pour les mêmes fins.

La Commission d'Aménagement de la vieille capitale avait promis de rembourser les autorités municipales pour le terrain Townend. La Commission cédera elle-même le terrain aux intéressés. C'est pourquoi le maire Hamel a signé, hier, le contrat préparé par le notaire Paul LaRue de la Cité de Québec, pour la remise du terrain à la Commission.

On ignore quand les travaux de réfection vont débiter au parc Cartier-Brébeuf. Lorsque la cession de ce terrain par la Commission sera effectuée, il ne restera que bien peu d'obstacles à la réalisation de la promesse du premier ministre canadien, l'hon. John Diefenbaker, à l'effet de faire une attraction intéressante de ce parc historique.

STE-FOY FAIT LA LEÇON À TORONTO

Le conseil de la cité de Ste-Foy, a adopté une résolution, hier, invitant le maire sup-

Fête des Rois à la Soc. du Bien-Être des Inf.

Comme par les années passées, la Société du Bien-Être des Infirmes de Québec Inc. aura sa traditionnelle fête des Rois, et ce dimanche le 20 janvier à 2 hres 1-2 en la salle des Syndicats Catholiques 155 Blvd Charest Est.

A cette occasion un programme de variétés sera présenté et on procédera au couronnement du Roi et de la Reine de la Société pour l'an 1963.

plément de Scarborough, en banlieue de Toronto, à se montrer plus compréhensif à l'égard de l'élément français du pays.

L'échevin J.-Conrad Rioux avait fait une déclaration où il condamnait le maire de la banlieue torontoise, qui refuse en somme qu'une carte routière porte le mot français "arrêt", au-dessous de "stop", sur les artères de Toronto et de sa banlieue. En conséquence, M. Rioux demandait que la ville de Ste-Foy réplique en demandant que toutes les affiches municipales ne soient rédigées qu'en français.

Le maire Carter, et la majorité du conseil, a préféré adopter une politique plus diplomatique en décidant, par

résolution, à faire parvenir au maire-suppléant de Scarborough, un relevé démographique de la population de Ste-Foy, en spécifiant que la population de cette ville est de 36,000 habitants, et que la minorité anglaise, estimée à six pour cent, est traitée avec justice.

Le maire Carter estime que les autorités de Ste-Foy n'ont pas à s'abaisser à un niveau fanatique.

Par Robert Giroux

Les prévisions budgétaires de la Cité de Sillery pour 1963 entrent en vigueur. L'excédent du revenu sur les dépenses de l'ordre de \$1,125.02, soit \$1,135,192.02 pour les revenus et \$1,134,067 pour les dépenses.

En présentant son budget, M. Paul Lemieux, échevin de la Cité en charge des finances, a rappelé que l'évaluation augmentera de \$1,418,200 comparativement à 1962.

Le taux de la taxe foncière demeurera le même qu'en 1962, soit à 76c du \$100 d'évaluation. Les plus grandes dépenses prévues pour cette année sont celles de la protection, de la police et des incendies qui marqueront une augmentation de \$20,000 que l'an passé; celles des salaires des employés municipaux qui, dû à une nouvelle convention collective, seront augmentés de \$18,427. Enfin, une dépense nouvelle, un octroi de \$15,000 pour les loisirs.

L'échevin a également rappelé que Sillery se proposait d'étudier de près la possibilité d'attirer de nouveaux commerces et des industries dans la Cité. A cette fin un comité d'étude sera formé pour étudier le problème. Après étude, on décidera peut-être de la création d'un fonds industriel, formule qui s'est avérée efficace en bien des municipalités. Enfin, pour la première fois, Sillery votera une somme de \$10,000 afin d'embellir la municipalité, notamment les parcs et les terrains de stationnement d'automobiles.

Un des principaux chiffres qui figurent dans les dépenses est celui du service de la dette,

La Cité consacrera \$425,000 à ce secteur, en 1963. L'an dernier, on avait dû payer \$396,000. A lui seul ce chiffre représente 37 1/2% des revenus de la ville.

L'échevin J.G. Scott a déclaré qu'il prévoit pouvoir engager quatre autres constables pour assurer une meilleure protection des citoyens en 1963. L'échevin J.-C. Gendreau a qualifié le budget de très amical, faisant allusion à la part accordée aux loisirs, à la protection, à l'embellissement, etc.

Les déficits des années antérieures ont été absorbés en 1962, soit \$10,000 en 1960 et \$54,000 en 1961, a révélé M. Lemieux.

S.H. le maire Georges Morisset, secondé par tous les échevins, a loué le travail de l'échevin Lemieux. Celui-ci a rendu hommage à l'esprit de collaboration des membres du conseil et des directeurs du département de Sillery.

Inauguration du nouveau terminus postal en avril

Le nouveau bureau de poste de Québec sera inauguré en avril. L'édifice, situé à l'angle de la rue St-Paul et de la rue Ramsay, a soulevé de nombreux débats. Les travaux de construction, sur le site de l'ancienne gare Ste-Anne, ont même commencé avec un an et demi de retard.

Le terminus postal actuel, après un réaménagement au coût de \$1,000,000, abritera les bureaux des Allocations familiales.



● FEU, RUE CONROY — Les pompiers de 4 casernes ont combattu durant près de 4 heures un incendie qui s'est déclaré hier après-midi dans une maison de deux étages, sise aux numéros civiques 1084 et 1086 de la rue Conroy, à Québec. A l'arrivée des pompiers, le feu faisait rage dans le grenier et une fumée très dense s'échappait de la toiture. Le chef de district Eugène Samson et le lieutenant Roland Gagné dirigeaient le travail des pompiers, qui ont utilisé trois jets pour combattre les flammes. Les sapeurs ont pratiqué plusieurs brèches dans la toiture afin d'atteindre plus facilement le foyer de l'incendie. Les membres des familles Fernand Guyon et Roland Guilleminette qui occupent les deux logements de la maison, propriété de M. Roger Lacouline, ont dû évacuer leur logis. Les dommages par le feu se sont limités dans le grenier tandis que les premier et deuxième étages de la bâtisse ont subi de lourds dégâts par l'eau et la fumée. D'origine inconnue, cet incendie a causé des dommages pour plusieurs milliers de dollars. Personne n'a été blessé au cours de ce sinistre. Demandes sur les lieux à 2 heures hier après-midi, les sapeurs étaient de retour à leur caserne à 5 heures 45 le soir.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

La vieille tentation du neutralisme

Le Canada peut-il continuer indéfiniment de faire partie des alliances militaires qui assurent sa propre défense, sans accepter les armes nucléaires qui deviennent générales chez les autres partenaires de la communauté? Les alliances militaires répugnent à un grand nombre de Canadiens, qui s'inquiètent par surcroît de la souveraineté nationale. Mais un pays comme le Canada peut-il éviter les engagements militaires, tout en demeurant associé aux échanges économiques et culturels, par les mille et un liens de l'intérêt et de l'histoire qui constituent la raison d'être du monde occidental?

La question est aussi vieille que le Canada: l'ancienne ambition d'indépendance et d'isolationisme devient, aujourd'hui, la tentation du neutralisme. Jamais le passé n'a tranché le débat dans le sens de nos rêves solitaires et pacifistes. Le présent et l'avenir imposent aux Canadiens la même soumission aux réalités. Il est décevant et probablement impopulaire d'en convenir; mais il est toujours sage d'envisager les situations telles qu'elles sont, si l'on veut en tirer le meilleur parti possible et se prémunir contre les pires désillusions.

Le gouvernement Diefenbaker est accusé d'illogisme, de confusion et peut-être, de duplicité. Il aurait pris l'engagement d'accepter les ogives nucléaires, sans jamais s'y résoudre. Il a doté les forces canadiennes d'armes atomiques, mais il a différé la distribution des munitions. Bref, il a posé les causes qui nécessitent aujourd'hui l'acceptation des projectiles nucléaires, mais il en renie les effets.

Tout n'est pas faux dans ces accusations. Toutefois, les atterrissements et les faux-fuyants que l'on reproche au gouvernement Diefenbaker ne sont pas un cas isolé: tous les alliés des États-Unis ont manifesté des hésitations analogues... qui durent encore!

Par ailleurs, les partis d'opposition ont évité, avec autant de prudence que M. Diefenbaker, les décisions hâtives ou catégoriques. L'attitude des Libéraux sur la question fut aussi nébuleuse que celle des conservateurs. Par exemple, lorsque le régime Diefenbaker encore mal installé au pouvoir, en 1957, s'est engagé — sans réflexion apparente — dans l'alliance de "Norad", les Libéraux ont livré bataille

sur des technicalités comme le mécanisme de contrôle politique ou l'alternance entre commandant américain et canadien. Ils n'ont pas élevé une muraille de principes contre cette décision, qui modifiait radicalement les positions historiques du Canada en matière de défense et de relations internationales.

Les partis secondaires peuvent se permettre des projets plus fantaisistes et des audaces plus confortables qu'ils n'auraient la responsabilité de réaliser que dans l'éventualité fort problématique de leur accession au pouvoir. On peut proclamer ainsi, avec aplomb, qu'il vaut mieux nourrir l'humanité que d'acheter des armements... On peut réclamer l'abandon des alliances, sans trop en redouter les conséquences...

Le chef libéral vient de prendre carrément position pour les armes nucléaires. Le gouvernement Diefenbaker sera obligé, en conséquence, de se tirer de l'équivoque dont il s'était revêtu pour gagner du temps. Les autres partis en feront, sans doute, autant.

Il se peut que la question devienne l'enjeu d'une élection générale. Espérons que d'ici là, les données du problème soient fournies objectivement à l'opinion publique. Bien des aspects demeurent mystérieux. Par exemple, quelles sont les chances d'un véritable contrôle "multilatéral" sur les décisions politiques déclenchant l'utilisation des armes nucléaires, quand elles seront devenues "l'armement classique" des pays de l'Alliance Atlantique? Comment l'alliance continentale de "Norad" peut-elle unir deux pays souverains d'inégale puissance, sans que l'un ne soit, en tout et pour toujours, le satellite muet de l'autre?

Rejeter toutes ces liaisons dangereuses. Rompre tous ces engagements onéreux. Préconiser le désarmement universel et soutenir l'inutilité de se défendre. Comme cette alternative serait attrayante!

L'Inde et ses masses humaines s'étaient vouées à cette passivité et à ce neutralisme: quand l'orage vint, Nehru alla se mettre sous les protections qu'il avait dédaignées. Le faible Canada réussirait-il, là où l'innombrable continent indien a échoué?

Lorenzo PARE

Au secours des 700 millions d'illettrés

Un correspondant nous écrit: "Vous avez abordé ces jours derniers le problème de l'analphabétisme dans les pays sous-développés, et avez demandé à nos gouvernants d'augmenter leur effort pour le combattre. Très bien, mais à condition que le Canada ne soit pas seul à déboursier pour une fin aussi noble. Que se fait-il sur le plan international dans ce domaine?"

Le problème de ceux qui ne savent ni lire ni écrire étant d'envergure mondiale, l'Unesco s'en préoccupe. Au cours de 1962, ses enquêteurs ont même mis au point des statistiques assez précises.

En se basant sur ces renseignements, on peut dire qu'à l'heure actuelle, dans onze pays seulement sur soixante-sept qui ont répondu au questionnaire de l'Unesco, il est interdit d'être illettré. Comme le Canada ne figure pas parmi ces onze, on peut se demander pourquoi. C'est que l'éducation étant de juridiction provinciale, l'Ontario ne pouvait décemment répondre. Mais comme l'école est obligatoire dans les provinces, l'analphabétisme devient donc impossible.

Des renseignements qui précèdent, il ne faudrait pas conclure que l'ignorance de la lecture et de l'écriture n'est systématiquement combattue que là où elle est interdite légalement. Nombre de pays combattent l'analphabétisme de bien des manières.

Néanmoins, nous apprend le bulletin officiel de l'Unesco, "il y a encore aujourd'hui dans le monde au moins 700 millions d'adultes illettrés — c'est-à-dire deux personnes sur cinq. Engager ces analphabètes sur la voie de l'instruction est l'une des tâches les plus urgentes et les plus essentielles de notre temps".

Dans cette perspective, la Conférence générale de l'Unesco, dont la douzième session vient de se terminer à Paris, a rédi-

gé à l'intention des Nations-Unies un important rapport dont les conclusions, réduites à l'essentiel, sont les suivantes: "Une campagne mondiale contre l'analphabétisme, menée dans le cadre de la Décennie pour le Développement, et visant dans une première phase à alphabétiser 300 millions d'illettrés âgés de 15 à 50 ans, coûterait 1,883 millions de dollars, répartis sur dix ans. Il faudrait pour la mettre en oeuvre qu'un crédit d'au moins 33 millions de dollars soit procuré chaque année aux gouvernements intéressés par voie d'accords bilatéraux et multilatéraux, et, qu'en outre, une somme d'environ 10 millions de dollars soit mise annuellement à la disposition de l'Unesco pour lui permettre de mener la campagne. En tout état de cause, l'Unesco va préparer cette campagne dès l'année prochaine, en aidant surtout les États intéressés à perfectionner leurs moyens d'enseignement de la lecture et de l'écriture. À cet égard, les nouvelles techniques audiovisuelles — et notamment la télévision — sont appelées à jouer un rôle de premier plan".

Comment les nations membres de l'Unesco et de l'ONU répondront-elles à cette demande, dans quelle mesure contribueront-elles à résoudre ce problème? Il est difficile de le savoir. Mais des pays comme les États-Unis et le Canada sont bien placés pour assumer une part relativement grande du budget de dix millions. Mettons-nous bien dans la tête que l'analphabétisme, l'ignorance des éléments de la plus sommaire instruction font des 700 millions d'adultes illettrés des proies faciles pour toute propagande subversive. Aider l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) à combattre l'analphabétisme c'est travailler pour la paix de la façon la plus efficace.

Louis-Philippe ROY

point de vue

de Victor BARBEAU
de l'Académie canadienne-française

Une religieuse vient de faire cette constatation, à ses yeux désolante, qu'informés de la culture classique les élèves de l'enseignement secondaire ne le sont à peu près pas de la culture contemporaine.

"J'enseigne le français depuis vingt-neuf ans", a-t-elle déclaré dans une conférence de presse, "et je constate que l'école secondaire ne donne pas de formation culturelle aux jeunes. On leur parle beaucoup des classiques et des oeuvres du moyen âge, mais au sortir de leurs études ils n'auront pas participé à la vie littéraire de leur temps".

À quel piquant dialogue ce court paragraphe ne prêterait-il pas, comme au siècle de Boileau, entre ces prudes, ces collets-montés que l'on nomme les Anciens et ces court-vêtus, ces évolués que sont les Modernes! La crainte de passer pour plus pointilleux et méchant que je ne le suis me l'interdit en ces jours de paix et de charité. Je me contenterai donc de monologuer et, peut-être, de ronchonner un peu dans mon for intérieur.

Que la meilleure part de l'enseignement des belles-lettres dans les collèges soit réservée aux écrivains du dix-septième siècle ne me paraît faire aucun doute. Et c'est juste, et c'est normal, et c'est heureux qu'il en soit ainsi. Avant eux et après eux, il ne manque pas de grands esprits dont le commerce est enrichissant, mais puisque les programmes d'étude n'en permettent pas davantage, la préférence doit être accordée sans hésitations et sans regrets aux maîtres qui ont le plus à nous offrir, les inépuisables, les inaltérables classiques.

Serait-il possible que nous en fassions un usage immodéré, que nous en gavions la jeunesse? Il n'y paraissent pas dans l'art de penser et dans l'art d'écrire des milliers d'étudiants dont la Providence a agréé mes

trente-cinq années de professorat. La faute en était-elle à eux seuls ou la partageaient-ils avec leurs maîtres? De cela je parlerai en une autre occasion. Pour l'instant, je m'en tiens à la question de savoir s'il est vrai que nous abusons de la littérature achevée au détriment de celle qui se fait sous nos yeux. Et si cela était, où en serait le dommage pour nos dauphins et nos rosiers?

N'étant pas l'homme d'un seul livre ou d'une seule chapelle, je n'ai jamais écarté de mes cours les écrivains, et ils sont nombreux, pour lesquels, les ayant lus, je ne me sens aucun goût. Selon les circonstances, l'actualité, il m'est souvent arrivé d'en sortir plusieurs de leur obscurité. C'est donc dire que, loin de m'enfermer dans un domaine de tout repos, tant du point de vue moral que du point de vue esthétique, j'ai accueilli toutes les nouveautés, les meilleures et les pires. Ce faisant, j'informais tout au plus mes élèves, je les renseignais, je les guidais, je les prévenais contre la dispersion intellectuelle. Pas une fois, cependant, pas un seul instant ai-je été assez naïf ou assez présomptueux de croire que j'ajoutais par là à leur culture.

On me permettra donc de m'esclaffer quand je lis que l'école secondaire ne donne pas de "formation culturelle contemporaine" aux jeunes. Laquelle, en admettant que ce fût de son ressort, pourrait-elle leur donner? Je cherche en vain parmi les célébrités de l'heure quelles sont celles qui, substituées aux classiques, seraient utilisables comme agents de civilisation. Étroitement circonscrites, localisées, leurs oeuvres sont l'image du présent et il est bon que nous regardions en elles vivre notre époque, que nous en mesurons le désordre. Mais, une fois passée la petite secousse de l'étrangeté, du baroque ou de la érapulerie, que reste-t-il que nous puis-

La culture des affranchies

sions digérer et assimiler? Or, la culture, ce n'est pas tout ce que l'on peut lire, ça ne se mesure pas à l'aune et ça ne se pèse pas au poids des volumes que l'on a dévorés. C'est ce qui, des lectures que l'on a faites, des oeuvres d'art qu'on a admirées, continue à nous illuminer de sa lumière et de sa beauté. Je connais des contemporains capables d'opérer en nous ce miracle, mais ce n'est pas leur société que recherche la jeunesse des écoles.

"Si j'avais vu Françoise Sagan dans les mains d'une élève, je serais allée à elle avec Françoise Sagan" dit encore cette même religieuse. A chacun sa méthode et sa conscience. L'homéopathie est-elle, en ce cas, la meilleure thérapeutique? Parce que les "jeunes sont révoltés contre le monde des adultes", et si je ne me trompe, cela remonte assez loin dans l'histoire, faut-il pour les guérir de leurs complexes leur apporter le remède d'une "littérature pleine de révoltes"? Je trouve le procédé simpliste. Petite bourgeoisie comblée de biens, d'autos, de succès et de maris, Françoise Sagan n'a rien à apprendre aux collégiennes que l'art d'ouvrir leur lit à tout venant après avoir ingurgité beaucoup de whisky. Où est la révolte là-dedans? Où est la nouveauté? Décidément, on ne pouvait choisir un modèle plus standard, plus conventionnel et plus usé des coucheries de tous les temps. C'est presque manquer de respect à l'endroit des jeunes que de n'avoir rien de mieux à leur offrir. Du temps des romantiques, la mode était aux vapeurs, aux élégies. Aujourd'hui, elle est au débrailé du langage, au vulgairisme de la tenue. L'artifice est le même sous des apparences diverses. Le collant a remplacé le pantalon de Georges Sand, la cigarette le cigare, mais la fermentation intérieure est demeurée ce que la nature l'a faite. C'est affaire de propreté, d'hygiène et non pas de littérature.

Lettre d'Espagne

Guerre et politique au vingtième siècle.

Nous nous trouvons dans une nouvelle ère de relations internationales, dont les caractéristiques surprendraient les grands diplomates comme Talleyrand ou Bismarck. Aujourd'hui, entrent en jeu beaucoup plus de facteurs politiques et le nombre des États indépendants est beaucoup plus élevé. Les centres de gravité du concert international ont changé: défiance des vieilles expériences de chancelleries, des normes traditionnelles du Droit international et du protocole diplomatique. La guerre a augmenté en intensité et dans sa portée vers tous les facteurs de la vie sociale.

Nous devons donc reconsidérer le sens actuel de la fameuse phrase de Clausewitz: "La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens". La POLITIQUE d'aujourd'hui est le complexe politique de la société de masses, non la politique minoritaire du temps du Congrès de Vienne. Les AUTRES MOYENS sont aujourd'hui la bombe atomique, les fusées intercontinentales, la "guerre révolutionnaire". La CONTINUATION est aujourd'hui un phénomène permanent, parce que la "guerre froide" est un état mixte entre la paix et la guerre.

Voyons les caractéristiques de la guerre au XXe siècle. Tandis que d'un côté la révolution industrielle et technologique a conduit à un type de "guerre totale" et illimitée, les peuples sous-développés ont été l'objet de tactiques subversi-

ves, d'où est née la "guerre révolutionnaire". Dans l'une et l'autre, les problèmes politiques, psychologiques et moraux sont beaucoup plus complexes que dans les conflits limités, que ce soit en Europe ou dans les anciens territoires coloniaux. Ils rendent nécessaire une meilleure coordination de la politique extérieure et de la politique militaire. D'autre part, la discontinuité actuelle des États de guerre et de paix oblige à maintenir une mobilisation partielle permanente et des structures de coopération internationale militaire, en temps de paix, du genre de l'OTAN. Cette situation, à son tour, altère partout les relations intérieures de pouvoir et les formes de l'administration civile et militaire, dans le sens d'une plus grande intégration des services militaires, de ceux-ci avec les organes diplomatiques, économiques, etc., et ceux des autres États.

La guerre est toujours une forme de conflit social, intérieur ou extérieur. Les pays qui résoudront le mieux les nouveaux problèmes de la vie en commun dans la société de masses et de machines et qui créeront une unité authentique, seront ceux qui résisteront le mieux aux épreuves de la guerre et de la paix dans la deuxième moitié du XXe siècle.

Cet article a reproduit, sous une forme condensée, une conférence du Dr Iribarne prononcée à l'Institut des Etudes Politiques de Madrid.

(Index culturel espagnol)

L'hystérie de ces demoiselles

M. le Rédacteur,

Lundi, dix décembre dernier, "Temps Présent" nous donnait, à la T.V., une tranche de la vie de l'artiste canadien bien connu: Paul Anka.

Devant l'hystérie collective de ces demoiselles, j'eus un haut-le-cœur qui se traduisit ensuite en une profonde sympathie pour elles.

Nous, les Québécois, instruits par des préceptes salutaires et formés par un enseignement divin, concevons et admettons difficilement la réaction presque animale de ces jeunes filles devant un artiste qu'elles adulent.

Lui, Paul Anka, conscient du délire qu'il soulevait, s'agitait d'un geste opportuniste du corps ou de la main, provoquer chez ses adoratrices, un mouvement qui n'a rien de bien honnête.

Elles, ces demoiselles dont l'âme vibre si facilement au contact spirituel de leur idole, n'éprouvent certes pas un sentiment digne d'élever cette âme vers le beau, le sublime, mais subissent l'influence néfaste de paroles et gestes évocateurs: ce qui engendre le désir violent de possession.

D'où alors, processus inconscient mais naturel, chez elles, qui se transformera en des actes inconsidérés, il va de soi, mais combien dignes de la jungle. Comme dans l'antique Rome, où les femmes se découvrèrent la poitrine pour démontrer leur affection et leur admiration à l'empereur, lors de ses discours publics, les unes cherchent à se dévêtir comme pour savourer déjà un contact qu'elles souhaitent ardemment. Les autres, la figure en contorsion, pleurent et même s'évanouissent. Le plus bas ridicule atteint là son paroxysme. On a même vu, à Toronto, des filles passer par toutes ces phases à un spectacle d'Elvis Presley, pour enfin se rouler dans la rue. Un comportement aussi vulgaire ne peut être conditionné que par un esprit vraiment désexé et vil.

D'où vient donc que la dignité

de la femme que l'on nous a toujours appris à respecter, s'avillasse à ce point et n'aurait plus, selon ces spectacles dégradants que l'on voit ici et là, sa raison d'être sinon dans l'absence de formation de base: la formation religieuse dont tout être doué d'une âme a impérativement besoin.

Le Dr Mackay, psychiatre de profession et qui s'affiche à l'enseigne du catholicisme mais qui, au nom de la liberté (au sens large du mot) dont il a tant soif, veut-il expliquer pourquoi il défend la non-confessionnalité avec tant de vigueur, quand cette non-confessionnalité apporte une preuve évidente tangible et indubitable que l'homme, en écartant Dieu et la fin pour laquelle il a été créé, se diminue à l'égal des autres êtres animés auxquels Dieu n'a pas jugé bon d'associer une âme.

M. Mackay et ses adeptes, sur les épaules de qui les commandements divins et ceux de l'Église pèsent trop lourdement, devraient observer septante fois ces épreuves fanatiques de l'adulation préhensible et coupable, cette création de la nouvelle vague: fruit de l'enseignement libre et sans morale qu'ils préconisent. Peut-être y trouveraient-ils matière à reviser leur théorie psychiatrique moderne et raison à puiser dans l'enseignement que l'Église catholique diffuse sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. Là, mais là seulement, pourraient-ils s'efforcer comme de vrais éducateurs du peuple. Il ne s'agit pas de se perdre en bonhomies mais de garder le sens humainement pratique de rester en parfait accord avec notre Créateur qui aura éternellement le dernier mot!

Son Excellence le haut commissaire du Canada à Londres, M. George Drew disait, alors qu'il était premier ministre de l'Ontario: "Il faudra reviser bientôt notre système scolaire et y inclure l'enseignement religieux afin d'élever, à un plus haut niveau, la morale dans nos

tre peuple" et ces messieurs de la "liberté", chez qui la religiosité hypocrite ne fait plus le moindre doute, nous disent: "Enlèvez l'enseignement de la religion et de la morale, cela offense quelques indifférents et athées". Voyez jusqu'où peut descendre la bêtise humaine... Ils ressentent désormais les effets de ce qu'ils enseignent et veulent que leur souffle tiède et d'odeur nauséabonde nous atteigne.

Eh bien non! mille fois non: messieurs Mackay, Pelletier, Gagnon, Laurendeau, Mme Jamin et les autres. Vous n'êtes pas de l'avant-garde, mais des poids tragiquement lourds que notre peuple doit traîner. Sachez bien que vous ne gagnerez pas la partie, car, au laïcisme qu'elle qu'en soit sa forme, nous opposerons fermement un apostolat laïque qui permettra de confondre tous ceux qui, comme vous, se font les propagateurs du machlisme.

Dieu merci! au Québec l'on reconnaît encore la grandeur de la dignité humaine et nos Québécoises peuvent être citées en exemple au reste du monde. Nous soustrairons aussi, à votre influence d'inspiration diabolique, notre jeunesse fraîche et propre que vous voulez conduire dans vos sentiers ténébreux. Vous, catholiques du mouvement laïque, croyez être des adultes en vous affranchissant des bras de notre Mère la Sainte Église. Vous voyez, alors, par le péché d'orgueil, se fermer à la lumière. Prenez garde que votre conduite irrationnelle ne vous conduise vers les ténèbres de l'éternité.

Depuis le commencement des temps, l'immortalité n'a engendré que le mal et le désordre et n'a jamais conduit un seul peuple au bonheur et à la paix. L'histoire du monde le prouve. Timor Domini, principium sapientie.

Marc GRENIER,
1090, Commerciale,
St-Romauld, comté de Lévis,
P.Q.

Réplique créditiste

M. le Rédacteur,

Lundi le 17 décembre, dans l'émission télévisée qui avait comme titre "Les affaires de l'état", M. Yvon Dupuis nous a parlé sous les auspices du parti libéral. Ce n'est pas à l'entendre qu'on aurait pu constater qu'il parlait en faveur du parti libéral, car il a employé presque tout son 15 minutes à dénigrer M. Réal Caouette personnellement, et un peu le Crédit Social, mais pas beaucoup. Il avait surtout fait et soif de M. Caouette. Pour un observateur qui voit les choses dans leur contexte, il aurait été difficile de se convaincre que ce discours était rempli de charité chrétienne, mais si réellement M. Dupuis personnifiait le parti libéral fédéral, il est à se demander d'où ce parti prend sa source, sûrement pas parmi les électeurs eux-mêmes, parce qu'il les méprise au point de ne pas leur parler de programme. Est-ce qu'il n'en aurait pas de programme du tout, et que les électeurs seraient obligés d'adhérer au parti libéral fédéral les yeux fermés, sans savoir ce que ce dernier pourra faire pour eux une fois élu?

Le naturel revient toujours au galop. Ça fait tellement longtemps que les représentants des deux vieux partis reçoivent les directives en dehors du peuple, qu'ils oublient de nous dire ce qu'ils s'attendent

de faire pour les électeurs. C'est tout naturel pour eux, parce qu'ils sont habitués de travailler et de penser en fonction du parti, les électeurs c'est bien secondaire pour eux, c'est bon tout simplement pour être taxés, pour servir le parti au pouvoir.

Les rôles sont changés, aujourd'hui. Les électeurs savent que quand ils vont aux urnes, c'est pour se choisir des représentants à eux, et non pas pour la finance internationale. Le moins que les électeurs peuvent exiger, c'est qu'on leur offre un programme qui cadre bien avec leurs besoins, car ils savent en 1963 que le gouvernement existe pour les électeurs, et non les électeurs pour le gouvernement. Ce n'est pas la même chose du tout.

Monsieur Dupuis, que vous vous êtes abaissé ce soir là. Quand arrivera-t-il le jour où l'homme public cessera de noircir son voisin pour essayer de se blanchir? C'est si vilain ces tactiques là, et ça dénote un manque d'éducation et de formation civique, c'est bien regrettable, mais c'est vous même qui avez écrit vos qualificatifs dans l'esprit de l'électeur qui n'était pas venu d'avance au parti libéral fédéral.

J. M. THIBAUT,
président de la Caisse
Populaire de St-Basile
de Portneuf.

On dira que les deux mots, loisir et volonté, jurent de cheminer côte à côte, et qu'il faut plutôt associer loisir avec vacances ou détente, avec récréation ou peut-être aussi avec licence et laisser-aller.

Eh bien, voyons-y de près. Le substantif loisir tire son étymologie et son sens d'un verbe latin: LICERE, qui veut dire "on est libre de... il est permis de". Et si notre mot français libéré provient de la même souche, on devra bien conclure que le temps des loisirs est celui qu'on est libre d'employer à son gré, et l'homme qui est esclavé de tel sport ou tel programme télévisé au point de bousculer tout ce qui pourrait l'en détourner a perdu le sens du loisir.

Les loisirs ne signifient pas uniquement certains moments disponibles, libres: ils signifient aussi que toi, tu es libre et disponible. C'est donc dire que la façon de te récréer est liée à la façon de faire usage de ta liberté. Le problème des loisirs

se rattache à ta conception de ta liberté, à ta conception de la vie.

Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. Dis-moi tes loisirs et je saurai de quel bois tu te chauffes.

De façon générale, un premier de classe excelle au jeu.

André JOBIN, ptre

et les queues de classe y sont des andouilles.

Tu aimes la lecture, c'est signe de volonté et de personnalité.

Tu excelles aux jeux d'équipe comme le hockey ou le baseball, il se peut que tu aies du sens social et que tu sois de ceux qui font confiance aux autres.

Mauvais pendant, tu te laisses battre sans résistance? Serais-tu orgueilleux ou jaloux?

Bons joueurs de bridge ou d'échecs, vous devez être combattifs et persévérants.

Si tu fréquentes les cinémas, sans discernement, uniquement pour tuer le temps, c'est que, peut-être tu n'as guère de personnalité, que tu es incapable de rester seul en face de toi-même.

Si tu t'éternises dans les tavernes, c'est que les tavernes ne sont pas pour toi lieux de loisir mais une entrave à ta liberté.

Si tu triches au jeu, tu dois manquer de loyauté ailleurs.

La prière occupe-t-elle parfois une part de tes loisirs? Ça, c'est révélateur!

Tes loisirs résistent-ils à la personnalité? C'est donc dire que tu dois y faire bien attention, précisément à une époque où diminuent les heures de travail et augmentent les heures libres.

Les loisirs peuvent nous déshumaniser et nous déchristianiser. Ils doivent nous enrichir. A chacun d'opter. Ce n'est pas une affaire de tempérament ou de goût. C'est une affaire de volonté.

L'Action sociale

Directrice : Françoise La Rochelle-Roy

Un étranger dans la cuisine

Il n'est pas toujours facile d'inventer des plats nouveaux et intéressants qui sauront épatiser les fringales de la famille par les froids d'hiver. D'un côté, il y a le budget familial, dont il faut bien tenir compte. Il y a aussi les "entités" qui persistent à croire que pour calmer la faim il n'est rien d'autre qu'un "bon plat de viande et des pommes de terre". Autant d'obstacles qui coupent les ailes à l'esprit d'invention de la ménagère!

Voici une solution délicateuse à ce problème : les Rouleaux de Boeuf à l'Italienne. C'est un plat substantiel qui saura rassasier les "bonnes fourchettes". Par ailleurs, les épices et la piquante sauce tomate qu'on y ajoute en font un mets différent qui égayera la monotonie des "lourds repas d'hiver". Servez ces Rouleaux de Boeuf avec une fraîche salade, des olives et du pain croustillant. Des fruits, du fromage et une boisson chaude... et voilà, vous aurez un repas délectable... et rassurant!

Naissance

M. et Mme André Desmeules, Hélène Caouette, font part de la naissance de leur fille, Julie, née le 18 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Secrétaire Bilingue demandée

pour compagnie internationale d'aviation. Semaine de 5 jours. Bénéfices sociaux. Salaire suivant qualifications et expérience. Casier 1218, L'Action



Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurez des maux organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 1-59

ROULEAUX DE BOEUF A L'ITALIENNE

Pour 6 portions.

- 2 grandes tranches de steak de ronde, de 1/4 de pouce d'épaisseur
- 1 1/2 tasse de mie de pain déshydratée
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre noir fraîchement moulu
- 1 tasse d'oignon haché
- 1 c. à table de céleri finement haché
- 1 c. à table de persil haché
- 2 c. à table d'huile à cuisson (à salade) ou de shortening
- 1 c. à table de farine
- 1 tasse d'eau
- 1 boîte (28 onces) de tomates
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/4 c. à thé de marjolaine
- 1/2 c. à thé de sucre granulé
- 1 gousse d'ail

Faire couper par le boucher les tranches de steak de la épaisseur voulue.

saupoudrer la mie de pain; la saupoudrer de 1/2 c. à thé de sel, 1/4 c. à thé de poivre, céleri et persil; mélanger délicatement. Couper chaque tranche de boeuf en 3 morceaux. Empiler la préparation de mie de pain sur le boeuf et rouler chaque morceau de viande. Filer les rouleaux à chaque bout.

Faire chauffer l'huile à cuisson (à salade) ou le shortening dans une casserole épaisse. Ajouter les rouleaux de viande et les faire bien dorer sur toutes les faces. Rassembler la viande d'un côté de la casserole et incorporer la farine dans le corps gras. Ajouter l'eau, en remuant. Incorporer les tomates, la 1/4 c. à thé de sel qui reste, le 1/4 c. à thé de poivre, la marjolaine et le sucre. Diviser la gousse d'ail en deux, piquer chaque morceau d'un cure-dents et ajouter, à découvert, en brassant délicatement une fois ou deux, jusqu'à ce que la viande soit tendre — environ 1 1/2 à 2 heures — et en ajoutant un peu d'eau si la sauce devient trop épaisse. Enlever les morceaux d'ail. Retirer les rouleaux, les déposer sur un plat de service réchauffé et enlever les filets. Servir avec la sauce et un petit plat de fromage Parmesan râpé.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame-du-Cénacle Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception 1073 ouest, rue St-Cyrille, Québec (6) JANVIER

16 au 20 à 5 heures — Employées civiles, R. P. Guy Painchaud, s.j.
25 au 27 après dîner — Jeunes filles, R. P. R.-M. Huot, o.p.
28 au 31 après dîner — Dames, R. P. Thomas Landry, o.p.
31 au 3 février après dîner — Tertiaires de St-François, dames et demoiselles, R. P. Francisca.

Ces retraites commencent à 7 h. 45 du soir. Pour renseignements supplémentaires et inscriptions, s'adresser à la directrice des retraites: téléphone: 683-0600 ou 527-1525.

Au thé-causerie de la Ligue Catholique Féminine



● Cette photographie fut prise hier après-midi, au Chalet des Employés Civils, avant le premier thé-causerie de l'an 1963 de la L.C.F. Nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, M. l'abbé Hervé Gagné, conférencier, Mme Georges Michaud, Mme Henri Latouche et Mlle Jacqueline Lemay, la sympathique oblate de Marie Immaculée, qui se fit entendre pour l'enthousiasme de tous.

A la L.C.F.

"Plus aux autres, et plus à Dieu"

"Vivre, c'est être davantage soi-même, afin d'être plus aux autres, et plus à Dieu". Ainsi s'exprimait hier, citant St-Augustin, devant les dames de la Ligue Catholique Féminine, M. l'abbé Hervé Gagné, pédagogue, écrivain, directeur et fondateur des Presses Universitaires, au cours d'une plaiderie attachante en faveur du mouvement des Amitiés judéo-chrétiennes.

Les "Amitiés" favorisent en fait le rapprochement de différentes catégories de croyants, en fonction du Christ: a) les juifs qui vivent encore dans l'espérance; b) les protestants qui ont refusé la doctrine de l'Eglise pour n'accepter qu'une vérité purement intérieure, spirituelle; il leur suffit pour être sauvés de reconnaître que Dieu les a sauvés; c) les catholiques qui n'interviennent pas dans l'enseignement de Dieu lui-même et acceptent que l'Eglise, instituée par Dieu, leur enseigne. Toute VÉRITÉ, acceptée et proposée comme telle par l'Eglise, a de la valeur pour le catholique. Noter que 80% des vérités de l'Écriture sont naturelles, 20% sont surnaturelles.

Du point de vue doctrinal, est-il possible de rapprocher ces trois groupes? Non!

Le rapprochement, du côté des intelligences qui interviennent différemment l'œuvre de la Rédemption ne peut pas se faire. Du point de vue surnaturel, le rapprochement est possible. L'Histoire en témoigne, qui rappelle que des groupements sont passés en bloc à l'Eglise catholique. Et dans un autre domaine, celui des amitiés, de l'amour, de la charité, il va sans dire qu'on aime dans la mesure où on est ouvert aux autres! Non pas d'un amour indigent, qui ramène tout à soi, mais pouvoir aimer en surabondance, en se communiquant.

Il en est ainsi des Amitiés judéo-chrétiennes, terme riche et bien choisi, où l'on aime dans la ligue de la Charité sociale, au-dessus de toutes croyances, à la recherche du bien de l'autre, et attachée à lui communiquer ce qu'on a de bien!

JACQUELINE LEMAY

Ce fut un charme de l'entendre poétiser de sa voix limpide et lumineuse amour, charité, prière et bonheur que venait de si bien exposer le conférencier. Quand les mots et les sons sont portés sur les ailes de l'idéal, que la simplicité et le détachement font cortège au talent

que l'on reconnaît tenir de plus haut que soi, la chanson plane aisément, se fait à la fois prière, leçon, exemple et apostolat.

Jacqueline Lemay est cette jeune oblate de Marie Immaculée, dont les disques clairs et pleins d'essor, déjà bien connus chez nous, sont lancés à la conquête du marché européen. Nous lui disons "bon succès" et de bon cœur, pensons comme elle. "Aujourd'hui porta sa joie; demain, il en restera!"

Mme Roger Stanton, prés. du comité des thé-causeries présente le conférencier et artiste; Mme Georges Michaud, trée de la L.C.F. exposa le programme des activités prochaines de la Ligue et M. l'abbé Gérard Lemieux dit le mot de la fin.

Françoise L. Roy.

Activités de la branche Citadelle des Business & Professionnal Women's Club

La branche Citadelle du Business & Professional Women's Club tenait ces jours derniers sa première assemblée de la nouvelle année à la résidence des infirmières de l'hôpital Jeffery Hale, sous la présidence de Mlle K. Marshall, I.I. Quelques membres de l'exécutif furent chargés de préparer un projet de constitution pour étude à l'assemblée de mars. La présidente lut une lettre

Pour sa contribution au bien-être des animaux

Rachel Carson reçoit la médaille Albert Schweitzer

NEW-YORK, (P.A.) — La médaille Albert Schweitzer a été décernée pour l'année 1962, à Rachel Carson, écrivain et naturaliste de grande réputation, pour la contribution importante qu'elle a apportée au bien-être des animaux.

Ce prix est offert annuellement par l'Institut du Bien-être des animaux, une asso-

ciation éducative sans but lucratif, de New-York. Cet organisme fait des recherches sur l'utilisation des animaux dans le cadre des sciences médicales, et elle appuie les lois de prévention contre la cruauté envers les animaux.

Au moment de recevoir son prix, Mlle Carson fut émue à cause de ses efforts pour em-

pêcher que les vertébrés ne souffrent et meurent par l'utilisation excessive d'insecticides. Son livre, intitulé "Printemps silencieux", traite de l'emploi d'une quantité trop considérable d'insecticides dangereux.

Mlle Carson est également l'auteur des deux ouvrages "Cette mer autour de nous" et "Le ras de la mer".

La revanche du ver à soie

Par JEAN SPRAIN WILSON

NEW YORK (P.A.) — Pour être à la mode, les femmes gretent durant l'hiver, avec des robes sans manches. Et pourtant, au premier beau jour du printemps, alors que la nécessité ne s'en fait plus sentir, les manches reprennent la vedette. Ce paradoxe, qu'on pourrait qualifier de féminin, était noté à l'exposition internationale de la soie, l'un des événements qui ont marqué la présente série de défilés de mode new-yorkais.

Cette année, la petite robe "de rien du tout" prend de l'importance. Les manches, fixées à l'épaule ou coupées dans un même empiècement, descendent au moins jusqu'au coude et, le plus souvent, encerclent le poignet. L'encolure s'agrandit d'un noeud, une boucle, ou même une écharpe.

Le but de cette fastueuse exposition était de prouver que le ver à soie fait en rampant son bonhomme de chemin dans

le domaine de la confection pour dames, en dépit d'une concurrence serrée des tissus synthétiques.

Les mannequins déambulaient dans des costumes de soie taffetas pommés, de silhouettes droites, tubulaires ou tailleur.

La soie est utilisée dans une série de robes coupées sur le biais, dont un modèle à cape chauve-souris, et un autre qui avait à peu près tout du parapluie, sauf l'ajustement à l'avant de la robe. La soie devenait luisante sur les imperméables, et toute de fraîcheur sur des manteaux de tons pastels. Un mannequin, arborant un pantalon à la Fred Astaire, mettait en valeur la nouvelle mode de cette année, qui préconise les modèles de pantalons plus larges, au lieu des collants moins conformes à la modestie féminine.

Les spécialistes de la mode ont prédit que le pantalon et la chemise, céderaient le pas à un style nouveau comportant

une robe pleine longueur laissant le diaphragme à nu.

Les shorts de soie étaient, ou très courts, ou d'une longueur rappelant les modèles de l'époque victorienne. Une robe de soie à rayures pouvait passer pour une chemise de nuit de grand-père portée trop longue, ou d'une robe, revêtue par une adolescente en croissance. Des robes de dîner, sans épaulettes, paraissaient des nuages de chiffon de soie, voltigeant depuis le corsage.

Dans un modèle de forme éthérée, la gaze de soie créait un personnage de rêve, digne d'une inspiration poétique, en s'enroulant autour du visage aussi bien que la silhouette entière.

Les imprimés sur les tissus, comportant des dessins larges, évastifs sans contour défini, rappelaient les caractéristiques de l'art abstrait. Dans l'ensemble, il semblait évident, qu'en dépit du génie de l'homme, le ver à soie n'a pas dit son dernier mot.

Mme Odette Launay, député à l'Assemblée nationale de France, consacrera sa carrière parlementaire à l'obtention de meilleures conditions de travail

PARIS (Reuters) — Mme Odette Launay, vendeuse dans une grande maison de haute couture de Paris, est maintenant députée à l'Assemblée nationale de France. Elle est la neuvième femme à être élue députée à l'Assemblée.

Fervente partisane du président Charles de Gaulle, Mme Launay, qui est âgée de 33 ans, s'était présentée aux récentes élections comme substitut de M. Michel Habib-Delencle, qui a été élu député du 16^e district de Paris.

M. Habib-Delencle a été subsequmment nommé secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères,

dans le nouveau gouvernement du premier ministre Georges Pompidou.

En vertu de la constitution française, il perdait ainsi son siège, lequel fut automatiquement occupé par Mme Launay, son substitut.

Connue dans le monde de la mode sous le nom de "Madame Odette", la femme avec la Croix de Lorraine d'or, Mme Launay, est devenue membre de l'Assemblée nationale en même temps que seize autres substituts. Elle est mariée à un homme d'affaires, et elle est mère d'un fils de 24 ans qui est ingénieur.

"Trente ans dans la haute couture, c'est la meilleure école pour la politique, dit Mme Launay. L'industrie de la mode et sa clientèle particulière m'ont enseigné toute la finesse de la diplomatie."

Petite et aux cheveux grisonnants, Mme Launay a décidé de consacrer sa carrière parlementaire à l'obtention de meilleures conditions de travail.

La Vie sociale

La prochaine réunion du Cercle des femmes canadiennes aura lieu mercredi le 16 janvier, à 3 h. p.m., au Château Frontenac, sous la présidence de Mme Lewis Cannon. Mme Pierre Lefaucheux, de Paris, est la conférencière invitée et sera présentée par Mme Maurice Drouin. Parmi les invités d'honneur, mentionnons: Mme Jean Lesage, Mme Paul Gérin-Lajoie, Mme Kirkland-Casgrain, m.p.p., Mme Bernard Forneroy, M. Paul Bouchard, M. Gilles Massicotte, M. Jean-Marie Joly, le sous-ministre et Mme Edgar Guay, Mme J.-Marie Desureault, Mme Gabriel Filteau, Mme Georges Bussières et les membres du comité.

Congestion de la poitrine

Soulager rapidement la congestion due aux rhumes de poitrine avec l'onguent Mentholatum. Sa chaleur bienfaisante active la circulation locale, diminue la congestion et l'oppression.

Onguent Mentholatum

calmant et bienfaisant

Sans poils superflus vous seriez certainement plus belle!



SI VOTRE VISAGE EST ASSOMBRÉ par des poils superflus... si vous n'êtes pas à l'aise dans des vêtements modernes à cause des poils superflus qui apparaissent sur vos bras, vos jambes ou autres parties de votre corps... renseignez-vous sur la thermolyse Gregory.

La thermolyse est le moyen moderne d'épiler radicalement. Vous avez dû lire cette méthode des articles signés par des médecins et par des conseillers en beauté. La thermolyse n'est pas une de ces pratiques démodées dont certaines femmes se sont plaintes.

La thermolyse Gregory est une onde anodine, donc inoffensive, dirigée vers la racine à travers le follicule du poil à enlever. Par l'électro-coagulation qu'elle provoque en une fraction de seconde, la racine du poil est rendue stérile. Donc, la pousse ne peut plus reprendre. Le traitement est délicat. Vous sentez à peine une légère sensation de tiédeur. L'épilation est ultra-rapide. Ainsi d'importantes parties peuvent être épillées en un temps record.

En ayant à votre disposition cette méthode sûre, pratique, rapide et économique, il n'est plus logique de s'épiler par des moyens démodés, désagréables et provisoires. Pourquoi recommencer cette corvée durant toute une vie?

Rendez-vous visite au plus tôt. Nous vous ferons une démonstration sans charge ni obligation. Puisque vous y êtes, téléphonez-nous. Nous vous fixerons un rendez-vous pour cette semaine.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE

Tél.: 529-1879 — Suite 2 — Edifice Morisset

693 est, Boul. Charest — Québec, P.Q.

OUVERT: 10h. a.m. à 7h. 30 p.m. — Sam.: 10h. a.m. à 3h. p.m.

NOUVELLES MATIERES D'ASPECT FOURRURE



Chic comme vrai pelage, léger comme fin lainage, c'est le simili-broadtail garni de vison véritable chez le manteau, et d'un collet en forme chez le costume. (Creslan)

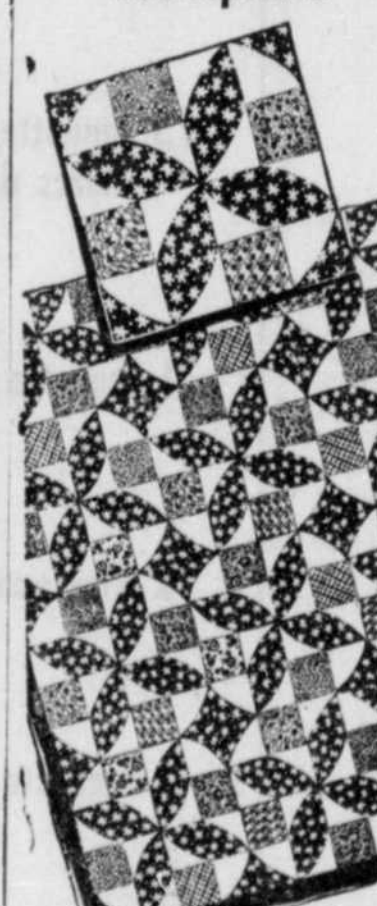
Les bonnes sucreries

Dans nos habitations modernes, on ne s'attend guère à trouver un bocal de miel sur la table de toilette ou dans l'armoire à pharmacie. L'histoire nous apprend cependant que ce délicieux édulcorant n'a pas toujours été réservé aux seules fins culinaires. À l'époque où ces dames devaient composer elles-mêmes leurs cosmétiques, le miel était considéré comme très salubre pour la peau. Par ailleurs les anciens se servaient d'une mixture de miel et d'huile pour laver certaines blessures. La médecine moderne, s'inspirant sans doute de l'histoire, a fait l'analyse du miel et découvert

qu'il est en effet doté de propriétés cicatrisantes. Précisons-le sans tarder, ce n'est ni aux vertus embellissantes du miel, ni à ses propriétés médicinales que nous faisons appel en vous suggérant la confection de notre délicieuse Brioche roulée au Miel. Son unique raison d'être est de vous régaler! La brioche se compose d'une riche pâte à base de levure, copieusement garnie d'un mélange de chocolat râpé de raisins sucs, de noix paca s et de miel. La pâte ainsi garnie est roulée à la façon d'un gâteau à la gelée avant de passer au four pour

la cuisson. Une fois tranchée, la brioche laisse voir sa garniture en un effet de spirales dont le sombre coloris contraste agréablement avec le blanc crémeux de la pâte. Servie avec du beurre ou de la margarine, cette savoureuse Brioche au Miel accompagnera fort bien le simple pudding ou la coupe de fruits, pour constituer un dessert appétissant et nouveau; elle accompagnera aussi de façon délicate le café ou le thé de la collation. Servez-la de préférence encore toute chaude du four; mais elle ne perdra rien de son exquis savor si vous la servez froide ou réchauffée.

Courtepointe



Alice Brooks

Des tissus imprimés donnent de la couleur à cette belle courtepointe facile à confectionner. Demandez le patron 7296 qui vous donnera toutes les indications nécessaires.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patron, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron.....
Mesure désirée.....
Nom.....
Adresse.....

GAGNEZ le GROS LOT

du Carrousel Dansant \$80.00

\$10.00 par jour accumulés quand le numéro choisi ne correspond pas, plus une SUPERBE SKODA (distribuée par Simad Auto Enr.) et attribuée le 31 mars 1963.

et un appareil stéréo BLAUPUNKT, valeur de \$359.00

Ecoutez CAR de 3 h. 30 à 4 h. 30 tous les jours, du lundi au samedi, radiodiffusé du restaurant le Brasier

Nouveaux NYLONS CARROUSEL

en vente exclusivement chez Paquet 400 aiguilles avec hausse extensible en Bon Ion, talons et bouts renforcés. Brun café, cacao, ambre et antracite 8 1/2 à 11.

LA PAIRE

.79

2 pour 1.50

Comptoir Carrousel

l'entrée de la rue St-Joseph



COUPON-BONI

Découpez ce coupon il vous donne une chance additionnelle de participation au gros lot avec chaque achat d'une paire de bas Carrousel.

Horoscope

MERCREDI, 16 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous serez en contact avec des personnes de genres nettement contrastants, vous en profiterez pour faire des observations pratiques.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous faites du beau travail avec un minimum d'efforts. Evitez les discussions oiseuses. La marche des planètes est propice aux recherches scientifiques.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On ne vous demandera pas l'impossible, mais on exigera beaucoup de vous. Vous serez satisfait de la journée dans l'ensemble, moins dans le détail.

22 juin au 22 juillet (Cancer) — Vous obtiendrez plus que ce que vous aviez demandé. Les industriels réaliseront des profits intéressants au cours de la prochaine période.

24 juillet au 23 août (Lion) — Il vous en coûtera de dire "non", mais vous n'avez pas le choix. L'influence astrale aura un heureux effet sur votre caractère. Soirée intéressante.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous éloignez pas de votre idéal, mais cherchez plutôt à vous rapprocher de ceux qui le partagent. Journée sous le signe de la cordialité.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Reconnaissez la chance quand elle passe. Dans l'intérêt de votre bien-être, vous devriez alterner: travail, repos et distractions.

SI VOUS ETES NE UN 16 JANVIER

Vous êtes gai, serein et réconfortant. On se plaît en votre compagnie et vos conseils sont toujours bien reçus. Vous détestez la médiocrité et recherchez la qualité en tout et partout. Il fait bon vivre dans votre rayonnement.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Une journée stimulante pour les personnes actives. Vous donnerez des preuves de bonne volonté et de perspicacité. Ne vous emballez pas trop pour les nouveautés.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne négligez aucune de vos obligations, de la plus petite, à la plus grande, elles ont leur raison d'être. Vous recevez une invitation qui vous plaît.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Tout vous paraîtra relativement facile, aujourd'hui. Vous n'êtes pas suffisamment loquace au gré de vos interlocuteurs. Une des bonnes soirées de la semaine.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous serez tenté de faire une dépense extravagante, mais la sagesse aura le dernier mot... et vous respecterez les dictées de votre budget.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous apprécierez le mouvement de la journée et ses imprévus. On vous propose un voyage, mais vos obligations ne vous permettent pas de l'accepter.



EXTRAVAGANCE !

• Extravagance! C'est le moins qu'on puisse dire de cette robe-manteau d'un style imprévu. Création d'un maître-fourreur allemand, elle fut réalisée en vison Canada Majestic. Elle porte col roulé et ceinture nouée et boutonnée dans le dos!



• BROADTAIL ET ZIBELINE. — Ce manteau de broadtail américain d'un beau beige doré, présenté dans la collection Maxwell Croft Ltd, de Londres, a un col de zibeline russe naturelle. Légèrement moulant sur le devant, il possède de longues fentes latérales qui lui permettent de conserver sa ligne amincissante tout en donnant une grande liberté de mouvement.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

Le stock entier HOLT RENFREW dans ce Solde fin-de-saison de Fourrures

1 Manteau de Vison chinois . . . \$499
(teint brun; longueur ¾)
Fait pour se vendre \$750 ..

2 Manteaux de Vison Majestic* Pastel . . . \$1249
(longueur ¾)
Fait pour se vendre \$1650 ..

2 Manteaux de Vison Majestic* Pastel \$1499
Fait pour se vendre \$1950 ..

2 Manteaux de Seal du Cap . . . \$549
(teint brun; longueur ¾)
Fait pour se vendre \$750 ..

7 Manteaux de Castor rasé . . . \$349
Fait pour se vendre \$495 ..

4 Manteaux de Loutre rasée . . . \$699
Fait pour se vendre \$950 ..

2 Manteaux de Seal d'Hudson . . . \$349
(rat musqué teint)
Fait pour se vendre \$550 ..

5 Manteaux de Mouton de Perse gris naturel . . . \$419
Fait pour se vendre \$595 ..

1 Manteau de Mouton de Perse . . . \$679
(teint brun; garni de vison Lutetia*)
Fait pour se vendre \$850 ..

6 Manteaux en dos de Rat musqué \$349
Fait pour se vendre \$495 ..

5 Manteaux en flancs de Rat musqué rasé . . . \$349
(tons pastels)
Fait pour se vendre \$495 ..

3 Jaquettes en flancs de Rat musqué rasé . . . \$229
(tons pastels)
Faites pour se vendre \$350 ..

1 Jaquette de Kolinsky . . . \$379
(teint brun)
Fait pour se vendre \$550 ..

2 Manteaux de Seal d'Alaska . . . \$1149
(teint Matara)
Fait pour se vendre \$1650 ..

1 Jaquette de Vison sauvage . . . \$649
Fait pour se vendre \$1050 ..

3 Jaquettes de Mouton de Perse . . . \$289
(teint noir)
Faites pour se vendre \$395 ..

2 Jaquettes en flancs de Rat musqué \$159
(teint brun)
Faites pour se vendre \$225 ..

1 Petite cape de Renard blanc . . . \$99
Fait pour se vendre \$165 ..

1 Manteau de Vison chinois . . . \$899
(peaux descendues; teint brun)
Fait pour se vendre \$1150 ..

*T.M. Canada Mink Breeders

†Emba Mink Breeders

Le fameux solde annuel H.R.!

Quatre jours

seulement

mercredi, jeudi

vendredi et samedi

Le voici . . le solde H.R. de janvier de notre stock entier de fourrures de qualité: Manteaux, Jaquettes, Capes, Etoles et Echarpes, maintenant à des bas prix formidables.

6 seulement
Manteaux de
Seal russe

teint brun doré

\$319

Fait pour se vendre \$595

Jaquettes de Vison

Sauvage, Majestic*
Pastel ou Dark

\$899

Faites pour se vendre \$1150

La griffe H.R. est votre Garantie

HOLT RENFREW & CO., LIMITED

Place de l'Hôtel de Ville

Un événement fameux HOLT RENFREW

Solde fin-de-saison de Fourrures

Le fameux solde annuel H.R.!

Quatre jours
seulement

mercredi, jeudi
vendredi et samedi

Nouvelles versions de modèles classiques et les derniers styles en fourrures, tous réalisés à la façon supérieure de Holt Renfrew... et maintenant à des bas prix formidables.

Manteaux de Vison

Majestic* Pastel ou Dark

\$1749

Faits pour se vendre \$2250

Vaste groupe

d'Etoles de Vison

dans les tons les plus recherchés

\$269 à \$879

Faits pour se vendre \$395 à \$1250

H.R. offrent quatre modes de paiement

Plan budgétaire... Compte courant... Comptant... Plan de Réserve.
Entreposage jusqu'à l'automne sans frais supplémentaires.

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW & CO., LIMITED

Place de l'Hôtel de Ville

2 Manteaux de Castor canadien rasé \$699
Faits pour se vendre \$850 ..

1 Manteau de Vison Majestic* Pastel \$2699
Fait pour se vendre \$3500 ..

2 Manteaux de Seal du Cap . . . \$849
(teint brun)
Faits pour se vendre \$1150 ..

2 Etoles de Vison Majestic* Dark . \$349
Faites pour se vendre \$495 ..

2 Jaquettes de Seal du Cap . . . \$469
(teint brun)
Faites pour se vendre \$595 ..

4 Manteaux de Chat sauvage rasé \$449
Faites pour se vendre \$595 ..

4 Manteaux en
pattes de Vison Pastel . . . \$599
Faites pour se vendre \$750 ..

3 Manteaux de Rat musqué . . . \$449
(peaux descendues; teint brun)
Faites pour se vendre \$595 ..

2 Manteaux en
pattes de Vison Pastel . . . \$389
(garnis de vison)
Faites pour se vendre \$595 ..

1 Manteau de Mouton de Perse . \$419
(teint brun)
Fait pour se vendre \$550 ..

3 Jaquettes en dos de Rat musqué \$199
(teint brun)
Faites pour se vendre \$295 ..

1 Jaquette de Castor teint huitre . \$299
Fait pour se vendre \$395 ..

1 Jaquette en pattes de Vison Saphir \$349
Fait pour se vendre \$495 ..

1 Jaquette de Vison Desert Gold \$899
Fait pour se vendre \$1350 ..

4 Manteaux de Mouton de Perse \$349
(teint noir)
Faites pour se vendre \$495 ..

2 Manteaux de Mouton . . . \$99
(mouton rasé traité)
Faites pour se vendre \$150 ..

1 Manteau de Seal d'Alaska . . . \$1549
(teint noir)
Fait pour se vendre \$1950 ..

1 Echarpe de Zibeline russe naturelle \$489
(4 peaux)
Fait pour se vendre \$750 ..

*T.M. Canada Mink Breeders

†Emba Mink Breeders



L'influence de Hong-Kong

● Pour les heures de flânerie, quoi de mieux approprié que cette splendide robe de soie vieillie, de style authentiquement chinois. Elle est confectionnée dans un tissu synthétique qui ne lui enlève rien de son allure gracieuse.

LE COURRIER de L'UISE

BEAUCERONNE. — Il y a plusieurs variétés de garnitures à la salade de poulet, mais celle-ci vous paraîtra particulièrement savoureuse. GARNITURE A LA SALADE DE POULET: 1 tasse de poulet cuit, haché — 3 radis en tranches minces — 4 olives noires hachées — ¼ tasse de piment vert doux, en dés — mayonnaise ou sauce à salade au goût — sel et poivre — romarin, poudre de carl ou d'ail (facultatif). Mélanger le tout et assaisonner au goût. En garnir généreusement des petits pains ou des tranches de pain beurrées et servir en sandwichs. — Une personne en deuil depuis moins d'un an répond aux cartes de souhaits qu'on lui adresse, mais s'abstient généralement d'en adresser la première. — Les vœux s'adressent généralement de l'inférieur au supérieur.

VIE DOUBLE. — Vous êtes encore sous le choc d'une vive émotion qui rend plus vivaces les souvenirs du passé que la présence un peu terne de votre ami d'aujourd'hui. Ne prenez aucune décision avant de bien voir clair en vous-même. Prenez le temps d'analyser le caractère de l'un et de l'autre par rapport au vôtre, avant de conclure que celui qui est gai et sociable a plus de chance de vous rendre heureuse que celui qui est sérieux et moins sociable, parce qu'habitué à

QUI EST INTERESSE AU COURRIER. — Voici les mouvements qu'on recommande aux personnes qui veulent amincir de la taille. ALLONGEE: Après vous être allongée sur le dos, jambes pliées, bras étendus le long de la tête et doigts entrecroisés, respirez et expirez profondément plusieurs fois. Puis soulevez le buste et les jambes repliées en équilibre, genoux joints, pieds tendus, tête rejetée en arrière (vos deux points d'appui sont donc constitués par votre "postérieur" et vos mains). Essayez alors de ramener vos genoux contre votre poitrine, en respirant profondément. Toujours dans la même position, détendez vos jambes vers le haut, en gardant genoux et pieds tendus et en expirant lentement. Ramenez alors les jambes au sol, 5 fois. Vous trouverez d'autres exercices à pratiquer dans le petit livre de poche intitulé: Beauté Service ou l'Art d'être belle, de Josette Lyon.

Des styles interchangeables

(MONTREAL). — (P. C.) — La mode pour les mariées canadiennes de cette année, comme celle de l'année dernière, porte une silhouette simple et élégante et des styles "interchangeables".

Telles sont les caractéristiques mises en valeur lors d'un défilé de modes présenté sous les auspices d'un Salon de la Mariée de Montréal. Le retour à l'encolure montante et traditionnelle marquée d'une série de créations, depuis les délicates robes destinées à la petite chapelle, jusqu'aux robes de style cathédrale à longue traine, réalisées en somptueux tissus, souvent garnies de fines dentelles et incrustées de bijoux.

Les robes étaient présentées en tissus synthétiques, aussi bien qu'en riches satins et soieries. La silhouette "petite fille" prenant une allure sophistiquée, était mise en valeur, en particulier dans le modèle à jupe courte, devenant de plus en plus populaire, avec sa ligne cloche, son encolure montante et les longues manches ajustées. Des broderies ou dentelles blanches agrémentant ces jolis modèles d'allures très jeunes, permettent d'utiliser ces robes aussi bien pour une collation de diplômés. Quelques modèles comportent une ligne de taille légèrement abaissée.

STYLE EN VOGUE Cette année, la dernière mode est aux robes transformables, afin que la toilette de mariée puisse servir en maintes occasions, après le grand jour. C'est ainsi que les robes pleines longueur étaient présentées avec des panneaux de jupe amovibles, ou le long panneau fixé à l'épaule à la façon d'une mante.

Des boléros de dentelle recouvraient des robes de grand soir, au décolleté retenu par de fines épaulettes.

Un modèle à panneaux de jupe amovibles, devenait une robe ajustée de style oriental, et la longue fente sur le côté, à la mandarin, était prévue pour faciliter les pas de danse.

Les robes longues ou courtes étaient également réalisées en nylon garni de dentelle blanche ou rose. On emploie également la dentelle comme empiècement autour de la taille, pour des boléros recouvrant des corsages de satin, ou comme panneau de jupe. Cette année, on note que certaines robes longues sont pourvues de manches courtes ou trois-quarts, au lieu des manches longues le style traditionnel.

Dans le cortège, on a pensé aussi à la mère de la mariée, celle du marié, comme aux demoiselles d'honneur. Pour la mère, on suggérait un ensemble bleu marine, en pure soie, comportant une jaquette de style Chanel, et une blouse de dentelle blanche. Les toilettes des demoiselles d'honneur des créations d'organe de ton bleu, prenaient une allure romantique, avec de longues jupes glissant sur le parquet, et un long panneau à l'arrière, se terminant d'une large bande de broderie blanche, à motif floral.

La mariée et les demoiselles d'honneur étaient coiffées de souples nœuds faits de nylon, parfois retenus par de minuscules chapeaux de satin, ou de pétales de fleurs incrustés de bijoux.

De Gaulle frappe durement les négociations des Six

"La Grande-Bretagne, a-t-il déclaré, tentera de devenir membre associé si par malheur les présentes négociations (définitives) échouent"

BRUXELLES (Reuter) — Le président de Gaulle a porté hier un dur coup aux négociations qui ont actuellement lieu à Bruxelles entre les six membres de la Com-



munité économique européenne et la Grande-Bretagne.

Les observateurs de la capitale belge sont d'avis que les déclarations du président

français à sa conférence de presse hier exprimant des doutes au sujet de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, nuisent déjà à la bonne marche de la conférence.

Le chef de la délégation britannique M. Edward Heath, qui s'est entretenu avec les ministres des six pays avant d'entreprendre les négociations décisives de cette semaine, a rejeté l'idée avancée par le général de Gaulle selon laquelle l'Angleterre tenterait de devenir membre associé si par malheur les négociations actuelles échouent.

M. Heath qui avait prévu et catégoriquement rejeté cette thèse dans une interview accordée dimanche à un journal londonien, a déclaré aux journalistes: "Je lui ai fait savoir que nous ne pouvions pas accepter cela hier, je ne vois donc pas pourquoi il le mentionne aujourd'hui".

Dans de nombreux milieux, on demeure fermement convaincu que la Grande-Bretagne désire jouer pleinement son rôle politique dans une Europe unifiée et non pas seulement se joindre aux Six pour des raisons économiques.

Les propos du président ne feront qu'augmenter la suspicion des Anglais et pourraient les convaincre que la France ne veut pas voir son voisin d'outre-Manche devenir le septième membre de la CEE.

Du reste, Londres a rejeté l'idée du général de Gaulle.

CONCESSIONS

Il semble maintenant clair que le gouvernement de Londres ne peut escompter d'autres concessions de la France à la table de conférence à Bruxelles.

La semaine dernière, le premier ministre Macmillan avait souligné l'importance des négociations en cours. Le général de Gaulle, au contraire, n'a pas semblé faire preuve d'enthousiasme. Bien plus, il a dit que tout échec à Bruxelles n'aurait rien de dramatique en soi, et qu'un jour la Grande-Bretagne serait disposée à se joindre à l'Europe.

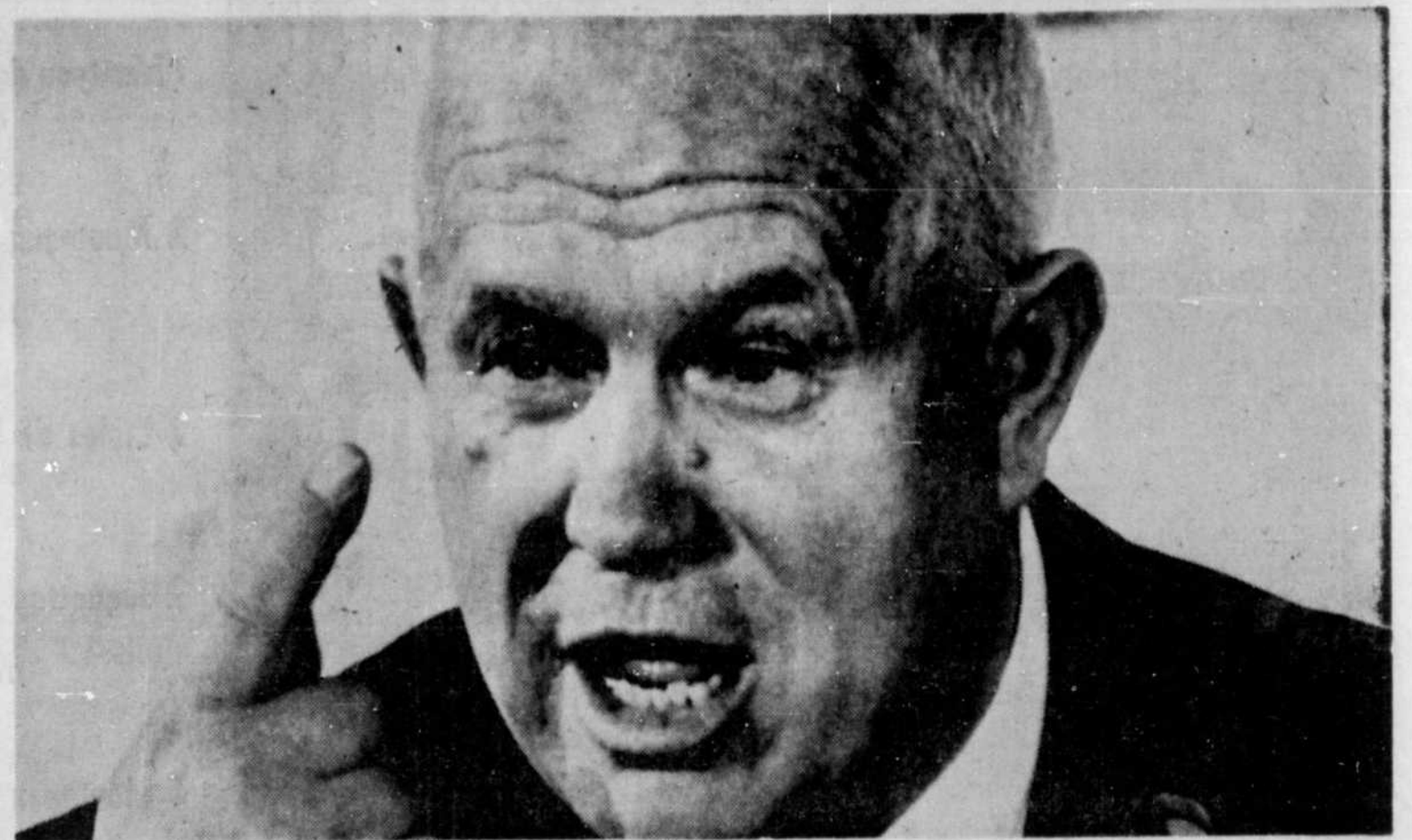
Ce qui s'est passé dans le monde hier

A Paris, le général de Gaulle a dit que les Américains et les Russes paraissent de suspendre leurs expériences nucléaires chaque fois que l'un ou l'autre des deux pays venait d'en terminer une. Tant qu'il en sera ainsi, a-t-il ajouté, rien n'empêchera la France de poursuivre ses propres expériences atomiques. En Grèce, à Mikros Chorio plus précisément, une douzaine de personnes ont été portées disparues à la suite d'un éboulement qui a détruit une grande partie du village. Celui-ci est situé à environ 200 milles d'Athènes et compte 600 habitants. La plupart de ceux-ci se trouvaient à l'église au moment de la catastrophe. L'église n'a pas été touchée par l'éboulement, c'est ce qui explique le nombre peu élevé de victimes. A Hong-Kong, M. Robert Thompson, chef national du parti du Crédit social a déclaré qu'il n'y a pas lieu d'entreposer des armes nucléaires sur le sol du Canada. Mais il s'est empressé d'ajouter que cela ne signifiait pas que le Canada refusait de coopérer avec les Etats-Unis en matière de défense en général. De Moscou nous apprenons que quatre chasseurs soviétiques Mig-21 ont été embarqués à bord de navires dans le port d'Odessa, sur la Mer Noire, à destination de l'Inde. Il s'agit du premier envoi de chasseurs à réaction tel qu'il est prévu par une entente signée entre l'Inde et la Russie. Bonn vient de rompre ses relations diplomatiques avec Cuba. Berlin, la police a arrêté un homme qui a révélé l'existence d'un tunnel sous le "mur". On le soupçonne d'autre part de travailler pour les services de contre-espionnage du régime de Pankov depuis 1960. Il avait déjà été condamné à cinq ans de prison en 1958 pour avoir diffamé l'état communiste. Washington. Le président Kennedy a invité l'Union soviétique à s'engager dans la voie de la paix avec les pays libres. Il a ajouté que l'espoir de l'Ouest, décollant de la tension croissante entre la Chine communiste et l'URSS, doit être marqué au coin par la prudence. Du Togo, on nous rapporte que ce pays semble s'acheminer vers un conflit entre les deux principaux candidats à la succession du président Sylvanus Olympio. Celui-ci a été abattu hier en pleine rue, en face de l'ambassade des Etats-Unis où il venait de se rendre. Kennedy avait dit d'Olympio, qu'il était un personnage exceptionnel sur la scène internationale.

Khrouchtchev chaudement accueilli à sa descente du train à Berlin

"Notre mur est un succès communiste"

Et il ajoute: Je crierai un puissant hurra lorsque le capitalisme sera enseveli



Berlin Est. — (Reuter) — Le premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, est arrivé à Berlin, où il assiste au congrès du parti communiste de l'Allemagne orientale qui a débuté hier et il a déclaré que le mur communiste qui sépare Berlin représente un "succès communiste".

Il a ajouté "Je crierai un puissant hurra lorsque le capitalisme sera enseveli".

Vêtu d'un paletot à col de fourrure et coiffé d'une toque en fourrure également, à son arrivée par train, durant une tempête de neige, M. Khrouchtchev s'est dirigé vers le débarcadère et a échangé des poignées de mains avec le chef communiste de l'Allemagne de l'Est, M. Walter Ulbricht. Khrouchtchev souriait largement et il a embrassé Ulbricht à cinq reprises.

M. Khrouchtchev était accompagné d'un groupe important de théoriciens soviétiques, dans cette première visite en Allemagne de l'Est depuis que le mur a été érigé le 13 août 1961. On prévoit que le congrès du parti sera en quelque sorte un affrontement avec la Chine communiste, à propos des divergences d'idéologie et de politique étrangère.

Capitalisme et socialisme

Le premier ministre soviétique a salué la foule avec son chapeau. Plusieurs centaines d'Allemands l'ont acclamé. Après la brève cérémonie d'accueil et d'échange de souhaits de la part du peuple soviétique et du parti communiste soviétique, M. Khrouchtchev a déclaré:

"Nous les Russes, et vous, les Allemands... nous nous sommes combattus dans le passé, et pas seulement une fois... mais maintenant nous irons de l'avant vers le communisme, ensemble".

M. Khrouchtchev a dit que depuis sa dernière visite il y a trois ans, le mur de Berlin a été érigé et il a ajouté: "C'est votre succès".

M. Khrouchtchev a alors mentionné le chancelier Adenauer de l'Allemagne fédérale et a souligné le contraste entre "le système vieillissant" du capitalisme et "l'actif" socialisme.

"Votre époque est révolue, vous Messieurs du monde occidental qui êtes présents", a-t-il dit, posant la foule de correspondants et de cameramen occidentaux, qui se pressaient au pied de l'estrade.

"Pas de guerre"

"Je lancerai un puissant hurra lorsque le capitalisme sera enseveli".

"Nous n'aurons pas de guerre afin d'apporter le système socialiste de société dans un autre pays parce que nous croyons que c'est là une question interne pour chaque pays".

On a laissé entendre au début de la semaine que Khrouchtchev pourrait être invité à franchir le mur vers Berlin-Ouest pour voir par lui-même le secteur occidental de l'ancienne capitale allemande divisée.

Mais un porte-parole soviétique a dit que "M. Khrouchtchev n'a pas besoin d'invitation — il peut y aller quand il le voudra".

Le congrès du parti de l'Unité socialiste de l'Allemagne de l'Est, qui durera une semaine, est considéré par les observateurs comme l'un des plus importants des récentes assemblées communistes en Europe.

Plusieurs observateurs ici s'attendent à une nouvelle importante au sujet de l'avenir de Berlin-Ouest. Il se pourrait que ce soit une élaboration des suggestions soviétiques que les troupes occidentales pourraient demeurer encore un certain temps à Berlin Ouest sous le drapeau des Nations unies, avec la surveillance des Nations unies sur les routes d'accès de l'Allemagne de l'Est vers la ville.

M. Wu Hsiao-chuan, chef de la délégation chinoise qui a également représenté son pays aux récents congrès bulgare, hongrois et tchèque, sera présent au congrès allemand.

Au tout début du différend Moscou-Pékin, l'allée de la Chine, l'Albanie, a servi de bouc émissaire. Plus récemment, les commentateurs soviétiques ont nommé la Chine comme la cible véritable. L'Albanie n'assiste pas au congrès.

Démenti catégorique de Londres

"L'Angleterre a le ferme désir de participer au développement économique de l'Europe comme partenaire et non pas en tant que membre associé"

LONDRES (Reuter) — Le Foreign Office a fait savoir hier que la Grande-Bretagne a le ferme désir de participer au développement politique de l'Europe en tant que partenaire, et non pas seulement comme membre associé du Marché commun. Un porte-parole a refusé de commenter les remarques du président de Gaulle, à sa conférence de presse à Paris, mais il a souligné que le principal négociateur britannique au Marché commun, M. Edward Heath, a déjà dit que la Grande-Bretagne a accepté le traité de Rome et ses obligations, et ne cherche pas à formuler des réserves.

Comme on lui demandait si les remarques de de Gaulle constituaient "une expression plus compréhensive que jamais auparavant de l'opposition française à l'admission de la Grande-Bretagne", le porte-parole a dit "je ne veux pas être entraîné dans cette affaire".

Mais d'autres informateurs du gouvernement britannique ont dit que la déclaration de de Gaulle fait connaître au

grand jour l'attitude française, que l'on soupçonnait depuis longtemps ici, au sujet de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

NOMBREUSES CRITIQUES L'Evening Standard, un journal indépendant de droite, a écrit hier soir qu'il est difficile de voir comment Heath "pourrait ne pas boucler ses malles et rentrer immédiatement chez lui", de Bruxelles.

Le journal ajoute qu'il est évident que pour amener de Gaulle à modifier son attitude, la Grande-Bretagne devra faire d'importantes concessions auxquelles le gouvernement n'a même pas osé songer.

M. George Brown, chef intérimaire du parti travailliste, a déclaré "que les conditions pour l'entrée britannique dans le Marché commun, énumérées hier par le général de Gaulle, sont totalement inacceptables pour la Grande-Bretagne".

M. Mark Bonham Carter, porte-parole du parti libéral pour les affaires étrangères, a dit "qu'il y en a d'autres dans la Communauté économique européenne, à part le général de Gaulle, qui diffèrent d'opinion avec lui, et nous pouvons nous attendre que leur voix soit entendue".

"Si les négociations échouent, il faudra démontrer que ce n'est pas à cause des Britanniques — mais à cause de la détermination française de dominer la politique de la Communauté économique européenne".

Lord Gladwyn, ancien ambassadeur britannique à Paris et président du Comité de la campagne en faveur du Marché commun, en Grande-Bretagne, a déclaré à la télévision de la Grande-Bretagne, dans son ensemble, ne désire pas y entrer, c'est là l'ennui.

La force nucléaire multilatérale pour l'OTAN

C'est officiel: Bonn appuie le plan Kennedy

- De Gaulle est toujours contre
- Que deviendra son entente avec Adenauer à ce sujet?

BONN, (Reuters) — Le chancelier Adenauer a dit hier au sous-secrétaire d'Etat américain George Ball que l'Allemagne de l'Ouest coopérera au plan du président Kennedy afin de créer une force nucléaire multilatérale pour l'OTAN.

Le principal porte-parole du gouvernement, M. Karl — Guenther von Hase, a dit à une conférence de presse que l'ambassadeur de son pays à l'OTAN, M. Wilhelm Grewe, a reçu des instructions de participer, au siège de l'OTAN, à Paris, aux préparatifs en vue de créer une force nucléaire multilatérale. Von Hase a précisé que les

discussions en vue d'en arriver à une entente de base dureraient "des semaines ou même des mois".

M. Ball a eu un entretien de deux heures avec Adenauer, pour lui expliquer le pacte de Nassau selon lequel Kennedy a offert des missiles Polaris à la Grande-Bretagne et à la France le mois dernier, en échange de l'abandon du projet de missile Skybolt américain que la Grande-Bretagne devait recevoir.

DE GAULLE REFUSE

Bien que le premier ministre Macmillan ait appuyé l'entente, le président de Gaulle a dit hier

à une conférence de presse à Paris: "Je ne crois pas que personne pense que nous pouvons souscrire à l'entente des Bahamas".

De Gaulle a fait l'éloge de la nouvelle amitié entre la France et l'Allemagne occidentale et a répété son intention de doter la France de sa propre force nucléaire. Il n'a toutefois pas écarté l'acceptation par la France de l'aide technique des alliés occidentaux.

M. Ball a eu par la suite un entretien avec M. Kai-Uwe von Hassel, originaire du Tanganyika, devenu ministre de la Défense le mois dernier, lorsque M. Franz-Josef Strauss a dû démissionner à cause de l'affaire "Der Spiegel".

Von Hase a dit aux journalistes que l'accord de l'Allemagne fédérale sur le projet de force

nucléaire multilatérale, démontre que Bonn ne craint plus la possibilité d'un directeur "nucléaire des Trois Grands", au sein de l'OTAN, formé des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France.

Il a refusé de discuter du contrôle politique et du commandement militaire de la force proposée, mais a précisé que l'Allemagne occidentale "consacrera toutes ses forces" à travailler de concert avec les autres membres de l'OTAN.

REACTION OFFICIEUSE

La réaction officielle allemande s'est manifestée dans le journal Frankfurter Allgemeine Zeitung qui accueille favorablement "l'appui à Bonn à la requête américaine de reconnaître le rôle prépondérant des Etats-Unis comme force nucléaire".

Mais le journal ajoute qu'il existe une entente entre Adenauer et de Gaulle que chaque nation de l'OTAN devrait avoir

son mot à dire sur l'utilisation des forces nucléaires. Il ajoute que les deux chefs d'Etat ont de plus convenu: "Il ne devrait y avoir aucune différence dans l'armement des armées individuelles de l'OTAN".

Pour mieux profiter de vos lectures

Un livre sérieux peut-il être aussi amusant à lire qu'un livre superficiel? Devrait-on aborder tous les livres par la première page et lire sans rien sauter jusqu'à la dernière? SELECTION du Reader's Digest de janvier vous révèle de bons stratagèmes pour comprendre et retenir plus facilement ce que vous lisez et explique pourquoi il faut lire différemment des livres différents. Lisez comment se prend l'habitude de la lecture sérieuse et de quelle façon elle embellit tous les autres plaisirs de l'existence. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance à une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient. Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant de hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années. Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement

s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation. Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps. On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

5^{1/2}%

sur comptes en dépôt

7^{10/4}%

D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 300 JOURS

6^{10/4}%

D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 180 JOURS

PRUDENTIAL FINANCE

CORPORATION LIMITED

20, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél.: 525-0085
 138, Wellington nord, Sherbrooke, P.Q. Tél.: LO 9-0008
 6234, rue St-Hubert, Montréal, P.Q. Tél.: 374-5565
 1255, rue Université, Montréal, P.Q. Tél.: UN 6-6672

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED

J'aimerais recevoir GRATUITEMENT, sans obligation de ma part vos

☐ BROCHURE SUR COMPTES EN DÉPÔT

☐ LIVRET PRUDENTIAL "COMMENT PUIS-JE GAGNER D'AVANTAGE À 6 1/4% ET 7 1/4% SUR FONDS À COURTE ÉCHÉANCE".

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Province..... Téléphone.....

BUREAUX DANS TOUT LE PAYS

Des téléspectateurs anglais sont vexés

La BBC fera une autre enquête sur le programme de David Frost

LONDRES (P.A.) — La BBC fera une autre enquête au sujet de son programme télévisé le plus controversé. Sur les ondes depuis huit semaines, le programme intitulé "That was the week that was" a été accusé de ridiculiser la religion. Le maître de cérémonies, David Frost, âgé de 23 ans, a communiqué samedi soir un rapport "pour rire" de ce que les diverses religions ont à offrir. Frost est le fils d'un ministre méthodiste.

A propos du catholicisme romain, il a dit: "Un service du berceau à la tombe de la part d'un clergé nullement entravé par des liens de famille. Le pape prétend être infallible mais il ne peut vous dire quel appareil de télévision acheter, seulement les programmes de télévision qu'il ne faut pas regarder".

De l'enseignement juif, il a dit que la pratique de ne pas manger un mets au lait ou au poisson dans la même assiette est dispendieuse au point de vue de la vaisselle. Frost a également discoursé sur le mahométisme, le bouddhisme et le communisme qui, a-t-il précisé, est une religion.

LES PROTESTATIONS

La BBC a révélé que 185 téléspectateurs se sont plaints par téléphone. "Si nous étions 100 pour cent chrétiens, a dit le chanoine John Duffield, de l'Eglise d'Angleterre, nous

envahirions l'immeuble de la BBC et nous l'obligerions à faire des prières et de mauvais goût contre toutes les religions", a dit l'abbé Joseph Loran, un prêtre catholique. "C'était dégoûtant, enfantin et brutal".

Le chroniqueur David Levin a écrit dans le Daily Express qu'en tant que Juif, il s'est senti offensé par le programme qui viole l'enseignement fondamental qu'on ne doit jamais ridiculiser la religion des autres. Le père de Frost, le révérend W. D. Paradine Frost, a déclaré:

"Je crois que ce fut très intelligent, mais je savais que David aurait des ennemis. Il a ses propres principes chrétiens mais je ne crois pas qu'on doive faire de la satire avec les doctrines".

Un certain nombre de téléspectateurs, dont des députés au Parlement, ont critiqué verbalement le programme il y a quelques semaines pour avoir montré un film du premier ministre Macmillan, accompagné d'une entrevue truquée. Bien que le gouvernement ait refusé de censurer le programme, la BBC a fait savoir à Frost de ne plus présenter de trucs de ce genre.

Une autre semaine, plus de 100 personnes ont téléphoné à la BBC pour s'objecter à une scène montrant une jeune fille qui tentait d'avertir un homme que son pantalon était déboutonné.

Mardi, 15 janvier 1963.



Le juge Simard impose 12 mois de prison à Gilles De Blois

(Par François Trépanier)

Un vendeur de 30 ans, autrefois de Québec, maintenant d'Ottawa, a été condamné, hier, à 12 mois de prison par le juge Gérard Simard de la Cour des Sessions de la Paix.

Il avait été trouvé coupable vendredi dernier de possession illégale de 42 faux billets de \$10, soit 4 qui avaient été retrouvés en sa possession et 38 qui avaient été retrouvés par les membres de la Gendarmerie Royale dans le sous-sol d'une mercerie pour hommes dont il avait la gérance. Les 42 billets portaient tous le même numéro de série. Les 4 premiers avaient été découverts alors que l'inculpé avait tenté de payer un compte chez un vendeur d'automobiles de Québec. Les 38 autres avaient été retrouvés peu après que l'inculpé avait tenté de mettre les quatre premiers en circulation. Lors de son procès, l'individu avait soutenu qu'il s'était fait remettre les faux billets au Club des Marchands après avoir payé la note d'un repas avec un billet de \$100. Il avait soutenu ensuite qu'il était hors de sa connaissance que des billets se trouvaient à la mercerie où il travaillait, plus précisément, dans la poche de l'un de ses propres habits.

Sentence

Le juge Simard s'est basé sur les récentes décisions de la Cour d'appel concernant les affaires de monnaie contrefaite ainsi que sur une décision d'un de ses collègues le juge Albert Dumontier de la Cour des Sessions pour rendre sa sentence hier.

"Il y a des impératifs que je ne peux ignorer", a dit le juge Simard. Récemment la Cour d'Appel a cassé une décision d'un de mes collègues qui avait condamné à un mois et trois mois de prison trois hommes qui avaient été trouvés en possession de faux billets. La Cour d'Appel a décidé d'imposer des sentences de six mois et deux ans de détention à ces hommes. Par ailleurs, a ajouté le juge

Simard mon collègue le juge Dumontier a imposé il y a quelques jours 12 mois de prison à un individu qui avait avoué sa culpabilité à une accusation de possession de 27 faux billets. "On veut enrayer cette vague de faux billets", a dit le juge Simard. Il y a des impératifs de décence que je ne peux absolument pas ignorer. Dans les circonstances, a conclu le juge Simard je crois qu'une sentence de 12 mois serait adéquate.

Représentations

Me Ross Drouin qui occupait pour l'inculpé avait demandé au juge Simard d'ignorer les décisions récemment rendues disant que son client n'était pas un professionnel dans les affaires de faux billets, qu'il n'était pas un fabricant et qu'il travaillait comme tout le monde pour gagner sa vie et que ces faits plutôt que les décisions devaient entrer en ligne de compte.

Me Drouin avait également appuyé que le Code criminel prévoit des sentences suspendues pour n'importe quel crime envisageant la réhabilitation des criminels.

Me Drouin avait aussi insisté sur le fait que le juge de première instance qui doit rendre une sentence ne doit pas être lié par les décisions de la Cour d'Appel.

Me Robert Perron qui représentait la Gendarmerie Royale avait de son côté signalé l'augmentation continue des délits concernant les faux billets contrefaits mentionnant de façon plus particulière que c'est la province de Québec qui vient en tête dans ce genre d'affaires. Me Perron avait attiré l'attention de la Cour d'Appel dernièrement sur ce fait.

Cause en appel

Me Drouin a fait savoir qu'il portera la cause de son client devant la Cour d'Appel. Il en appellera à la fois du jugement du juge Simard et de la sentence prononcée.

Me Gérard de La Durantaye. Ces quatre témoins ont rendu à peu près le même témoignage que dans le premier procès alors que le procureur de la Couronne était Me Gérard Lévesque. Me Lévesque fut critiqué par le procureur de l'accusé Me Lawrence Coriveau lors de l'audition de la requête devant la Cour d'Appel.

Les représentants de la Gendarmerie MM. Dupras, Roberge et Bishop ont déclaré au cours de leur déposition qu'ils avaient trouvé le 25 juillet 1961 des billets contrefaits pour une valeur de plus de \$8.000 sur le terrain et dans la demeure de l'accusé sise au no. 302, route no. 2, Champlain. Quant à l'officier de la Durantaye, il a identifié à nouveau les billets qui avaient été saisis et a ajouté que des examens lui révélèrent qu'ils sont faux.

L'audition de cette cause doit se poursuivre ce matin.



● CINE-CLUB A L'ECOLE JEAN-DE-BREBEUF — Un club de cinéastes amateurs a été formé à l'Ecole secondaire Jean-de-Brébeuf. Sur la photo, on remarque le R.F. Romulus, s.c., directeur du Ciné-Club; M. Jacques Déchène, président, et M. Claude Brousseau, directeur artistique. Debout : MM. Michel Galarneau, président du Ciné-Club, et Serge St-Onge, directeur technique.

Giffard s'intègre au Carnaval de Québec



Le premier magistrat de la Cité de Giffard, S. H. le Dr Pierre Roy, a incité citoyens et citoyennes de la ville qu'il dirige au municipal à se bien pénétrer de l'esprit du Carnaval en faisant preuve de gaieté en payant et en décorant leurs demeures avec des effigies du fameux "Bonhomme". Et pour quoi cette invitation? Le maire Roy nous en donne la réponse: "Parce que le Carnaval de Québec est une source

de revenus accrus non seulement pour la capitale provinciale, mais aussi pour tout le Québec métropolitain".

Le Dr Pierre Roy a fait cette déclaration pendant une réception offerte par la Cité de Giffard aux gracieuses duchesses du Carnaval de Québec ainsi qu'aux autorités dirigeantes de cette "institution" à ramification économique et touristique.

Elles étaient toutes là celles à propos desquelles le maire Roy a dit: "... Permettez-moi de vous féliciter pour le courage dont vous avez fait preuve en acceptant d'être duchesses de ce Carnaval qui donne un regain de vie à notre région..." Ces messagères de la distinction et de l'essor économique et touristique (Nicole Gagnon, du duché de Cartier, Rosanne Bergeron, du duché de Champlain, Marielle Arsenault, du duché de Frontenac, Lise Mercier, du duché de La Vallée, Ghislaine Duville, du duché de Lévis, Louise Lachance, du duché de Montcalm, et Huguette Latouche, du duché de Montmorency) ont été les points de mire de cette réception.

Les invités ont écouté avec attention les discours prononcés par le président du Carnaval de Québec, M. Pierre Tremblay, et par le président du duché de Montmorency, M. Etienne Blouin. MM. Tremblay et Blouin insistent sur la valeur économique du Carnaval d'été de Québec, ont fait applaudir les membres de leur état-major présents eux aussi à la réception: MM. Pierre Greco et Maurice Beaudet, directeurs du Carnaval, Arthur Bédard, secrétaire - trésorier du Carnaval, Léon Lyonnais, président du Comité des duchesses, et Mme Aline Samson, Dams de compagnie des Duchesses.

Le maire Pierre Roy s'est chargé de traduire les sentiments de l'Autorité municipale à l'endroit des généraux du Carnaval en déclarant: "C'est avec plaisir que nous vous assurons de l'appui total des autorités civiles de notre Cité. D'abord, notre premier geste est de vous assurer de notre souscription".

Sur la vignette dans l'ordre habituel, nous remarquons: S. H. le Dr Pierre Roy, maire de la Cité de Giffard; M. Etienne Blouin, président du duché de Montmorency; Son Altesse Huguette Latouche, duchesse du duché de Montmorency, et M. Pierre Tremblay, président du Carnaval de Québec.

(Photo "l'Action", par Marcel Laforce)

Les Frères du Sacré-Coeur à l'Ecole Jean-de-Brébeuf

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a confié à la communauté des Frères du Sacré-Coeur la direction de l'Ecole secondaire Jean-de-Brébeuf, sise à 1640, 8e Avenue, Québec, dans la paroisse Saint-Fidèle.

Le Frère Pierre en est le directeur; assisté du Frère Charles-Arthur.

Située au centre du quartier Limelou, dans le parc Ferland, l'Ecole secondaire Jean-de-Brébeuf dessert tous les étudiants des environs.

En plus de ses 31 classes, l'école renferme un spacieux gymnase, une salle académique de 1000 places, deux amphithéâtres pour l'enseignement des sciences, deux laboratoires de physique et de chimie, un laboratoire commercial, une bibliothèque centrale, une salle pour les arts plastiques, des locaux pour l'administration et quelques petites salles pour les activités scolaires, sportives et autres. La chapelle contenant 120 sièges est un bijou d'architecture. Les Frères y ont une résidence pouvant loger 16 religieux.

Les divers cours

Les étudiants de Jean-de-Brébeuf sont groupés en quatre sections: sciences-mathématiques, sciences-lettres, commerciale, générale.

Le premier PARC-ECOLE à Québec

Pour l'éducateur, le problème des loisirs est un de pre-

mière importance. On ne peut plus séparer éducation et loisirs; les deux vont maintenant de pair. Les loisirs bien organisés sont une source d'enrichissement de la personnalité. Par contre il arrive qu'une mauvaise utilisation des loisirs démolisse en quelques jours ce qu'on a réussi à inculquer à des élèves pendant des mois et des années. L'école doit donc encourager l'élève à l'utilisation intelligente de ses moments libres et lui inculquer de saines habitudes. Ce principe s'applique tout à fait bien dans les parcs-écoles où l'on cherche des récréations constructives pour les étudiants.

On a défini le parc-école: une unité formée d'une école construite sur un terrain adjacent à un parc de façon que l'école se transforme en centre récréatif après les heures de classe et que le parc devienne un terrain de jeux pour les élèves.

Jean-de-Brébeuf est le premier parc-école de la région. C'est tout à l'honneur de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec d'être l'instigatrice de ce système dans l'Est de la Province.

Les organisations parascolaires:

Plusieurs organisations parascolaires sont à l'honneur à Jean-de-Brébeuf. Les étudiants sont groupés en une association dont l'exécutif forme le Conseil de l'Ecole. C'est lui qui fait le lien entre les autorités

(la direction et le personnel enseignant et les étudiants qu'il représente).

Les Frères du Sacré-Coeur. Les Frères du Sacré-Coeur établis dans le quartier Limelou depuis plus de cinquante ans se sont vus confier la nouvelle école secondaire. Fondés en France en 1821, ils se sont implantés au Canada, à Arthabaska en 1872. Les Frères du Sacré-Coeur ont des missions partout dans toutes les parties du monde. L'Ecole Jean-de-Brébeuf est le siège social de l'Aide aux missions du Chili sous la direction du Frère Martial. Le Prêt d'Honneur Limelou Inc. a également son organisation ici.

A Québec, en plus de l'Ecole Jean-de-Brébeuf, les Frères du Sacré-Coeur dirigent les écoles Saint-Esprit, Saint-Fidèle, Saint-François d'Assise et Saint-Pascal de Malzerets. La Maison Provinciale comprenant l'Ecole Normale, le Scolasticat et le Juvénat se trouve à l'Ancienne-Lorette.

CINEMA

Il y a un an et demi, un groupe de jeunes à l'école secondaire Jean de Brébeuf décidèrent de se lancer dans le cinéma amateur. Les premières expériences ne furent pas très encourageantes, mais c'est avec persévérance qu'ils se mirent à la tâche.

Puis il y a six mois environ, ils conçurent le projet de former un club de cinéma amateur à l'école Jean de Brébeuf.

Une "diminution" importante

Taux de la taxe foncière a Pont-Rouge: \$0.45 par \$100.

Dès sa première assemblée suivant l'homologation du rôle d'évaluation, le conseil du village de Pont-Rouge a réduit le taux de la taxe foncière. Une foule de contribuables a assisté à cette assemblée, présidée par M. Clément Vaugeois, maire. Après discussion des divers items du budget avec les contribuables présents, les membres du conseil acceptèrent la suggestion proposée par le porte-parole de l'assistance à l'effet que le nouveau taux de la taxe foncière soit réduit de \$1.50, qu'il était l'an dernier, à \$0.45 par cent dollars d'évaluation.

Tel que mentionné dans ce journal la semaine dernière, le nouveau rôle d'évaluation de Pont-Rouge montre une valeur réelle taxable de \$5.200.000, alors que l'ancien rôle ne totalisait que \$3.325.000.

Ce nouveau rôle d'évaluation démontre bien la sincérité des

administrateurs du Village de Pont-Rouge qui avaient soulevé les problèmes et les inconvénients des rôles d'évaluation "à la mitaine" dans le comté de Portneuf et dans toute la province.

En effet l'assemblée d'octobre 1961, le maire Vaugeois et les conseillers Léopold Busières, Joseph Belleau, Maurice Jobin, Marcel Bédard, G.H. Boillard et J.-M. Laroche, avaient proposé une première requête aux trente-cinq municipalités du comté de Portneuf, à l'effet de faire imposer dans toute la province l'évaluation municipale basée sur la valeur réelle et d'obtenir du gouvernement provincial une subvention couvrant les honoraires des experts en évaluation immobilière requis pour faire effectuer ce travail à la satisfaction de tous les contribuables. De nouveau en décembre 1961, M. Vaugeois avait per-

suaudé le Conseil du comté de Portneuf, présidé par M. Lorenzo Lavallée, de faire parvenir au Ministère des Affaires Municipales une résolution demandant au gouvernement provincial de contribuer à défrayer les frais encourus pour les municipalités qui font fonctionner leur rôle d'évaluation selon la valeur réelle des propriétés.

Comme conséquence de ses bonnes intentions et comme preuve de la nécessité d'un bon rôle d'évaluation pour une saine administration municipale, le Village de Pont-Rouge, sans attendre davantage, a engagé la firme Les Evaluations Immobilières du Québec Inc. des le 27 mars 1962 pour la confection d'un nouveau rôle d'évaluation. C'est ce rôle montrant la valeur réelle des propriétés qui fut homologué, à la fin de décembre sans qu'aucune plainte ne soit produite.

Le CTC dément une affirmation de J. Laroche, président de CJLR

Le Congrès du Travail du Canada trouve étrange de constater dans la déclaration de M. Jacques Laroche, dans les journaux de Québec du 12 janvier, d'inscrire son nom parmi la liste des 125 associations appuyant sa demande d'un 2e canal de télévision à Québec.

Le Congrès du Travail du Canada est représenté dans le District de Québec par son représentant, M. P. H. Paquet; ce-

lui-ci déclare qu'il n'a jamais autorisé M. Laroche à se servir du nom du Congrès du Travail de Québec et du District pour appuyer sa demande, car ceci serait contre une décision de l'exécutif général du C.T.C. qui a déclaré qu'il appuyait la demande de la société de Radio-Canada pour établir un poste de télévision à Québec, recommandation appuyée par Roger Provost, président de la Fédération

des Travailleurs du Québec, et appuyé par les délégués des 65 Locaux affiliés au Conseil du Travail de Québec et du District lors de sa dernière assemblée du 8 janvier.

Il est également dans les notes de l'assemblée de ce Conseil que le délégué représentant l'Union des débardiers qu'il mentionne, a voté en faveur de la décision du C.T.C. soit de supporter la demande de Radio-Canada.

Une vente qui ne lui a pas été profitable

Une ménagère de 30 ans qui avait voulu profiter à fond des grandes ventes de janvier s'est vu rappeler, hier, que les magasins même s'ils sont quelquefois généreux ne constituent pas des sociétés qui ont le cœur large au point de tout donner gratuitement.

La ménagère qui avait été magasinier au magasin Laliberté avait cru inutile de payer

un habit qu'elle avait décroché sur un support à l'intention de son époux.

Le juge Gérard Simard lui a imposé cinquante dollars d'amende étant donné qu'elle bénéficiait déjà d'une sentence suspendue pour une infraction du même genre.

"La prochaine fois, ce sera peut-être pire", lui a fait remarquer le juge Simard.

L'augmentation des vols à main armée n'incite pas le juge Tremblay à la clémence

Les récentes tragédies qui ont été causées par des malfaiteurs lors de "hold-up" commis dans la région de Montréal ainsi que l'augmentation continue des vols à main armée commis dans la région de Québec depuis quelque temps n'ont pas les juges de la Cour des Sessions de la Paix à la clémence.

On en a eu la preuve, hier, au Palais de Justice. Deux ans de pénitence, telle est la sentence qu'a imposé le juge en chef Thomas Tremblay à un québécois âgé de trente ans, journalier de son métier qui a avoué sa culpabilité à trois vols à main armée commis en simulant la possession d'une arme à feu.

"C'est la première fois que vous apparaissez devant les tribunaux. Ceci devrait m'inciter à la clémence", a dit le juge Tremblay au prévenu. Cette attitude ne m'est cependant pas permise, d'abord à cause de la gravité de votre offense et ensuite à cause du nombre toujours grandissant de vols à main armée dans la région de Québec.

Le journalier s'était reconnu coupable d'avoir commis trois vols, l'un au restaurant Bikini, l'autre à l'épicerie Charles Nadeau et le troisième au magasin Laura Secord sur la rue St-Jean. Ces trois vols lui avaient rapporté le somme de \$170.

Un militaire "manqué" écope de quatre mois

Un militaire âgé de 20 ans, qui en avait assez de la "drill", qui n'était plus capable d'endurer son sergent, qui en avait par-dessus la tête du lever à 7 heures le matin, a appris, hier, de façon assez drastique que le moyen qu'il utilisait pour se retirer de l'armée n'était pas tout à fait dans l'ordre.

Quatre mois de prison, c'est la sentence que le juge Paul Roy lui a imposée après qu'il eût avoué sa culpabilité à l'ac-

cusation d'avoir passé deux faux chèques. Le jeune militaire avait cru que passer des chèques sans fonds lui permettrait de se retirer de l'armée et de reprendre sa liberté. Il a bien été foutu à la porte de l'armée mais la leçon que lui a imposé le juge Roy l'a quelque peu ébranlé aussi. Les deux chèques avaient frusté deux québécois d'une somme d'environ \$200.

Dix dollars d'amende pour un "pool" de hockey

La décision du procureur général de porter des plaintes contre tous les types qui s'amuse à mettre en vente des billets de loterie, décision noble et admirable s'il en est une, a de nouveau eu des répercussions, hier, au Palais de Justice.

Un sexagénaire et son fils ont été amenés devant le juge Henri Jolicoeur de la Cour des Sessions de la Paix et ont dû répondre à l'accusation d'avoir vendu des billets de loterie, plus exactement créés et mis en marche un "pool de hockey". A cette accusation grave (sic), les deux hommes ont répondu d'un ton triste, coupable.

Dix dollars d'amende, telle a été la punition du juge Jolicoeur.

Avant de quitter le bureau du juge, les deux hommes ont déclaré qu'ils avaient vendu des billets entr'autres à leurs beaux-frères. Ils ont promis aussi de ne plus recommencer, de se remettre sur la bonne voie, d'être sages comme des petits anges, d'écouter leur maman, d'observer la loi, en un mot, de faire en sorte que le département du procureur général ne se déplace plus pour leur rappeler que la mauvaise habitude qu'ils avaient contracté "c'est pas beau".

Dirigeants nationaux à l'assemblée des employés des postes

Deux dirigeants nationaux de l'Association des employés des postes du Canada seront présents à l'assemblée qui tiendra le groupement de Québec, le 20 janvier, à "l'Action". Les invités seront MM. Wellie Houle, premier vice-président national (A.E.P.C.) et Marcel Rouette, vice-président régional pour la province de Québec. C'est ce que nous annonce M. Maurice Gaudin, président de l'Association locale. Il a signalé que si l'unité se fait parmi les employés des postes de Québec, l'Association comptera près de cinq cents membres.

ASSURANCES
AUTO - FEU - VIE
Jean Chalifour & Fils
888, du Roi - Tél.: 529-2181

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Alle, 550 est. Grande-Alle, Québec.
Strictelement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

L'Action sportive

CE QUE J'EN PENSE

Léthargie prolongée

Les As seront toujours à la recherche de leur première victoire en 1963 ce soir et s'ils ne l'obtiennent pas, ils égaliseront leur plus longue série sans victoire depuis leur entrée dans l'Amérique, soit huit.

Est-ce à dire que l'équipe ne s'est pas améliorée en trois ans et demi de recherche de talents? La moyenne de 500 qui détentait présentement le club est la plus forte à ce stade-ci de l'histoire des As.

Nous préférons croire qu'il s'agit d'une léthargie prolongée. Depuis le 1er décembre les As ont eu 5 victoires, 11 défaites et 7 nulles pour une moyenne nettement insuffisante de .348. Providence a connu la même période creuse l'an dernier, mais c'est révéillé à temps pour décrocher le 3e rang.

La critique du public

Floyd Curry a réussi à bâtir une solide équipe défensive qui a réduit la production ennemie de 60 buts l'an dernier. On devrait obtenir cette saison sensiblement la même moyenne défensive que la saison passée.

Mais on n'atteindra vraisemblablement pas les 217 buts comptés en 1960-61 par une agglomération de restants des autres équipes. La principale critique du public après la joute de dimanche portait sur le manque de lignes d'avant régulières.

Curry a dit qu'il serait dur envers ses joueurs après son retour de Buffalo. Il est encore trop bon et cherche à faire jouer tout le monde. Buffalo ne s'embarrasse pas de tels scrupules et Reay laisse deux joueurs au bout du banc, lorsqu'il dispute une partie importante.

Il est vrai que nous avons notre part de lancers, mais le public veut plus que cela: il exige que nous ayons notre part de buts.

Des cyclistes amorphes

La réunion de l'Association cycliste canadienne (C.V.A.) devait débuter à 9h. 30 samedi matin, mais n'a pas commencé avant 11h. 20. Il a fallu tout ce temps pour recueillir le quorum de 15 membres, dont votre humble serviteur. En fait, si notre mémoire est fidèle, il n'y avait que trois cyclistes québécois à l'assemblée du matin, soit les frères Jean et Yves Garon, ainsi que Jean-Guy Drapeau.

Après toutes les luttres encourues pour que le Québec prenne le contrôle du cyclisme canadien, il est déplorable que les coureurs ne s'intéressent pas plus à leurs propres affaires et laissent les officiels tout décider eux-mêmes. Il n'y avait pas, à la séance du matin, un seul représentant du Tour du St-Laurent, la grande classique internationale.

Nous avons par contre été très encouragés de l'intérêt que portent au cyclisme des amies vedettes comme Bernard Rebouche et Guy Morin. Ce dernier en particulier n'a pas manqué de noter tous les avantages que le règne de Georges Lachance a apportés à la nouvelle génération de coureurs.

Le premier test réel

Les Castors de la Cie Paquet, l'équipe qui représentera Québec au prochain tournoi international de hockey pee-wee, a subi avec succès son premier test réel en fin de semaine en visitant deux équipes de la Métropole. On nous pardonnera bien de ne pas vouloir considérer la victoire de 8-0 contre Providence comme probante, car les équipes américaines dépassent à peine le calibre "C".

L'opposition de fin de semaine était de taille. Le St-Laurent est un foyer de hockey pee-wee depuis les débuts du tournoi de Goderich, dont il gagna la classe "A" en 1960. Les Braves d'Ahuntsic se comparent avantageusement aux équipes qui ont représenté la métropole dans les tournois précédents à Québec.

Que les jeunes protégés de Mike Griffin aient remporté la victoire par 4 à 2 dans chaque cas, sur une glace étrangère, est de bons augures pour le rendement de l'équipe qui représentera Québec dans le prochain tournoi international de hockey pee-wee et la compétition pour la coupe Calder miniature.

L'anecdote du jour

Il est difficile de trouver un joueur plus populaire que Pee-Wee Reese. Il avait toujours le bon mot au bon moment. En 1955, Junior Gilliam était une recrue avec les Dodgers et dans une partie serrée, il committait une erreur qui permit au frappeur de se rendre au premier-but. Devant la désolation du jeune joueur de deuxième-but, Pee Wee trotta vers lui et demanda: "Où étais-tu en 1941?"

"En 5e année, je suppose", répondit Junior.

"C'est drôle, continua l'arrêt-court vétéran, cette année-là j'étais une recrue, et chaque fois où je commettais une erreur, l'adversaire obtenait une quinzaine de points. Je n'ai jamais compris cela."

Le frappeur suivant décrocha une solide frappe dans le trou derrière le deuxième-but, Gilliam fonça dans cette direction, attrapa la balle du revers et lança à Reese qui relayait au premier-but pour le double-jeu, mettant fin à la manche.

Les deux joueurs trottinèrent ensemble vers l'abri et Gilliam murmura: "J'ai compris. Ils ne feront pas 15 points contre moi!"

Ici et là

La ligue des Archers de Québec, malgré son enthousiasme, opère dans l'ordre le plus complet. Nous avons été impressionnés par les dispositifs de sécurité qui préviennent toute erreur. — Un nouveau tirage sera fait dans l'élimination locale du British après les rencontres de ce soir. Toutes les équipes ayant perdu les deux joutes tireront leur révérence. — Terry McKeeney aura fait une demande d'admission dans la ligue de baseball Massicotte, mais on ignore quel est son commanditaire.

La ligue des Archers de Québec, malgré son enthousiasme, opère dans l'ordre le plus complet. Nous avons été impressionnés par les dispositifs de sécurité qui préviennent toute erreur. — Un nouveau tirage sera fait dans l'élimination locale du British après les rencontres de ce soir. Toutes les équipes ayant perdu les deux joutes tireront leur révérence. — Terry McKeeney aura fait une demande d'admission dans la ligue de baseball Massicotte, mais on ignore quel est son commanditaire.

La ligue des Archers de Québec, malgré son enthousiasme, opère dans l'ordre le plus complet. Nous avons été impressionnés par les dispositifs de sécurité qui préviennent toute erreur. — Un nouveau tirage sera fait dans l'élimination locale du British après les rencontres de ce soir. Toutes les équipes ayant perdu les deux joutes tireront leur révérence. — Terry McKeeney aura fait une demande d'admission dans la ligue de baseball Massicotte, mais on ignore quel est son commanditaire.

Ronde expéditive au tournoi de curling British Consols

(Par L.-A. Frenette)

Les huit équipes du district de Québec, qualifiées dans la série finale British Consols pour le championnat local, ont disputé de façon très expéditive la première rencontre hier soir au Club de curling Jacques-Cartier. Ce tournoi dont le gagnant représentera la vieille capitale dans le grand tournoi provincial en février du 5 au 9, est subdivisé en deux calendriers, de sorte que les perdants à deux reprises sont éliminés tandis que les gagnants poursuivent la série en semi-finale et en finale.

Les premiers matchs ont été marqués de beaucoup de points tous les vainqueurs obtenant au moins onze points et plus dans cette compétition de deux heures et se terminant en moins de deux heures. Une seule joute en particulier a été chaude et disputée, celle qui opposait le club Québec au Fleur de Lys. L'équipe du vétérinaire René Giguère l'emporta par 11 à 9 sur celle de Harold Laking,

un quatorzième parmi les favoris.

Les porte-couleurs du club Jacques-Cartier ont fait excellent figure sur ceux du club Beupré, François Pouliot méritant un gain de 11 à 2 sur B. Little. Sous les couleurs du club Victoria, Ray Malenfant a conduit ses coéquipiers à un triomphe de 13 à 10 aux dépens du Winter Club dirigé par Charles Tessier. Une équipe championne, encore en lice cette année, celle de Roger St-Hilaire du club Etchemin, double les points de l'équipe du club Cambril, gagnant par 16 à 8 sur le quatuor G.-A. Richard.

Le calendrier de ce soir opposera les capitaines Giguère et St-Hilaire, glace no 2; Malenfant et Pouliot, glace no 14; Tessier et Laking, glace no 15; Richard et Little, glace no 1.

Mercrredi, les vainqueurs d'hier feront les frais de la soirée, Pouliot contre Giguère et Malenfant contre St-Hilaire sur les glaces 23 et 24 au club Cambril.

Les Reds assisteront-ils à l'explosion des As?

Les compteurs des As

Prov. Spr. Clev. Balt. Her. Buf. Roc. Pitt. Buis As. Pts

Burchell	1-2	2-3	1-5	2-7	2-4	2-1	2-5	2-1	14	28	42
Harvey	0-1	1-1	2-3	2-5	0-1	4-1	2-6	3-1	14	19	33
Lewicki	1-0	1-2	4-4	2-3	1-3	1-1	4-2	1-1	15	16	31
Gray (3-5)	0-1	0-0	0-1	1-3	1-0	2-3	4-3	2-0	13	16	29
Attwell	2-3	0-1	2-3	2-0	3-2	1-3	1-3	0-1	11	16	27
Labadie	1-1	1-5	2-2	2-6	2-0	1-0	0-1	1-2	10	17	25
Rousseau	0-3	2-0	1-4	1-1	0-2	0-2	3-3	0-3	7	18	25
Martin	1-1	0-2	0-1	1-2	0-4	0-1	0-2	1-4	3	17	20
Dineen	0-1	0-0	5-3	2-2	0-0	1-1	1-3	1-0	10	10	20
Hanna	0-1	1-2	1-1	0-1	0-2	0-1	0-3	0-1	2	12	14
Sutherland	3-1	2-0	1-2	1-0	1-1	0-0	0-0	0-0	8	4	12
Black	0-0	0-1	0-0	0-2	2-2	0-0	0-0	0-2	2	7	9
Cossette	0-0	2-0	0-0	1-0	2-2	1-0	1-0	0-0	7	2	9
St-Laurent	0-1	0-0	0-3	0-0	0-2	0-0	1-0	1-2	2	7	9
Morrison	1-0	0-0	1-3	0-1	0-0	0-1	0-1	0-0	2	6	8
LaBrosse	0-1	0-0	0-1	1-1	0-0	0-1	0-1	0-2	7	7	8
Grigg	0-0	0-0	0-0	0-0	1-0	0-1	0-1	0-1	1	3	4
Hoekstra	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-3	0-0	0-0	0	3	3

LE GARDIEN DE BUTS

Charley Hodge à Québec	P.J.	P.C.	BL.	Moy.
	20	47	1	2.35
sur la route	23	79	0	3.43
TOTAL	43	126	1	2.93



HOCKEY

CLASSEMENTS

Ligue JUVENILE

C.T.R. 11, St-Jean 1
Sta-Marys 2, R. Landry 4
Joute HORS-COUCOURS
Pittsburgh (A), 7, Detroit (N) 4
Ligue SENIOR "A" d'Ontario
Chatham 6, Galt 2

Ligue AMERICAINE

Providence à Québec
Ligue AMERICAINE
Section EST

Hershey 37 21 14 2 145 106 44
Providence 40 25 7 3 126 120 43
Québec 43 17 17 9 120 126 43
Springfield 38 18 15 5 150 124 41
Baltimore 41 18 20 3 124 143 39

Section OUEST

Buffalo 39 23 13 3 151 111 49
Cleveland 40 25 7 3 126 120 43
Pittsburgh 38 18 15 5 150 124 41
Rochester 39 12 22 3 124 143 39

Ligue NATIONALE

Chicago 42 20 12 10 109 98 50
Toronto 41 21 14 6 129 146 48
Montreal 40 17 10 13 124 91 47
Detroit 39 18 13 8 100 97 44
New York 41 12 7 17 147 104 43
Boston 41 7 24 10 114 167 24

JUNIOR A PROVINCIALE

Québec 32 23 8 1 105 114 47
Victoriaville 32 13 17 2 136 149 23
Shawinigan 32 12 10 10 117 134 34
Montreal 32 11 20 1 126 150 23
St-Hyacinthe 31 9 22 9 125 180 18

Ligue JUVENILE UNIVERSITAIRE

Laval 5 3 1 0 27 18 8
Toronto 5 3 2 0 27 19 6
McGill 5 2 3 0 20 22 4
Montreal 5 4 0 1 19 34 2

Ligue DIMANCHE-MATIN

Vit. Citadelle 14 7 3 0 22 39 16
C. Bissan 14 7 3 0 22 39 16
Blais 14 4 4 6 57 42 14
Tanguay 14 2 12 0 47 41 12
Jolicoeur 14 5 7 2 40 49 32
Blondeau 14 1 12 1 28 60 6

Ligue PROGRESSION

Buildups 10 8 2 0 53 49 16
Aglies 10 6 3 0 57 62 12
Loup 10 5 4 1 44 49 9
Castors 10 1 8 1 48 72 3

Soirée du Lac-Sergent

Comme par les années passées, les sportifs et les membres de l'Association Nautique du Lac-Sergent se réuniront samedi le 26 janvier prochain à la Salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy, à 9 heures.

Cette réunion annuelle permet aux amis du Lac-Sergent de rencontrer les liens d'amitié qui les unissent. Cette année, les directeurs ont aussi pris l'initiative d'inviter cordialement et spécialement les aviateurs des lacs Beupré et St-Joseph. Il y aura orchestre, buffet, prix spéciaux, etc.

Deux victoires pour les Castors pee-wee

Les Castors de Québec, une équipe pee-wee patronnée par la Cie Paquet, ont causé une forte impression sur les amateurs de la Métropole en allant vaincre les puissantes équipes de St-Lambert et d'Ahuntsic, en fin de semaine.

Le St-Lambert, champion de la classe A à Goderich en 1960, a succombé par 4 à 2 devant la puissante formation de Mike Griffin. Pierre Chouinard, Marc Lepage, Michel Laverdière et Donald Julien ont marqué les buts des Québécois. Contre les Braves d'Ahuntsic, qui participeront au prochain tournoi international de hockey pee-wee de Québec, la victoire se fit par un pointage identique. Michel Laverdière réussit le tour du chapeau et Gérard Doré l'autre but.

L'équipe qui représentera Québec dans le prochain tournoi a justifié sa réputation de détenteur l'avantage deux mois d'avance sur tous les autres clubs de la province, grâce aux activités de la ligue Pee-wee Griffin à l'Aréna.

Pourquoi attendre au printemps agissez dès maintenant

(par Claude BEDARD)

Il est assez inattendu de voir un conférencier se faire voler le spectacle, et pourtant, la chose est survenue à Floyd Curry, hier soir, lors du dîner du Club Kinsmen offert à l'intention des joueurs de l'édition 1962-63 des As.

M. Paul Teulier, à qui incombe la responsabilité de remercier Floyd Curry et les joueurs, qui ont bien voulu se prêter aux questions des convives, a emprunté le thème du Service National des Emplois d'Hiver: "Pourquoi attendre au printemps, agissez dès maintenant." Inspiré par une serviette de table de ce service social, placée sous ses yeux sur un lutrin, la remarque a soulevé des applaudissements chaleureux et aussi l'assentiment du pilote de l'équipe locale. Ce dernier a répliqué en recommandant à l'entraîneur René Lacasse d'afficher cette annonce dans la chambre des joueurs.

Le Club Kinsmen avait lancé une invitation à tous les joueurs des As pour ce dîner, invitation qui fut acceptée par les membres de l'équipe québécoise. Comme d'habitude, le tour s'es défilait dans une atmosphère de franche cordialité et de gaieté sous la présidence de monsieur Henri Fortin.

Après que monsieur Claude Beaudouin eut fait les présentations d'usage, l'instructeur des As, Floyd Curry, a tout simplement mentionné qu'il en était à sa quatrième conférence de la journée. Ceci était dû à la lourde tâche qui pèse sur ses épaules à la suite des insuccès des siens.

Toutefois, avec toute l'amabilité que l'on lui connaît, Curry a pris place derrière le miroir et a invité les personnes présentes à questionner les joueurs et monsieur Noël Demers, le secrétaire-trésorier des As.

En réponse à la question à savoir s'il ne serait pas préférable pour la ligue Américaine d'opérer avec une seule division, M. Noël Demers a répondu: "Nous avons toujours été en faveur d'une seule division et je pense que l'on a toujours fait sourde oreille à notre demande." "De plus", de continuer M. Demers, "je crois que nous ne sommes pas tellement dans la bonne section puisque l'Est s'étend davantage vers Rochester que Springfield."

L'instructeur Floyd Curry a abondé dans le même sens que le directeur de l'équipe, en ajoutant que les As se doivent d'abord, de rompre cette entente de donner 15 sous du billet au club visiteur. Une entente, a-t-il dit, qui ne devait durer que trois ans. "Nous en sommes à notre quatrième saison dans le circuit et ils continuent de ne pas nous écouter lorsque, vient le temps de discuter de ce règlement", de conclure Curry.

D'autre part, on a également fait allusion au travail négligeant de certains policiers et aux lanceurs de projectiles. Sur ce, M. Noël Demers a fait plusieurs heures, en annon-



● UN CONFÉRENCIER LOQUACE. — Ce fut là la remarque de plusieurs membres du Club Kinsmen qui ont reçu les joueurs des As hier soir, Floyd Curry a prêté une bienveillante attention à toutes les questions qui lui ont été posées, lors de ce dîner présidé par M. Henri Fortin. Photo, L'Action, Marcel Laforce).

Curry et ses hommes sont décidés à gonfler les voiles dans la bonne direction et le retour de Morrison peut jouer un rôle primordial

(Par Claude BEDARD)

Il ne faut pas être cardiaque pour pouvoir résister à la lutte qui se dessine présentement entre les cinq clubs de la Division Est de la ligue Américaine. Une faible marge de cinq points seulement sépare le premier club du dernier au classement des équipes et personne n'a l'intention de lâcher prise avant le dernier acte de la saison 1962-63.

Ce soir, à 8 heures, le rideau se lèvera de nouveau sur un autre acte de la plus haute importance dans ce long chapitre dont l'issue demeure totalement insoupçonnée. Les Reds de Providence et les As en viendront aux prises dans un duel d'une valeur de quatre points et, tout le monde sait pourquoi ce match est aussi important.

Les Bears de Hershey ont fait rétrograder les As au 2e rang pour la 2e fois cette saison, grâce à leurs victoires de la fin de semaine combinées aux deux revers des As. De plus, les hommes de Frank Mathers ont six parties en mains. En somme, les derniers déboires des As sont attribuables à une léthargie collective de nos porte-couleurs et Floyd Curry espère que la joute de ce soir, permettra à ses joueurs de secouer la guigne qui s'acharne sur eux.

Non seulement, les As ont-ils perdu la possession du premier rang de la division Est Est mais, ils ont maintenant un gain de recul dans leurs rencontres contre les Reds de Providence. En quatre parties jusqu'ici, les Reds ont décroché deux victoires, subi une défaite et fait match nul une fois avec les As.

MORRISON DE RETOUR

La direction des As a laissé échapper des coulisses du Collège, une nouvelle susceptible de réjouir les supporters des As, en annonçant hier matin le retour possible de Jim Morrison à la ligne bleue. Ce joueur de défense, qui s'est avéré un véritable pilier pour les As depuis sa venue à Québec, est absent du jeu depuis environ six semaines et son repos forcé a creusé un trou béant dans les plans de l'équipe locale au cours des dernières semaines.

Morrison lui-même n'était pas encore certain hier soir, s'il pourrait sauter dans la mêlée pour la joute contre les Reds mais, il espérait fortement pouvoir revêtir l'uniforme des As. De toute façon, Jimmy a précisé qu'il reprendra définitivement son poste pour la joute de dimanche soir contre les Indiens de Springfield. "C'est le médecin de l'équipe qui aura le dernier mot et nous ne pouvons prendre le risque de perdre les services d'un joueur aussi précieux pour trois ou quatre autres semaines", de déclarer Floyd Curry.

ROUSSEAU SERA OPERE

Toutefois, les As ont rarement eu le loisir d'annoncer une bonne nouvelle sans l'accompagner d'une autre passablement ténébreuse. C'est ainsi, que les directeurs et l'instructeur Floyd Curry ont appris avec amertume que le diminutif aillier gauche, Guy Rousseau, devra subir une intervention chirurgicale au genou gauche.

LES VISITEURS

Dans le camp des Reds, la situation est demeurée inchangée. Il dort probable que les mêmes combinaisons employées lors de la joute de dimanche subsistent ce soir.



Jim Morrison

Rousseau s'est luxé un cartilage au genou lors de la dernière visite des Bisons de Buffalo et la blessure fut considérée comme étant suffisamment grave pour nécessiter une opération et la mise au rancart pour une période indéfinie.

Michel Labadie a fait remarquer en apprenant la nouvelle, "J'ai subi la même chose l'an dernier et il n'est pas facile de s'en remettre." Espérons toutefois, que la situation ne sera pas aussi grave pour le sympathique Guy Rousseau.

LES VISITEURS

Dans le camp des Reds, la situation est demeurée inchangée. Il dort probable que les mêmes combinaisons employées lors de la joute de dimanche subsistent ce soir.

Titres junior et juvénile de badminton à Fernand Grenier et à Jean Masson

Plusieurs parties intéressantes ont été disputées dans le tournoi de badminton junior et juvénile tenu au Québec Winter Club en fin de semaine.

Chez les juniors, Fernand Grenier a conservé son titre, en disposant de son adversaire de toujours, Michel Laprise en deux sets, 18-16, 15-9. Le premier set fut serré alors que les deux finalistes se livrèrent un beau duel.

Ces deux jeunes athlètes se réuniront pour le double et ils conserveront leur couronne pour la troisième année d'affilée contre Jacques Doré et Yvan Batté en deux sets, 15-3, 15-4. Pour Fernand Grenier c'était sa dernière année chez les juniors tandis que Laprise a encore deux autres saisons. Le simple de dames est allé à Hélène Thivierge qui triompha de Nicole Clavet 11-9, 11-4. Aucune compétition ne fut présentée dans le double féminin par suite de manque de participantes.

Chez les juvéniles, Anne Lessard gagna pour la deuxième année d'affilée le titre féminin ayant le meilleur en finale contre Sonia Vigneault, 11-3, 11-4.

Jean Masson qui joua pour la dernière fois dans cette section.

B. Dobson remporte la course de fond

Bill Dobson, de l'Armée Canadienne a remporté la première course de fond de l'année qui était organisée par Evariste Laviole du club Les Montagnards avec un temps de 12 minutes et 47 secondes.

Marc Robitaille du club Les Montagnards s'est classé deuxième une seconde seulement en avant de Jacques Baulé de l'Armée Canadienne avec des temps respectifs de 13 minutes, 26 secondes et 13 minutes, 27 secondes.

Jackie Borne a surpris avec un temps de 15 minutes et 12 secondes pour se classer sixième. C'était sa première compétition du genre.

Réal Pedneault, Yvan Pouliot et Gaston Pouliot ont été pénalisés de deux minutes chacun au départ parce qu'ils n'ont pu arriver en temps pour tracer le parcours avant la course.

Classement général

- 1-Bill Dobson, Armée Canad. 12:47
- 2-Marc Robitaille, Montagn. 13:26
- 3-Jac. Baulé, Armée Canad. 13:27
- 4-Raymond Houde, Armée C. 13:44
- 5-Evariste Laviole, Montagn. 14:31
- 6-Jackie Borne, Montagnards 15:12
- 7-Académiste Bujold, Armée C. 15:22
- 8-Robert Thibault, Montagn. 15:27
- 9-Réal Pedneault, Elan, Arma 15:40
- 10-Yvan Pouliot, Montagnards 16:32
- 11-Gaston Pouliot, Montagn. 16:34
- 12-John-Louis (2 min.)

Juge en chef et chronométrateur: Lucien Drollet de l'U.C.N.

Secrétaire: Marie Robert.

Publiciste: Gaston Pouliot.

Un autre honneur pour Maury Wills

NEW-YORK, (P.A.) — Maury Wills, l'as-voleur de buts, a été choisi l'athlète de l'année 1962. L'arrêt-court des Dodgers de Los Angeles, qui a amélioré le record moderne de buts volés avec 104 larcins la saison dernière, l'a emporté hautement lors du scrutin annuel de la Presse Associée.

En effet, il a amassé 72 votes de première place et un total de 338 points des 302 chroniqueurs et commentateurs sportifs américains.

Le gifleur Jack Nicklaus, qui a fait ses débuts professionnels l'an dernier, vient au second rang avec 208 points, suivi de Y. A. Tittle, le quart-arrière des Giants de New York, de la LNF, avec 108 points.

Le gifleur Arnold Palmer et le centre-arrière Tim Taylor, du Green Bay, de la LNF, complètent les cinq meneurs.

Wills est le 12e joueur de baseball à se mériter cette honneur depuis son inauguration en 1931.

Par contre, Roger Maris, qui a remporté le trophée l'an dernier, n'a récolté aucun vote cette année à la suite d'une piètre saison.

Wills recevra le trophée Frederick C. Miller prochainement lors d'un banquet à Milwaukee. L'arrêt-court n'a atteint la vedette qu'à l'âge de 30 ans. Il a évolué chez les filiales des Dodgers de 1951 à 1959 alors qu'il a fait son entrée sous la

grande tente. Il a conservé une moyenne de 299 au bâton la saison dernière.

D'autre part, Nicklaus a des débuts professionnels éclatants en remportant l'omni-américain grâce à un gain en supplémentaire contre Palmer. De plus, il a triomphé de Palmer et Gary Player lors de l'omni-américain de \$50,000 en septembre dernier. Il a été nommé la recrue de l'année au golf.

Tittle a permis aux Giants de remporter leur deuxième titre dans la division Est de la LNF tout en établissant un record de 33 passes de touches.

De son côté, Palmer a triomphé dans le tournoi des Masters et l'omni-américain britannique. Le gifleur de l'année chez la PGA, il a amassé le plus grand total d'argent en compétitions.

Chez les dix premiers athlètes ayant obtenu des votes, on note Mickel Mantle, des Yankees 78 points; Sonny Liston, 72 et Warren Spahn, du Milwaukee 56.

LIGUE AMERICAINE COLISEE

de HOCKEY

21e JOUTE de la CEDULE - CE SOIR à 8 H.

"REDS" vs "AS"

de PROVIDENCE de QUEBEC

PREX D'ENTREE
(RES.): Loges: \$3.00 — Mezz.: (4 premières rang.) \$2.50 — (4 autres rang.) \$2.00 — Balcon: \$1.5

L'ONTARIO BOYCOTE L'ASSEMBLEE DE LA C.W.A.

Parce qu'elle a été tenue à Québec

Les coureurs cyclistes ontariens, ou du moins la haute gomme de Toronto qui contrôlait la C.W.A. avant le coup d'état de Georges Lachance il y a trois ans, a boycotté l'assemblée annuelle tenue à Québec samedi dernier, au Patronage Laval. Le télégramme suivant a été reçu au lieu de la réunion: "Le Comité des courses d'Ontario est d'avis que la réunion générale annuelle de la Canadian Wheelmen Association qui doit être tenue le 12 janvier au Patronage Laval, 145 Biscauette, Québec, est illégale. Le Secrétaire d'Etat avertit que son bureau n'avait effectué aucun changement au règlement 9-A, tel que prévu par le règlement 12 de la constitution. Nous nous considérons comme aucunement liés par toute décision prise à cette assemblée".

Doug Peron, ancien président, a appuyé la requête ontarienne par ce message: "Refusé faire rapport de mon comité. Assemblée illégale: règlements charte incorporée. Secrétaire Etat Ottawa mentionne charte C.W.A. inchangée: endroit assemblée annulée Toronto".

Si l'interprétation ontarienne s'avère exacte, les élections de samedi, dont le résultat a été publié dans l'Action d'hier, s'avèrent illégales. On sait que Georges Lachance a été réélu président, Armand Legendre vice-président et que Pierre Bié est passé du poste de secrétaire à celui de trésorier. La nouvelle secrétaire est Mme Jeanne Lachance et le nouveau président du Comité des Courses, Guy Morin. Doug Peron demeure ex-président tant que Lachance sera en fonction.

Le point en litige L'ancien règlement 9-A se lisait: "L'Assemblée annuelle de la CWA sera tenue à Toronto le 26 samedi de la nouvelle année". Le 10 décembre 1961, le Bureau de Direction approuvait un amendement à l'effet que: "L'Assemblée annuelle de la CWA devra être tenue à un endroit le plus approprié choisi par le bureau de Direction".

Cet amendement a été amené à l'Assemblée générale du 13 janvier 1962 et il a été proposé par Eric Fellows et secondé par Roy Williams, tous deux de Toronto, que l'amendement soit adopté si l'avocat trouve que cela peut être fait légalement.

L'avocat peu inquiet La chance était en dehors de

Une douche d'eau froide de la C.A.H.A. sur le plan de la ligue Nationale Junior

Par JACK SULLIVAN TORONTO. (P.C.). — Un plan d'opération d'une super ligue nationale junior de 12 équipes, liée à un système de repêchage par les équipes professionnelles, a été réfuté aux comités hier par la C.A.H.A. Elle n'a pas grandes chances d'être adoptée.

Idee de Frank Boucher, commissaire de la ligue Junior de la Saskatchewan, elle a été disséquée à la fin de l'assemblée semi-annuelle de la C.A.H.A. Les délégués ne semblaient pas enthousiastes à ce sujet, étant d'opinion que la ligue mettrait un frein au développement du hockey junior canadien et qu'elle serait trop la domination de la LNH.

On en reprendra la discussion lors de l'assemblée annuelle à Brandon, Manitoba, du 19 au 23 mai.

Plan de Boucher Le plan de Boucher propose six équipes dans l'Est et six dans l'Ouest se disputant un trophée spécial sous la direction de commissaires nommés.

De ce montant, \$210,000 seraient utilisés pour financer les opérations du nouveau circuit et la balance serait divisée également parmi 50 équipes de calibre junior "A" à travers le Canada. Seules, les équipes de la ligue nationale junior seraient commanditées par la LNH.

Chaque année, la LNH aurait le premier choix au repêchage

Flèches de la Colline

Résultats de la dernière séance de pratique du tir à l'arc:

HOMMES	AVÈC MIRE
Michel Dussault	474
Florian Hamann	426
Maurice Bruneau	410
FEMMES	SANS MIRE
Suzanne Mercier	373
Irene Rainville	360
HOMMES	SANS MIRE
René Renaud	343
J.-B. Lapointe	297
Jean Théberge	294
Rino Cyr	289
Jean Gosselin	134
FEMMES	SANS MIRE
Nicole Drolet	322
Yvette Dussault	235
Monique Gagné	114
JUNIOR	SANS MIRE
Dave McAneney	278
Allen McAneney	206
Michel Bastien	197

Les inscriptions des équipes de hockey mineur de la Fédération Otejiste se terminent le 25

Le Service Hockey de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de Québec désire rappeler à toutes les organisations de hockey, des catégories terminées à juvéniles, qui lui sont affiliées, que la date limite des inscriptions des équipes, en vue du grand tournoi diocésain de fin de saison, a été fixée au 25 janvier prochain.

Par conséquent, toutes les organisations intéressées à voir leurs champions participer à ces séries éliminatoires devront faire parvenir les cartes des joueurs des ligues concernées, sans délai, à M. Jean Marc Paradis, registraire de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec, Service Hockey, Parc Victoria, Québec.

Pour les catégories terminées, mosquito et cat wev, les séries éliminatoires se limiteront au

Tout comme Jean Béliveau, Howe ne lance pas assez

L'instructeur Sid Abel est d'avis que Gordie Howe, depuis 17 ans qu'il joue avec les Red Wings de Détroit, a toujours commis la même erreur: il passe trop et ne lance pas assez souvent lui-même contre les buts adverses.

"Mais, Gordie lance de plus en plus, a-t-il déclaré après la victoire de 4 à 2 de son équipe contre les Rangers de New-York. Il a lancé 11 fois contre les filets et a réussi à marquer son 20e but pour la 14e saison consécutive".

Howe a compté deux buts et cela lui en fait sept au cours des dernières joutes des Red Wings. Il en a maintenant un grand total de 522, soit

Montréal-Nord 5 St-Hyacinthe 8

Première période	Deuxième période	Troisième période
1-Montréal-Nord, Mondoux	1-Montréal-Nord, Mondoux	1-Montréal-Nord, Mondoux
2-St-Hyacinthe, Goyette	2-St-Hyacinthe, Goyette	2-St-Hyacinthe, Goyette
3-St-Hyacinthe, Goyette	3-St-Hyacinthe, Goyette	3-St-Hyacinthe, Goyette
4-Montréal-Nord, Ruelland	4-Montréal-Nord, Ruelland	4-Montréal-Nord, Ruelland
5-Montréal-Nord, Mondoux	5-Montréal-Nord, Mondoux	5-Montréal-Nord, Mondoux
6-St-Hyacinthe, Goyette	6-St-Hyacinthe, Goyette	6-St-Hyacinthe, Goyette
7-St-Hyacinthe, Clavet	7-St-Hyacinthe, Clavet	7-St-Hyacinthe, Clavet
8-Montréal-Nord, Mondoux	8-Montréal-Nord, Mondoux	8-Montréal-Nord, Mondoux
9-St-Hyacinthe, Clavet	9-St-Hyacinthe, Clavet	9-St-Hyacinthe, Clavet
10-Montréal-Nord, Mondoux	10-Montréal-Nord, Mondoux	10-Montréal-Nord, Mondoux
11-Montréal-Nord, Mondoux	11-Montréal-Nord, Mondoux	11-Montréal-Nord, Mondoux
12-St-Hyacinthe, Clavet	12-St-Hyacinthe, Clavet	12-St-Hyacinthe, Clavet
13-Montréal-Nord, Mondoux	13-Montréal-Nord, Mondoux	13-Montréal-Nord, Mondoux
14-St-Hyacinthe, Clavet	14-St-Hyacinthe, Clavet	14-St-Hyacinthe, Clavet
15-Montréal-Nord, Mondoux	15-Montréal-Nord, Mondoux	15-Montréal-Nord, Mondoux
16-St-Hyacinthe, Clavet	16-St-Hyacinthe, Clavet	16-St-Hyacinthe, Clavet
17-Montréal-Nord, Mondoux	17-Montréal-Nord, Mondoux	17-Montréal-Nord, Mondoux
18-St-Hyacinthe, Clavet	18-St-Hyacinthe, Clavet	18-St-Hyacinthe, Clavet
19-Montréal-Nord, Mondoux	19-Montréal-Nord, Mondoux	19-Montréal-Nord, Mondoux
20-St-Hyacinthe, Clavet	20-St-Hyacinthe, Clavet	20-St-Hyacinthe, Clavet
21-Montréal-Nord, Mondoux	21-Montréal-Nord, Mondoux	21-Montréal-Nord, Mondoux
22-St-Hyacinthe, Clavet	22-St-Hyacinthe, Clavet	22-St-Hyacinthe, Clavet
23-Montréal-Nord, Mondoux	23-Montréal-Nord, Mondoux	23-Montréal-Nord, Mondoux
24-St-Hyacinthe, Clavet	24-St-Hyacinthe, Clavet	24-St-Hyacinthe, Clavet
25-Montréal-Nord, Mondoux	25-Montréal-Nord, Mondoux	25-Montréal-Nord, Mondoux
26-St-Hyacinthe, Clavet	26-St-Hyacinthe, Clavet	26-St-Hyacinthe, Clavet
27-Montréal-Nord, Mondoux	27-Montréal-Nord, Mondoux	27-Montréal-Nord, Mondoux
28-St-Hyacinthe, Clavet	28-St-Hyacinthe, Clavet	28-St-Hyacinthe, Clavet
29-Montréal-Nord, Mondoux	29-Montréal-Nord, Mondoux	29-Montréal-Nord, Mondoux
30-St-Hyacinthe, Clavet	30-St-Hyacinthe, Clavet	30-St-Hyacinthe, Clavet
31-Montréal-Nord, Mondoux	31-Montréal-Nord, Mondoux	31-Montréal-Nord, Mondoux
32-St-Hyacinthe, Clavet	32-St-Hyacinthe, Clavet	32-St-Hyacinthe, Clavet
33-Montréal-Nord, Mondoux	33-Montréal-Nord, Mondoux	33-Montréal-Nord, Mondoux
34-St-Hyacinthe, Clavet	34-St-Hyacinthe, Clavet	34-St-Hyacinthe, Clavet
35-Montréal-Nord, Mondoux	35-Montréal-Nord, Mondoux	35-Montréal-Nord, Mondoux
36-St-Hyacinthe, Clavet	36-St-Hyacinthe, Clavet	36-St-Hyacinthe, Clavet
37-Montréal-Nord, Mondoux	37-Montréal-Nord, Mondoux	37-Montréal-Nord, Mondoux
38-St-Hyacinthe, Clavet	38-St-Hyacinthe, Clavet	38-St-Hyacinthe, Clavet
39-Montréal-Nord, Mondoux	39-Montréal-Nord, Mondoux	39-Montréal-Nord, Mondoux
40-St-Hyacinthe, Clavet	40-St-Hyacinthe, Clavet	40-St-Hyacinthe, Clavet
41-Montréal-Nord, Mondoux	41-Montréal-Nord, Mondoux	41-Montréal-Nord, Mondoux
42-St-Hyacinthe, Clavet	42-St-Hyacinthe, Clavet	42-St-Hyacinthe, Clavet
43-Montréal-Nord, Mondoux	43-Montréal-Nord, Mondoux	43-Montréal-Nord, Mondoux
44-St-Hyacinthe, Clavet	44-St-Hyacinthe, Clavet	44-St-Hyacinthe, Clavet
45-Montréal-Nord, Mondoux	45-Montréal-Nord, Mondoux	45-Montréal-Nord, Mondoux
46-St-Hyacinthe, Clavet	46-St-Hyacinthe, Clavet	46-St-Hyacinthe, Clavet
47-Montréal-Nord, Mondoux	47-Montréal-Nord, Mondoux	47-Montréal-Nord, Mondoux
48-St-Hyacinthe, Clavet	48-St-Hyacinthe, Clavet	48-St-Hyacinthe, Clavet
49-Montréal-Nord, Mondoux	49-Montréal-Nord, Mondoux	49-Montréal-Nord, Mondoux
50-St-Hyacinthe, Clavet	50-St-Hyacinthe, Clavet	50-St-Hyacinthe, Clavet

ABREVS

Pagueau 12 7 11 30

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Pagueau 12 4 8 34

Ligue Dimanche Matin

Pharmacie Jolicoeur, 4

— Didace Blais Ass. 1

Première période

1-Blais, Pagueau

(Blais, Ashby) 4.06

Deuxième période

2-Blais, Boucher

(seul) 5.54

3-Blais, Blais

(Alain, Gendron) 7.25

4-Blais, Alain

(Gendron) 8.20

5-Jolicoeur, Breton

(seul) 9.45

6-Blais, Alain

(Blais) 10.29

7-Blais, Alain

(Blais, Gagnon) 10.29

8-Blais, Alain

(Blais, Gagnon) 10.29

9-Jolicoeur, Gagnon

(Houde, Deschênes) 7.28

10-Blais, Boucher

(Poulin, Lemieux) 15.20

11-Jolicoeur, Deschênes

(Aubin J.) 16.50

A. Blais et Fils, 1

— C.E. Blais Litt. 7

Première période

1-Bisson, Bisson J.

(Gadoury) 0.14

2-Blondeau, Guérard

(Pouliot J.G., Badaeu J.M.) 10.48

3-Bisson, Babin

(Laliberté) 13.50

Deuxième période

4-Bisson, Bisson J.

(Riverin, Bisson M.) 12.49

5-Bisson, Babin

(Gaulin) 7.01

6-Bisson, Bisson J.

(Boucher, Rivest) 8.15

7-Bisson, Bisson J.

(Babin, Laliberté) 10.12

8-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

Troisième période

9-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

10-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

11-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

12-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

13-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

14-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

15-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

16-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

17-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

18-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

19-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

20-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

21-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

22-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

23-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16

24-Bisson, Bisson J.

(Babin, Rivest) 14.16



● OUVERTURE DE LA LIGUE DES ARCHERS CARLING. — M. Paul Bédard, gérant des ventes de Carling à Québec, a présidé samedi à l'ouverture de la ligue des Archers de Québec qui compte 4 clubs dans la section des Maîtres et 8 équipes dans la section amateur. De gauche à droite: MM. Fernand Nadeau, président de la ligue et du club Sherwood; J.-A. McCarthy, des archers de Lévis, qui a réussi deux tirs parfaits de 54 la saison dernière et Paul Bédard.

Ouverture réussie de la ligue des Archers

Samedi dernier, à la salle des Flèches de la Colline, La Ligue des Archers de Québec-district inaugura sa deuxième saison de tir à l'arc. Le championnat pour le trophée Carling sera disputé cette année par les équipes de P. Ferland Inc., Les Flèches de la Colline, Les Archers de Lévis, L'Union Commerciale et Lac St-Charles.

Dans les premières rencontres du calendrier qui a été prévu, les Archers de Lévis triomphèrent de P. Ferland Inc. par 3-0 alors que Les Flèches de

l'Action financière

COURS MIXTES A MONTREAL
MONTREAL (P.C.) — Les cours étaient mixtes hier en Place locale au milieu d'une faible activité. Les banques ont progressé, Montréal et Royale ont gagné 5-8 et 78-5-8 respectivement. Canadienne Impériale de Commerce a gagné 7-8 à 66-7-8.

Dans le secteur des métaux communs, Noranda a gagné 3-8 à 35 et Aluminium 1-2 à 24-3-4. Par contre, Falconbridge a cédé 1-8 à 54 et Stelco 1-4 à 19-1-4. Moore Corp. a gagné 1-4 à 50-1-4 et Central-Del Rio a cédé 45 cents à \$8.69.

Shell a gagné 1-4 à 11-1-8. Dans le secteur des services publics, Bell a cédé 1-8, Calgary Power 1-4 à 22 et Shawinigan 1-8 à 25-1-4. Par contre, Power Corp. a gagné 1-2 à \$1.88 et Quebec Power 1-4 à 35-1-4.

Les papeteries ont fléchi. Consolidated a cédé 1-2 à 37 et Macmillan 1-2 à 21-1-8. Massey-Ferguson a cédé 1-4 à 12-3-4 sur un déplacement de 13,246 actions. Dans le secteur des mines, Mount Pleasant a gagné quatre cents à \$1.44 et Midpex a cédé 20 cents à \$2.45.

ALLURE IRRÉGULIÈRE A TORONTO
TORONTO (P.C.) — Même si les cours présentaient une allure irrégulière hier en Place torontoise, la séance a néanmoins suivi passablement d'intérêt. Les industriels, après s'être maintenus à la baisse durant la majeure partie de la séance, accusent une hausse légère à la fermeture. Par contre, l'indice des pétroliers a cédé plus d'un point.

Massey-Ferguson a été le stock le plus en demande, cédant 1-4 à 12-3-4 sur un déplacement de plus de 32,000 actions. Kelvinator a gagné 7-8 à 10-7-8. Les banques ont fait bonne contenance. Montréal a gagné un point, Nova Scotia 7-8, Toronto-Dominion et Canadienne Impériale de Commerce 3-4 chacune.

Le virement a été de 3,414,000 actions au regard de 3,044,000, vendredi. Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a cédé 1-8 et Consolidated Mining and Smelting a gagné 1-4. Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Deer Horn, Eldrich, Paymaster et Wilco-Coghan ont suscité un vif intérêt mais ont oscillé dans un faible rayon. Par ailleurs, Wilcoy a gagné 11 cents à \$1.74.

HAUSSE ACCENTUÉE SUR WALL STREET
NEW-YORK (P.A.) — La hausse des cours s'est accentuée hier en Place new-yorkaise à la faveur du projet de réduction des impôts annoncé par le président Kennedy. Le virement a été de cinq millions d'actions au regard de 4,410,000, vendredi. Le marché s'est orienté à la hausse avant même que le président ne commence la lecture de son message sur l'état de l'Union.

Chrysler a été particulièrement en faveur, gagnant 3-4 à 83-1-4, un nouveau sommet. Par ailleurs, General Motors a cédé 1-8 à 59-7-8. Pour la 10e séance consécutive, les gains avaient précédé les pertes. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 1-2 à 253-2.

La majorité des sidérurgiques a progressé à la faveur de l'annonce d'une hausse de la production. Les valeurs spatiales ont légèrement décliné dans l'ensemble. Les pétroliers étaient mixtes. Les chemins de fer étaient irréguliers avec une tendance à la baisse.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd., a gagné 5-8, Hudson Bay Mining 1-4 et Walker-Gönderham 3-8. Pacific Canadian a cédé 1-4, International Nickel et McIntyre Porcupine 1-8. Les cours présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine.

Le virement a été de 1,250,000 actions au regard de 1,260,000, vendredi. Shawinigan a cédé 1-4 et Molybdenite a gagné 1-16. Les autres valeurs canadiennes étaient inchangées.

RAFFERMISSEMENT A LONDRES
LONDRES (Reuters) — Les titres cotés en dollars, reflétant l'amélioration qui s'était manifestée vendredi à Wall Street, se sont raffermis hier à la Bourse de Londres.

Parmi les titres canadiens, Trans-Canada Pipe Lines a grimpé de plus de trois points tandis que Algoma, Nickel Power Corporation et Central-Del Rio ont tous enregistré des gains appréciables.

LES FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (P.C.) — Voici, telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh, \$1.50 à \$1.75; à cuire, 90¢ à \$1; réfrigérées, \$1.50 à \$1.75; en rangées, \$2.50 à \$2.50; Cortland, \$1.50; Fameuses, \$1.25 le minot. Betteraves : \$1.50 à \$1.50 les 50 livres; Carottes : \$1.50 à \$1.60 les 50 livres; \$2.50 à \$2.75 le cello de 50 livres.

Choux : \$1.90 à \$2.25 le cello de 50 livres; \$1.75 à \$2.00 le sac de 50 livres; \$1.75 à \$2.00 le sac de 50 livres; Navets : \$1.40 à \$1.75; no 2, \$1.25 les 50 livres.

Oignons : jaunes, \$1.90 à \$2.25 les 50 livres; gros, \$2.25; rouges, \$2.25 les 50 livres. Panais : \$1.75 les 12 cello de 24 onces, \$2.50 à \$3 le minot; \$1.25 à \$1.50 le demi-minot.

Pommes de terre : \$1.50 à \$1.50 les 75 livres; \$1 à \$1.05 les 50 livres. Poireaux : 75¢ à \$1 la douzaine; petits, 50¢ à 60 la douzaine.

LES MARCHES DES BESTIAUX

MONTREAL (P.C.) — Les vaches se vendaient jusqu'à 50 cents de moins les 100 livres hier aux marchés à bestiaux de la métropole.

Les éleveurs ont conduit aux marchés hier matin 748 bovins, 128 veaux, 64 porcs et 10 brebis.

Les bouvillons communs se sont vendus \$18. Les taures de qualité moyenne ont rapporté \$19.50.

Les bonnes vaches se sont vendues de \$16.25 à \$17.50, les moyennes valaient entre \$15.75 à \$16.25, les communes entre \$13.25 et \$15.25. Les sujets destinés à la mise en conserve cotaient de \$7.50 à \$13.00.

Les bons veaux rapportaient de \$31 à \$35, certains se sont même vendus \$35, les coyons de \$25 à \$30 et les communs de \$20 à \$25. Les veaux des

campes rapportaient de \$17 à \$19. Les bons agneaux se sont vendus \$19. On ne signale pas de vente de porcs.

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours établis en fin de semaine. Les prix sont les mêmes que ceux de vendredi, rapporte le Service fédéral des marchés.

Beurre : arrivages courants, admissible, 31¢, 32¢, 33¢; trait, de crémière, 32¢, 33¢; Québec, \$1.50 à \$1.60 le 50 livres; N.B., \$1.50 à \$1.60 les 75 livres; \$1 à \$1.10 les 50 livres; 35¢ à 36 les 75 livres; \$1.25 à \$1.35 les 100 livres; 35¢ les 100 livres.

MARCHÉ DES ŒUFS
A QUEBEC
 Le marché des œufs est demeuré stable en fin de semaine. Les prix sont les mêmes que ceux de vendredi, rapporte le Service fédéral des marchés.

Les œufs sont cotés, pour les œufs en cartons d'une douzaine : A-E, \$1.00; A-G, \$1.00; A-H, \$1.00; A-M, \$1.00; A-P, \$1.00; A-Q, \$1.00; A-R, \$1.00; A-S, \$1.00; A-T, \$1.00; A-U, \$1.00; A-V, \$1.00; A-W, \$1.00; A-X, \$1.00; A-Y, \$1.00; A-Z, \$1.00.

Les grains à Winnipeg
 Avoine : hauts bas ferm. 22¢, 23¢, 24¢, 25¢, 26¢, 27¢, 28¢, 29¢, 30¢, 31¢, 32¢, 33¢, 34¢, 35¢, 36¢, 37¢, 38¢, 39¢, 40¢, 41¢, 42¢, 43¢, 44¢, 45¢, 46¢, 47¢, 48¢, 49¢, 50¢, 51¢, 52¢, 53¢, 54¢, 55¢, 56¢, 57¢, 58¢, 59¢, 60¢, 61¢, 62¢, 63¢, 64¢, 65¢, 66¢, 67¢, 68¢, 69¢, 70¢, 71¢, 72¢, 73¢, 74¢, 75¢, 76¢, 77¢, 78¢, 79¢, 80¢, 81¢, 82¢, 83¢, 84¢, 85¢, 86¢, 87¢, 88¢, 89¢, 90¢, 91¢, 92¢, 93¢, 94¢, 95¢, 96¢, 97¢, 98¢, 99¢, 100¢.

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.47
 Keystone Cust K-2 9.50 10.47
 Mass Inv Growth Stock 7.37 8.27
 Wellington 14.00 15.28

FONDS AMÉRICAINS
 Affili Inc. 3.97 1.14
 American Shares 3.94 4.27
 Boston 9.41 10.28
 Bullcock 15.35 16.87
 Keystone Cust B-3 9.50 10.47
 Keystone Cust B-4 9.50 10.47
 Keystone Cust K-1 9.50 10.

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
522-4771
et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand-messe, messe de réquiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'annuaire de la page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractéristique plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annances au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate; 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

25 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone: il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

AGENT, gagnez \$100, par semaine dans votre entourage, plein temps ou temps partiel. Ecrire PRODUITS BERUBÉ, St-Alexandre, Kamouraska. 29074-21-12 (26 fs) 6

Argent à prêter

Prêts hypothécaires de toutes sortes, garantie sous les meilleurs taux, couvrons toute la province. Inspection gratuite. FRONTENAC INC., 1535, Gamier, Québec 6, TEL.: 681-2802; soir: 523-9620. 29112-26-12 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, acheteurs des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 28855-17-12 (1 ms) 15

PRET sur première et deuxième hypothèques, \$1,600, et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service Rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne, TEL.: 523-8109 — 523-9829. 29058-20-12 (1 ms) 15

ARGENT

Pour 1ère ou 2e HYPOTHEQUES

SUR PROPRIETES RESIDENTIELLES OU COMMERCIALES

DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

service rapide — montant illimité

TERMES JUSQU'A 10 ANS

FERMAR INC.

466, de la Couronne (Suite 310)

Québec, Tél.: 529-9217

29564-14-1 (l.m.s. au 23-3) 15

Argent à prêter

PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE

Montant du prêt \$1,500, \$2,000, \$2,500, \$3,000, \$4,000.

le paiement mensuel comprend le capital et les intérêts

VILLES ET CAMPAGNES

Aucun dépôt aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

PRET CONSENTI LE MEME JOUR

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseph Est, Québec.

Tél.: Jour — 522-6464; Soir — 623-0508

29406-12-1 (12 fs) 24

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classifiée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION

208, ST-VALIER-OUEST

TEL.: 524-0473

TABAGIE CARTIER

Coin Cartier et Fraser

TEL.: 524-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE

375 est, St-Joseph

TEL.: 523-0736

115 est, St-Joseph

TEL.: 524-1103

61, rue Buade

TEL.: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE LEE

1199, 4ème Avenue

524-0350

498 boul. Charest Est

525-0045

355, rue St-Joseph Est

522-0131

(Élévateur Gosselin)

417, St-Vallier Est

524-0322

Centre Achats Canadienne

2491, boul. Ste-Anne

661-3063

303, rue St-Joseph Est

524-0054

950, rue St-Jean

522-0594

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Endroits desservis par porteurs

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois

\$1.00 \$3.00 \$6.00 \$11.00

N.B. Les abonnés qui reçoivent le journal par porteur et qui paient pour une année à l'avance, en versant un montant additionnel de \$1.00 ont droit à la revue MARIE FRANCE pour la même période.

Abonnement à la semaine par porteurs

QUEBEC, LEVIS ET BANLIEUE

30 cts par semaine

PARTOUT AILLEURS

25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois

\$1.00 \$2.75 \$4.75 \$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois

\$1.75 \$4.50 \$9.00 \$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément)

\$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises

Quotidien \$10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises

Hebdomadaire \$5.00 par année

Autres pays étrangers

Quotidien \$18.00 par année

Autres pays étrangers

Hebdomadaire: \$7.50 par année

Argent à prêter

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêts pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêts pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LEE, 466, de la Couronne, Ch. 220, Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.

29259-3-1 (l.m.s. au 31-1) 15

SUR HYPOTHEQUES 6 à 7%, Québec, environ. 2 ans et plus ou remboursement (capital et intérêt) 10, 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, de Demers, Fortier & Demers, 41 1/2, rue d'AUTEUIL. Tél.: 525-4909.

28737-612- (l.m.s. au 2-2) 15

PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE

Montant du prêt \$1,500, \$2,000, \$2,500, \$3,000, \$4,000.

le paiement mensuel comprend le capital et les intérêts

VILLES ET CAMPAGNES

Aucun dépôt aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

PRET CONSENTI LE MEME JOUR

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseph Est, Québec.

Tél.: Jour — 522-6464; Soir — 623-0508

29406-12-1 (12 fs) 24

A vendre — Divers

VENTE RAPIDE

ou

DEPARTEMENT D'ECHANGE

Chaises de cuisine assorties

1.00

Chaises bergantes assorties

2.50

Fauteuils de salle à diner

2.00

Fauteuils rembourrés assortis

5.00

Lit d'hôpital avec matelas

1.00

Lessiveuse, réfrigérateur

1.00

Bureaux, commodes

1.00

Secrétaires, chaises de bureau

1.00

Tables de salon

1.00

Quantité d'autres meubles trop longue à énumérer

Une visite vous convaincra

LES ENCHERES MARCEAU INC.

110, rue St-Paul, Québec. Tél.: 529-1741

UN SEUL MAGASIN DU GENRE A QUEBEC

9-1 (6 fs) 21

Armuriers

ARMES A FEU

VENTE ET REPARATION d'armes à feu. Articles de chasse et pêche. Mires télescopiques Polychoke, etc.. La plus importante et la plus ancienne maison du genre à Québec. Demandez liste de prix pour raquettes.

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC ENR.

151, St-Paul, Québec. 523-3311

29344-20-11 (mar.j.s. au 22-1) 16A

A vendre — Divers

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul. TEL.: 529-1741 — 529-1742. 28889-17-12 (1 ms) 21

USAGES

Comptoirs en arboriculture usagés. Aussi arboriculteurs, équipements de restaurant à vendre. Bas prix. S'adresser LES ENTREPRISES ST-LAURENT INC., 1194, ST-JEAN. TEL.: 529-1729.

29412-8-1 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS usagés et reconditionnés

aussi un à porte double, double d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu. Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec. — TEL.: 522-3306.

29267-5-1 (1 ms) 21

MACHINE coudre White, Arrow, Brothers, Pfaff, Necchi, usagées, remis en parfait ordre. Offertes à prix dérisoire, avec garantie. Conditions paiement très faciles. Aussi quelques reprises pour non paiement, offerte pour balance de compte. 663-7243.

29249-29-12 (1 ms) 21

UN BON TRAILEUR est à vendre.

Pour mettre en arrière d'une machine, etc. Pour information: Tél.: 623-1156.

14-1 (2 fs) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Pavons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LEE, 25, St-Joseph Est, Québec. 525-9426.

29257-5-1 (1 ms) 21

TABLE DE "SNOOKER" à vendre,

en très bonne condition, avec équipement au complet. Tél.: 527-4901.

29582-15-1 (3 fs) 21

ENCYCLOPEDIA BRITANNICA

SERIES COMPLETES \$50.00, à 1/10 du prix original; légèrement usagées. Poste ou frais de transport inclus. Ajoutez \$10. sur commandes contre remboursement. Paiement à termes, \$10. par mois. ROBERT PARSONS, 231 Dundas, St. East, Toronto Ont.

29584-15-1 (6 fs) 21

EQUIPEMENT restaurants, usagés,

poêle à patates frites, tables à salade frigorifiques, tranches-pâtes, six, poêles à hot-dog, grille-pain, mélangeurs, laveuses de vaisselle, peuleuses de patates Hobart, machines à Bar-B-Q. Prix raisonnables et conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec.

29082-24-12 (l. mer. s. au 21-1) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Choe Jeanne Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.

29051-20-12 (1 ms) 24

REPARATIONS

Rasoirs "Philishave"

TOUTES LES PIÈCES EN STOCK

Drolet & Frère Enr.

495, RUE CARON

QUEBEC — TEL.: 523-7224

29294-7-1 (l.s. au 4-2) 25

ATTENTION, on demande, \$1.00 en métal, l'année 1948, offre pour \$50.00. Tél.: 527-8959.

29585-15-1 (12 fs) 25

Bois de construction

LOT DE BOIS, de démolition, de toutes sortes. S'adresser sur les lieux Abattoir de Québec ouest, rue Bélanger ou MARCEL FORTIER, 235 LEONARD, ENTREPRENEUR EN DEMOLITION, 523-9605. Ouvert tous les jours.

29446-9-1 (1 ms) 30

Ecoles

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuits. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL.: 523-3754.

29289-7-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS

1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spécial sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.

28891-17-12 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. DANCE. Cours de 6e à la 12e année commerciale et scientifique (Examen du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténographie, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, rue ST-JEAN, Québec. Tél.: 529-3731

681-2808.

29141-27-12 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU, jour, soir. Cours

spécial de conversation anglaise. Cours commercial bilingue. Acceptation élèves de 5e à 12e année. 473, CANARDIEU, 524-3215.

29210-28-12 (1 ms) 81

ECOLE METIERS MELOCHE

PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tels que: Soudure générale et soudure à haute pression, 150, rue DE LA PAIX, TEL.: 522-6160 — 653-1853.

29013-24-12 (1 ms) 81

Bart School

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC

Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREPRENEUR: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.

29013-24-12 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

OPERATRICES, machine à coudre demandées, se présenter chez "PERFECTION CORSET", 38, Champlain, Québec.

29540-12-1 (6 fs) 90

Opportunité dans l'avi

POLITIQUE MONÉTAIRE DE M. RASMINSKY

(Par Don Hanright)

OTTAWA, (P.C.) — M. Louis Rasminsky a déclaré que la politique monétaire suivie au Canada, au cours des 18 derniers mois, depuis qu'il est devenu gouverneur de la Banque du Canada, a été sa politique.

Il a dit qu'il a pris l'initiative de cette politique et qu'elle a été suivie sous sa responsabilité. Le gouvernement a été tenu "constamment informé" des développements dans la politique et ne s'en est pas dissocié.

M. Rasminsky a fait cette déclaration devant la Commission royale d'enquête sur les banques et autres institutions financières, en expliquant que le gouvernement a maintenant accepté ce qu'il a décrit comme étant "le principe de la responsabilité conjointe ou double", pour la politique monétaire.

Ce principe est double:

1—Ordinairement, la Banque — en fait M. Rasminsky — est responsable de cette politique, qui touche au crédit et à la monnaie au Canada. 2—Si le gouvernement n'accepte pas cette politique, il a le droit et le devoir de dire à la Banque quelle politique suivre.

Heureusement, a dit M. Rasminsky, la seconde partie de ce principe n'a jamais été invoquée.

Indépendance fondamentale

Terminant son témoignage de trois jours et demi devant la Commission, M. Rasminsky a précisé qu'à son avis, l'acceptation de ce principe "n'a pas enlevé un seul iota" à l'indépendance fondamentale que le Par-

lement a eu l'intention d'accorder à la Banque quand il l'a créée en 1935.



Cela signifie simplement que la Banque du Canada n'est pas "un Etat dans un Etat" — mais que la responsabilité finale du comportement de la Banque retombe sur les représentants élus du peuple, et enfin de compte, au gouvernement.

Pour la même occasion, la double responsabilité ne libère pas le gouverneur de "la responsabilité morale". S'il ne peut partager le point de vue du gouvernement, il "n'a pas d'autre alternative possible que de démissionner et céder sa place à quelqu'un d'autre".

M. Rasminsky a soumis que c'est là la question la plus importante pour le juge en chef de l'Ontario, M. Dana Porter,

et ses six collègues de la Commission royale.

L'affaire Coyne

En sous-entendu, c'était l'affaire Coyne qui revenait sur le tapis.

En 1961, l'ancien gouverneur James Coyne est venu en désaccord avec le gouvernement et il a remis sa démission après que le Sénat eut défilé un projet de loi du gouvernement pour que le Parlement le congédie.

Aucune allusion n'a été faite au sujet de M. Coyne hier.

La loi de la Banque du Canada stipule que la responsabilité des "affaires" de la Banque centrale revient au gouverneur, au sous-gouverneur et aux

13 directeurs — 12 nommés par le cabinet, avec le sous-ministre des Finances ex-officio.

M. Rasminsky a clarifié le rôle des directeurs.

Selon la loi, ils ne s'occupent que de l'administration interne de la Banque — avec ses 800 employés. Ils déterminent les salaires dans la Banque et s'occupent des questions administratives.

Mais ils ne peuvent prendre aucune décision sur la politique monétaire.

Seul responsable

M. Rasminsky a précisé qu'il leur demande conseil dans ce domaine et qu'il l'apprécie. Mais en fin de compte, il "est

seul" à prendre la décision et en porter la responsabilité. Si les directeurs ne sont pas satisfaits des opérations de la Banque, "ils sont la responsabilité de faire quelque chose à ce sujet".

Le nouveau gouverneur a dit que la question à l'heure actuelle est de savoir si les relations gouvernement — gouverneur doivent être clarifiées une fois pour toutes, soit par une législation, soit par une déclaration officielle de principe par la Commission dans son rapport, qui doit être soumis en septembre.

M. Rasminsky n'a pas précisé dans quelle voie on devrait s'engager.



● CHEZ LES COMPTABLES EN ADMINISTRATION — Au cours d'un dîner-causerie de la Société des comptables en administration industrielle et en prix de revient de Québec (R.I.A.), M. Roland Beaudin, L.S.P., C.A., trésorier chez Vachon Inc., a traité de l'évolution des cadres et de l'entraînement dans l'entreprise. Sur la photo, on remarque, dans l'ordre habituel: MM. Léopold Girard, R.I.A., sec.-trésorier chez A. Deslauriers & Fils, qui a remercié le conférencier; M. Roland Beaudin, L.S.P., C.A., la conférencière; M. Gaston Brown, R.I.A., président de la Société des comptables en administration; et M. C. N. Moore, R.I.A., qui a présenté le conférencier.

OCTROIS DU FEDERAL AUX SPORTS

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Santé nationale, W. Monteith, a annoncé, l'octroi de subventions fédérales au montant de \$308,377, en vertu de la loi de la Santé physique et du Sport amateur, à différents projets et associations sportives.

Sur le total, \$189,504 seront consacrés à l'année fiscale se terminant le 31 mars et la balance, \$118,833, à la saison 1963-64.

Les subventions de la présente année fiscale incluent une somme de \$50,000 à l'Association

olympique canadienne en vue des Jeux panaméricains 1963 tenus au Brésil et \$30,000 à l'Association du développement olympique de Calgary.

Cette dernière subvention s'ajoute à une autre de \$35,000 faite à l'Association de Calgary l'automne dernier afin d'appuyer son offre de présenter les Jeux olympiques d'hiver 1968 à Banff, Alberta.

Les subventions 1963-64, sujets à l'approbation du parlement,

comportent une autre somme de \$30,000 à l'Association de Calgary, une autre de \$30,000 également à l'Association olympique canadienne comme deuxième paiement en vue de la participation aux Jeux panaméricains ainsi qu'un montant de \$50,000 à l'Association canadienne de hockey amateur en vue de cours de formation dans cinq universités canadiennes.

Selon la loi de la Santé phy-

sique et du Sport amateur, le parlement consacre une somme annuelle de \$5,000,000 à ce champ d'action. Le département de la Santé annonce chaque subvention individuelle sur recommandations faites par le Conseil national de la Santé physique.

Autres subventions

Parmi les autres subventions approuvées pour l'année fiscale courante, on note:

A l'Association canadienne de ski amateur: \$16,310, afin d'aider un programme d'entraînement de l'équipe canadienne en 1963, afin de donner les cours de formation et de tenir des écoles nationales d'enseignement pour les instructeurs de ski.

A l'Association canadienne de patinage de fantasia: \$10,000, afin d'aider à envoyer une équipe de 18 compétiteurs et de cinq officiels au championnat mondial de ce sport tenu à Cortina, Italie, en février, et afin d'envoyer également des officiels au congrès de l'Union internationale de patinage.

Au Conseil canadien consultatif des sports: \$10,000, afin d'aider à défrayer les dépenses de l'assemblée annuelle, en fin de semaine prochaine, ici, des représentants de sports organisés nationalement dans le but de discuter la coordination des affaires de sport et de Santé physique de même que le festival proposé des Jeux canadiens.

A l'Union athlétique amateur du Canada: \$9,294, afin d'aider à défrayer les dépenses des essais en vue des Jeux panaméricains, dont \$3,377 sont consacrés à la boxe; \$2,762 à la gymnastique; \$2,088 à la lutte; et \$1,067 au lever du poids.

Aux Boys' Club du Canada \$6,000 en vue d'un cours de formation.

A l'Association canadienne des Auberges de jeunesse: \$4,750, afin de payer les salaires et les dépenses de voyages de deux organisateurs du 1er janvier au 31 mars, d'une chaîne d'auberges de jeunesse entre Québec et Niagara Falls.

A l'Association canadienne de badminton: \$2,000, afin d'aider à amener les meilleurs joueurs mondiaux de badminton aux championnats canadiens et d'inviter ces joueurs à faire une tournée hors cours dans les principaux centres canadiens.

A l'Union canadienne des raquetteurs: \$2,000, afin d'aider à organiser des championnats de districts et d'envoyer les vainqueurs aux championnats internationaux tenus à Harford, Conn.

A l'Association canadienne de hockey sur gazon: \$1,000, afin d'aider à organiser six cliniques d'instructeurs à chaque jour pendant une période de trois à quatre journées où se disputent un tournoi dans les centres importants.

A l'Association canadienne du yachting: \$750, afin d'aider à l'organisation d'un colloque de 10 jours à travers le Canada, en mars par un expert international.

Enfin, à l'Association canadienne de canotage: \$400, afin d'aider à défrayer les dépenses additionnelles encourues par les participants canadiens lors des régates internationales tenues à Essen, Allemagne, l'été dernier.

Les Amis de Philippe Hamel

Nous retrouvons aujourd'hui dans la Gazette officielle de Québec, un avis à l'effet qu'il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, les lettres patentes, en date du 20e jour de novembre 1962, constituant en corporation sans capital-action: Guy Hamel, cultivateur, R.R. No 1 Cap-Rouge; Dr Henri Hamel, dentiste, 2780 Chemin St-Louis, Ste-Foy; Paul Sorli, journaliste, 732 Parc Stanley; Paul-Emile Robert, assureur-vie, 11268 Douard; Emile Colas, avocat, 276 rue St-Jacques-Ouest, tous trois de Montréal; André Dorion, optométriste, 2014 Dickson, Sillery; René Chaboult, avocat, 690, chemin St-Louis; Jean Marchand, per-

manent syndical, 135, Aberdeen, et Raymond Bilodeau, travailleur social, 334, "Cinq-Mars", ces trois derniers de Québec.

Cette corporation, qui existera sous le nom de "Les Amis de Philippe Hamel", aura pour objets de favoriser la réalisation et la promotion des objectifs poursuivis par le Dr Philippe Hamel, au cours de sa vie, et la diffusion d'une information objective de toutes ces questions.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est de \$50,000. Le siège social de la corporation sera à Montréal.

Dr A. Dion

Chirurgien-dentiste
24 du Palais, 522-2153
en face Hôtel-Dieu

Centre d'Application

Verres de Contact
de
Lentille Cornéenne
425, est. Boul. Charest
Québec — 529-3694

CAISSE POPULAIRE

N.-Dame du Chemin
L'Assemblée Générale
Annuelle
de la Caisse Populaire de
Notre-Dame du Chemin
aura lieu mardi le 15
janvier 1963 à 8.15 p.m.
le soir dans la salle
au-dessous de la Sacristie
Entrée: rue Père Marquette
Prière d'assister, car vous
êtes tous invités.
La Direction.

Un programme hardi pour l'Eglise

Le Concile, dont le but principal est de promouvoir la rénovation de l'Eglise, veut être également une invitation à toute la chrétienté, désuée depuis des siècles, de chercher et de trouver l'unité. SÉLECTION du Reader's Digest de janvier vous présente une étude sur le Concile, qui, selon un grand penseur contemporain, "pourrait bien être l'événement majeur du 20e siècle, et même de plusieurs siècles". Achetez votre Sélection aujourd'hui!

Calendrier

MARDI, 15 JANVIER 1963

S. Paul l'Érmitte

Demain:
S. Marcel, pape et martyr
SOLEIL: Lever: 7.27
Coucher: 4.53
LUNE: Lever: 11.44
Coucher: 11.17

PHASES DE LA LUNE EN JANVIER
Premier quartier — le 2 à 8.02 a.m.
Pleine lune — le 9 à 6.08 p.m.
Dernier quartier — le 17 à 3.35 p.m.
Nouvelle lune — le 25 à 8.42 a.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Savez-vous ce qu'est un "DIURÉTIQUE"?

Peut-être pas. Mais vous avez sûrement ce que fait un "diurétique". Il y a des moments où vous devriez en prendre un. Vous comprendrez probablement l'importance du rôle des reins pour vous maintenir en bonne santé. Vous savez que si les reins cessent de fonctionner normalement, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Il peut s'ensuivre une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, souvent suivis d'un mal de dos, de fatigue et d'un manque de sommeil. C'est là que les propriétés diurétiques des Pilules Dodd's pour les Reins peuvent vous aider. Grâce à leur action de stimulation diurétique, les Pilules Dodd's pour les Reins aident à rétablir le fonctionnement normal des reins, ce qui soulage la cause organique du mal de dos et de la fatigue. Si vous souffrez de maux de dos et d'une sensation de fatigue parce que vous avez les reins paresseux, vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins, comme l'ont fait de nombreux milliers de gens depuis 70 ans. Recherchez la boîte bleue à bande rouge avec la marque Dodd's. N'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques. 83P

peuvent vous aider. Grâce à leur action de stimulation diurétique, les Pilules Dodd's pour les Reins aident à rétablir le fonctionnement normal des reins, ce qui soulage la cause organique du mal de dos et de la fatigue. Si vous souffrez de maux de dos et d'une sensation de fatigue parce que vous avez les reins paresseux, vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins, comme l'ont fait de nombreux milliers de gens depuis 70 ans. Recherchez la boîte bleue à bande rouge avec la marque Dodd's. N'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques. 83P



● VOL AU CENTRE D'ACHAT LA CANARDIERE — Quatre bandits armés, dont l'un était muni d'une mitraillette, se sont enfuis hier d'une succursale de la Banque Impériale Canadienne de Commerce avec une somme évaluée à \$4,000. Ils ont pris la fuite dans une voiture volée. Ils se sont présentés à la banque vers 2 heures et ont ordonné aux sept personnes présentes de se tourner contre le mur. Pendant que l'un des bandits surveillait les témoins à la pointe du revolver, les trois autres s'emparaient de l'argent contenu dans les tiroirs-caisses. La police provinciale et la police de Québec surveillent les routes pour capturer les bandits.

Les armes nucléaires

Les journalistes demandent des précisions au premier ministre

MONTREAL (P.C.) — Le Bureau directeur de l'Union canadienne des journalistes de langue française a annoncé qu'il a écrit au premier ministre Diefenbaker pour lui demander que le gouvernement fasse connaître le plus tôt possible sa politique à l'égard de l'acquisition des armes nucléaires.

L'UCJLF a fait parvenir au premier ministre une copie d'une résolution, adoptée par son Bureau directeur, qui dit qu'une déclaration du gouvernement sur sa politique à l'égard de l'acquisition des armes nucléaires est nécessaire "afin que soient dissipées l'incertitude et l'ambiguïté auxquelles

ont pu donner lieu les déclarations faites depuis quelques mois sur ce problème".

La résolution ajoute qu'il faut que "le peuple canadien soit enfin fixé sur le rôle du Canada dans les alliances militaires et défensives".

Dans la lettre qui accompagne la résolution, l'UCJLF précise qu'elle groupe dans ses rangs la quasi totalité des journalistes francophones répartis à travers le pays et que le but de la résolution n'est nullement politique mais plutôt d'assurer "le droit des citoyens à l'information".

Voici le texte de la résolution: "Conscient des responsabi-

tés et obligations professionnelles des journalistes, mais également soucieux du droit des citoyens à l'information, en particulier sur toute question qui engage l'avenir même du Canada, le Bureau directeur de l'Union canadienne des journalistes de langue française prie instamment votre gouvernement de faire connaître le plus tôt possible sa politique à l'égard de l'acquisition des armes nucléaires, afin que soient dissipées l'incertitude et l'ambiguïté auxquelles ont dû donner lieu les déclarations faites depuis quelques mois sur ce problème et que le peuple canadien soit enfin fixé sur le rôle du Canada dans les alliances militaires et défensives".

Le 1er congrès provincial des Caisses populaires sera tenu à Québec le 13 mai

Le premier congrès provincial des Caisses populaires sera tenu à Québec les 13, 14 et 15 mai prochain.

1,247 Caisses participeront à ce congrès et enverront quelque 2,000 délégués.

M. Roland Drolet, directeur

Sir Edward Boyle reçoit la Commission Parent

MONTREAL (P.C.) — La Commission royale d'enquête sur l'éducation que préside Mgr Alphonse-Marie Parent a rencontré hier le ministre britannique de l'Éducation Sir Edward Boyle.

Les entretiens ont eu lieu au ministère même, M. J. E. H. Blackie, inspecteur en chef de l'enseignement primaire, et M. W. R. Elliott, inspecteur en chef

de l'enseignement secondaire, ont en outre participé à la rencontre.

Les commissaires sont arrivés à Londres samedi, les membres de la commission effectuent un voyage de recherche d'un mois en Europe. Ils se rendront en France, en Belgique, en Hollande, au Danemark, en Suède et en Suisse.

de la Caisse populaire de Sillery, est l'organisateur de ce congrès. Il est assisté dans ses fonctions de M. Louis-Philippe Lemieux, gérant de la Caisse St-Malo, et de M. J.-Chs Dion, gérant de la Caisse St-François d'Assise, et d'un comité de vingt membres.

On prévoit que cette réunion, qui est la première d'importance, pour toutes les Caisses sans exception, apportera d'heureux résultats.

Le thème choisi pour ce congrès est: "Les besoins économiques de la famille québécoise".

D'importantes personnalités rehausseront de leur présence cet important congrès. On signale entre autres les noms de l'hon. Jean Lesage, de l'hon. Paul Comtois et des principaux dirigeants de la Fédération des Caisses populaires. N. B.

Le Cardinal Léger quitte l'hôpital

MONTREAL (P.C.) — Le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, a quitté l'hôpital où il était sous observation médicale depuis quelques jours en raison d'une insuffisance coronarienne.

Voici, accompagné du bulletin de santé publié à cette occasion, comment la chose a été annoncée par la Chancellerie de Montréal:

"Son Eminence le cardinal Léger a quitté ce soir l'Hôtel-Dieu. Les examens médicaux et la période d'observations quotidiennes que lui avaient prescrits ses médecins ont pris fin et son Eminence a regagné sa résidence à l'archevêché de Montréal.

"Son état de santé est très satisfaisant, mais il devra poursuivre son repos en s'abste-

nant encore de toute activité extérieure pour un nombre de jours qui demeure indéterminé.

Distribution du gaz naturel

Un avis est donné dans le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec pour que toute personne, société ou corporation qui désire soumettre des notes ou mémoires relatifs à la distribution du gaz naturel dans la province et la façon dont il convient que l'extension en soit autorisée, devra signifier par écrit, au secrétaire, Me Gilles Hébert, 132 ouest rue St-Jacques, Montréal, son intention de le faire, d'ici le 18 janvier 1963.

Concours du Prix d'Europe

(Par Roger Bruneau)

L'Académie de Musique de Québec fait connaître dans le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec, les modalités du concours instrumental pour le Prix d'Europe 1963.

EPREUVES

Les épreuves comprendront: a) dictée musicale mélodique; b) lecture à vue; c) exécution des pièces obligatoires; d) exécution du répertoire du candidat.

Le candidat doit fournir avant le concours, la liste de son répertoire en cinq copies. Les épreuves A et B se passent à huis-clos. Les épreuves C et D se passent en public.

PIECES OBLIGATOIRES

Voici les pièces obligatoires pour les divers instruments:

VIOLON

a) Caprice No 1 en Mi majeur (sans acc.) ERIC PAGANINI
b) Sonate en Sol min. (en entier) C. DEBUSSY

CLARINETTE

a) Brouillage pour clarinette et piano (Éd. Leduc.) EUG. BOZZA
b) Concerto en La majeur (1er mouvement) W. A. MOZART

VIOLENCILLE

a) Etudes chorales par J. Loeb pour le violoncelle Vol. IV No 15 (Éd. Castaldi) DOTZAUER
b) Sonate en Ré min. (en entier) C. DEBUSSY

TROMPETTE

a) 30 Etudes pour trompette en Ut et en Si bémol Nos. 4 et 9 (Éd. Leduc.) MARCEL BITSCH
b) Concerto en Mi b (en entier) J. HAYDN

HARPE

a) Etudes pour Harpe Nos 4 et 5 (Éd. Leduc.) ERIC PAGANINI
b) Impromptu op. 86 (Éd. Durand) G. FAURE

Modalités des Concours de Composition.

a) Épreuve en laque.

Écrire sur un sujet donné une œuvre scabieuse (traité de base: Ge-

On ne transportera pas la neige sur l'ave Vieux Moulin

Les propriétaires riverains de l'avenue du Vieux Moulin, à Giffard, ont rejeté, même à un coût minime, la possibilité de faire charroyer ailleurs la neige qui cause de nombreux problèmes à cet endroit.

Dix propriétaires seulement, sur les 29 intéressés, ont signé en faveur d'une proposition de l'échevin Alexis Bérubé, de l'ingénieur Hervé Aubin et du surintendant Etienne Pelletier, pour faciliter le déneigement de la rue historique du Vieux Moulin. Giffard en effet aurait payé 50% du coût du transport de la neige. Les opposants croient que le transport de la neige n'est nécessaire que sur une partie de l'avenue, entre la rue Loyola et le chemin Royal, mais l'échevin Bérubé a précisé qu'il fallait quand même le consentement de tous les propriétaires de l'avenue.

TRES GRAND CHOIX BIJOUTERIE

RENÉ MARCOUX

BAGUES de FIANÇAILLES

UN LEGER ACOMPTÉ
RESERVERA TOUT ARTICLE DE VOTRE CHOIX
VASTE ASSORTIMENT DANS LES LIGNES SUIVANTES
— Ensembles de toilette — Boutons de manchettes
— Horloges — Montres — Bases de marbre — Trousses
de voyages — Valises — Pierres de naissance
— Perles — cultivées — Chapeteaux — Bijoux
Briquets — Verre taillé — Verre
soufflé de couleurs
etc.

365 de la COURONNE — Québec — Tél.: 524-8722